

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
UNITE - TRAVAIL – PROGRES

MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET
DÉMOGRAPHIQUES (INSEED)



DEUXIEME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH2, 2009)



ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS DEFINITIFS

SITUATION DES PERSONNES AGEES

Mai 2014

AVANT PROPOS

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été institué par le Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000. En fait, les Nations Unies recommandent aux gouvernements de réaliser un recensement démographique tous les dix (10) ans. Mais, faute de moyens et parfois aussi à cause de l'instabilité politique, beaucoup de pays africains n'arrivent pas à respecter cette périodicité. C'est le cas du Tchad dont le premier recensement démographique remonte à 1993.

L'exécution de cette opération répond au souci du Gouvernement, des partenaires au développement et des acteurs politiques, économiques et sociaux de disposer, tant au niveau national que régional, d'indicateurs fiables et à jour pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement économique et social menés dans notre pays pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Après les travaux préparatoires, le dénombrement s'est déroulé du 20 mai au 30 juin 2009 sur l'ensemble du territoire national. Les travaux se sont déroulés de manière satisfaisante malgré quelques difficultés conjoncturelles rencontrées au cours de la préparation et de l'exécution de l'opération.

L'organisation d'un recensement général de la population et de l'habitat est une opération extrêmement complexe, lourde et coûteuse, surtout dans un pays aussi étendu que le Tchad. Sa réussite nécessite non seulement des moyens logistiques, matériels et humains considérables, mais la collaboration de toutes les forces vives de la nation et la participation de l'ensemble de la population. Tel fut le cas de notre Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), et ce d'autant plus qu'il a été programmé dans un contexte national particulier marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés, y compris d'ordre sécuritaire (attaque par les rebelles de la ville de N'Djaména en février 2008 et de l'Est du pays en mai 2009), qui ont fait de sa réalisation un grand défi. La plupart de ces difficultés ont pu, heureusement, être surmontées grâce notamment à :

- La volonté et le soutien sans faille du Gouvernement et des Plus Hautes Autorités du pays et en particulier l'engagement du Chef de l'Etat, Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO, qui a permis la mobilisation des moyens nécessaires pour le bon déroulement de l'opération en ordonnant la prise en charge sur les ressources nationales jusqu'à 65 % du budget total du RGPH2, chose rare en Afrique dans le cas des opérations similaires.
- L'appui déterminant des Partenaires Techniques et Financiers qui ont apporté les 35 % restants du budget.

- L'Armée de l'air tchadienne qui a assuré la logistique pour le transport des Agents et des Questionnaires vers certaines zones d'accès difficiles.
- La forte implication des acteurs politiques (tant de la majorité présidentielle que de l'opposition démocratique) qui avaient convenu que la réalisation du RGPH2 soit une activité prioritaire devant permettre l'approfondissement du processus démocratique dans notre pays tel que convenu dans l'accord du 13 août 2007.
- Le consensus national formé autour de l'opération qui a consolidé une sensibilisation de proximité par l'ensemble des acteurs politiques et sociaux et qui a facilité l'adhésion et la participation de l'ensemble de la population.

Après la publication des résultats préliminaires en septembre 2009, des résultats globaux définitifs et des résultats définitifs par Sous-préfectures en mars 2012, des principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique en août 2012, l'INSEED vient de finaliser et met à la disposition du Gouvernement, des partenaires au développement, des planificateurs et du grand public, une série de rapports portant sur des thèmes suivants : Evaluation de la Qualité des Données ; Etat et Structures de la Population ; Etat Matrimonial et Nuptialité ; Natalité et Fécondité ; Mortalité ; Mouvements Migratoires ; Scolarisation, Niveau d'Instruction et Alphabétisation ; Caractéristiques Economiques de la Population ; Situation des Personnes Agées ; Situation des Nomades ; Situation des Réfugiés ; Evaluation de la Pauvreté non Monétaire et Projections Démographiques 2010-2050.

J'exhorte les services publics, les partenaires au développement, les ONG et tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, à une utilisation bénéfique de ces données pour le plus grand intérêt du pays.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer, au nom du Gouvernement de Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont la contribution matérielle, technique et financière a permis la réussite de cette importante opération.

Je tiens à remercier particulièrement le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) (qui nous a appuyés de bout en bout à toutes les phases de l'opération), l'Union Européenne (UE), la Coopération Suisse, la Coopération française, les Etats Unis d'Amérique (USA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF, la Banque Africaine de Développement (BAD)) ainsi que les consultants nationaux et internationaux qui ont apporté leur appui financier et/ou technique.

Je tiens également à féliciter la Direction Générale et tout le personnel de l'INSEED ainsi que le personnel temporaire dont l'engagement sans faille a permis la bonne réalisation de l'opération.

Enfin, je rends hommage à toutes les personnes qui ont contribué aux différentes étapes de l'opération et qui ne sont plus de ce monde.

**LE MINISTRE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE**

MARIAM MAHAMAT NOUR

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	1
Liste des tableaux.....	6
Liste des graphiques	9
Liste des cartes	10
Liste des tableaux annexes	11
Sigles et acronymes	12
Synthèse des principaux résultats	13
Introduction générale.....	14
Chapitre 1 : Contexte et aspects méthodologiques	16
1.1. Contexte	16
1.1.1. Contexte socioculturel.....	16
1.1.2. Contexte économique	17
1.1.3. Contexte du vieillissement démographique.....	17
1.1.4. Contexte politique	18
1.1.4.1 Dispositions législatives et administratives	18
1.1.4.2. Politiques et programmes nationaux en faveur des personnes âgées.....	19
1.1.4.3. Associations en faveur des personnes âgées.....	19
1.2. Aspects méthodologiques	20
1.2.1. Définition des concepts	20
1.2.2. Définition des indicateurs	21
1.2.3. Evaluation de la qualité des données.....	22
1.2.3.1. Evaluation interne	22
Vue d'ensemble.....	25
Chapitre 2 : Volume, structure et poids démographique des personnes âgées	26
2.1. Vue globale au niveau national	26
2.1.2. Structure par groupe d'âges et par sexe	28
2.1.3. Evolution intercensitaire de la population des personnes âgées.....	29
2.2. Variation selon le milieu et la région de résidence	31
2.2.1. Milieu de résidence	31
2.2.2. Région de résidence	32
2.3. Volume et poids démographique des personnes âgées selon quelques caractéristiques socioculturelles.....	39
2.3.1. Ethnie.....	39
2.3.2. Nationalité.....	41
2.3.2. Religion	43
2.3.3. Mode de vie.....	45
Vue d'ensemble.....	46
Chapitre 3 : Caractéristiques socioculturelles des personnes âgées	47
3.1. Situation matrimoniale des personnes âgées.....	47
3.2. Religion	50
3.3. Ethnie	51
3.4. Nationalité	54
3.5. Alphabétisation.....	56
3.5.1. Statut d'alphabétisation.....	56

3.5.2. Langue d’alphabétisation	56
3.6. Niveau d’instruction	58
Vue d’ensemble.....	59
Chapitre 4 : Caractéristiques économiques des personnes âgées	60
4.1. Volume et structure de la population active des personnes âgées.....	60
4.2. Profession de la population âgée occupée.....	67
4.3. Statut dans la profession des personnes âgées occupées	69
4.4. Branche d’activité des personnes âgées occupées.....	70
Vue d’ensemble.....	73
Chapitre 5: Profil de vulnérabilité des personnes âgées	75
5.1. Environnement familial des personnes âgées	75
5.1.1. Personnes âgées vivant seules.....	75
5.1.2. Personnes âgées chefs de ménage.....	85
5.1.3. Taille des ménages dirigés par les personnes âgées	85
5.1.4. Composition familiale des ménages dirigés par des personnes âgées.....	87
5.2. Conditions de vie des personnes âgées.....	88
5.2.1. Nombre de salariés dans les ménages dirigés par des personnes âgées	88
5.2.2. Nombre moyen de pièces et indice de promiscuité	90
5.2.3. Statut d’occupation.....	92
5.3. Personnes âgées vivant avec un handicap	93
Vue d’ensemble.....	100
Conclusion générale.....	102
Références bibliographiques	105

Liste des tableaux

Tableau 1.01 :	Répartition (effectif et pourcentage) de la population âgée de 60 ans ou plus des ménages ordinaires par précision sur la déclaration de l'âge selon le sexe	23
Tableau 1.02 :	Répartition (effectif et pourcentage) de la population âgée de 60 ans ou plus des ménages ordinaires par précision sur la déclaration de l'âge selon la catégorie d'âges.....	23
Tableau 2.01 :	Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par catégorie d'âges selon le sexe	26
Tableau 2.02 :	Proportion (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par catégorie d'âges selon le sexe	27
Tableau 2.03:	Répartition (effectif et pourcentage) des personnes âgées des ménages ordinaires par catégorie d'âges selon le sexe	28
Tableau 2.04 :	Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par année de recensement selon le sexe	30
Tableau 2.05 :	Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe.....	31
Tableau 2.06 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe	31
Tableau 2.07 :	Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon le sexe	32
Tableau 2.08 :	Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon la catégorie d'âges	36
Tableau 2.09 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon le sexe	37
Tableau 2.10 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon la catégorie d'âges	39
Tableau 2.11 :	Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par groupe ethnique selon le sexe.....	40
Tableau 2.12 :	Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires de nationalité étrangère par groupe de nationalités selon le sexe.....	42
Tableau 2.13 :	Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires de nationalité étrangère par groupe de nationalités selon la catégorie d'âges.....	42
Tableau 2.14 :	Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par religion selon le sexe	44
Tableau 2.15 :	Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par mode de vie selon le sexe	45
Tableau 3.01 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe selon la situation matrimoniale	48
Tableau 3.02 :	Taux de polygamie (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe.....	49
Tableau 3.03 :	Taux de polygamie (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par type de polygamie selon le sexe.....	49
Tableau 3.04 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe selon la religion	50

Tableau 3.05 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par groupe ethnique selon le sexe.....	51
Tableau 3.06 :	Effectif et % des personnes âgées des ménages ordinaires par groupe ethnique selon le milieu de résidence.....	53
Tableau 3.07 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires de nationalite etrangere par groupe de nationalite selon le sexe	55
Tableau 3.08 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires de nationalite etrangere par groupe de nationalites selon la catégorie d'âges	55
Tableau 3.09 :	Répartition (%) des personnes âgéesalphabétisées des ménages ordinaires par sexe et par catégorie d'âges selon le statut d'alphabétisation.....	56
Tableau 3.10 :	Effectif et pourcentage des personnes âgéesalphabétisées des ménages ordinaires par sexe et par catégorie d'âges selon la langue d'alphabétisation.....	57
Tableau 3.11 :	Effectif et pourcentage des personnes âgéesalphabétisées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe selon la langue d'alphabétisation.....	58
Tableau 3.12 :	Effectif et pourcentage des personnes âgées des ménages ordinaires par catégorie d'âges et par sexe selon le niveau d'instruction.....	59
Tableau 4.01 :	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par catégorie d'âges selon la situation d'activité	61
Tableau 4.03:	Effectifs et taux d'activité (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par catégorie d'âges	62
Tableau 4.04:	Taux d'activité (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon le sexe	63
Tableau 4.05 :	Taux d'activité (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon la catégorie d'âges	66
Tableau 4.06:	Effectif et taux d'occupation (%) des personnes âgées des ménage ordinaires par sexe et par catégorie d'âges.....	67
Tableau 4.07 :	Répartition (%) des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par grands groupes de professions selon le sexe	68
Tableau 4.08 :	Répartition (%) des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par milieu de résidence selon les grands groupes de professions	69
Tableau 4.09 :	Répartition (%) des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe selon le statut dans la profession....	70
Tableau 4.10 :	Effectif et pourcentage des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par grands groupes de branches d'activité selon le sexe	71
Tableau 4.11 :	Répartition (%) des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par grands groupes de branches d'activité selon le milieu de résidence.	73
Tableau 5.01 :	Effectif et proportion (%) des personnes âgées vivant seules dans la population des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon le sexe.....	76
Tableau 5.02 :	Proportion (%) des personnes âgées vivant seules dans la population des personnes âgées des ménages ordinaires par groupe ethnique selon le sexe.....	82
Tableau 5.03 :	Effectif et taux (%) de chef de ménage chez les personnes âgées par milieu de résidence et par catégorie d'âges selon le sexe	85
Tableau 5.04 :	Taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage	86

Tableau 5.05 :	Effectif et pourcentage de ménages dirigés par des personnes âgées par taille du ménage selon le sexe du chef de ménage.....	87
Tableau 5.06 :	Effectif et pourcentage de ménages ordinaires dirigés par des personnes âgées par milieu de résidence et typologie familiale selon le sexe du chef de ménage	88
Tableau 5.07 :	Effectif et pourcentage de ménages sans salarie dirigés par les personnes âgées par region de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	89
Tableau 5.08 :	Effectif et pourcentage de ménages dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence et par nombre de salaries dans le ménage selon le sexe du chef de ménage	90
Tableau 5.09 :	Nombre moyen de pièces des ménages ordinaires dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage	91
Tableau 5.10 :	Indice de promiscuite des ménages ordinaires dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage	92
Tableau 5.11 :	Répartition (%) des ménages ordinaires des personnes âgées et de la population résidente correspondante par statut d'occupation du logement et sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence	93
Tableau 5.12 :	Effectif et taux d'handicap (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par groupe d'âges et par catégorie d'âges selon le sexe.....	94
Tableau 5.13 :	Taux d'handicap (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon la catégorie d'âges	96
Tableau 5.14:	Répartition (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par sexe et par catégorie d'âges selon le type d'handicap.....	100

Liste des graphiques

Graphique 1.01 : Effectif des personnes âgées des ménages ordinaires par âge et par sexe.....	24
Graphique 2.01 : Poids démographique (%) des personnes âgées par catégorie d'âges selon le sexe.....	27
Graphique 2.02 : Rapport de masculinité des personnes âgées des ménages ordinaires.....	29
Graphique 2.03 : Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages.....	30
Graphique 2.04 : Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires dans la population des ménages ordinaires par région.....	33
Graphique 2.05 : Pourcentage des femmes âgées des ménages ordinaires par région de résidence.....	38
Graphique 2.06 : Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par groupe ethnique.....	41
Graphique 2.07 : Poids démographique (%) des personnes de nationalité étrangère par groupe de nationalités.....	43
Graphique 2.08 : Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par religion selon le sexe.....	44
Graphique 2.09 : Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par mode de vie selon le sexe.....	45
Graphique 3.01 : Pourcentage des femmes âgées des ménages ordinaires par groupe ethnique.....	52
Graphique 3.02 : Pourcentage des personnes âgées des ménages ordinaires vivant en milieu urbain par groupe ethnique.....	54
Graphique 4.01 : Taux d'activité (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence.....	64
Graphique 5.01 : Proportion (%) des personnes âgées des ménages ordinaires vivant seules par région résidence.....	77
Graphique 5.02 : Pourcentage des femmes âgées vivant seules parmi les personnes âgées vivant seules par région de résidence.....	79
Graphique 5.03 : Proportion (%) des personnes âgées des ménages ordinaires vivant seules par groupe ethnique.....	83
Graphique 5.04 : Pourcentage des femmes âgées vivant seules parmi les personnes âgées vivant seules par groupe ethnique.....	84
Graphique 5.05 : Taux d'handicap (%) des personnes âgées par groupe d'âges selon le sexe.....	94
Graphique 5.06 : Taux d'handicap (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence.....	97

Liste des cartes

Carte 2.01 : Poids démographique (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence	34
Carte 4.01 : Taux d'activité (%) des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence.....	65
Carte 5.01 : Proportion (%) des personnes âgées des ménages ordinaires vivant seules dans la population des personnes âgées par région	78
Carte 5.02 : Pourcentage (%) des femmes âgées vivant seules des ménages ordinaires parmi les personnes âgées vivant seules par région.....	80
Carte 5.03 : Taux d'handicap des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence.....	98

Liste des tableaux annexes

Tableau A.2.01 : Répartition de la population des ménages ordinaires par région de résidence selon le sexe	107
Tableau A.2.02 : Répartition de la population des ménages ordinaires par groupe ethnique selon le sexe	108
Tableau A.2.03 : Répartition de la population des ménages ordinaires par religion selon le sexe.....	109
Tableau A.2.04 : Répartition de la population des ménages ordinaires par mode de vie selon le sexe.....	109
Tableau A.2.05 : Effectif des personnes âgées des ménages ordinaires de nationalité étrangère par groupe de nationalités selon le sexe	109
Tableau A.4.01 : Effectif des personnes âgées actives par région de résidence selon le sexe.....	113
Tableau A.4.02 : Effectif des personnes âgées actives par région de résidence selon la catégorie d'âges.....	114

SIGLES ET ACRONYMES

CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CM	: Chef de ménage
CNPS	: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
DONG	: Direction des Organisations Non Gouvernementales
DSEED	: Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
INSEED	: Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
MASSNF	: Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PUF	: Presses Universitaires de France
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH1	: Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH2	: Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	: Rapport de masculinité
SOS-PA	: SOS-Personnes Agées
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

INDICATEURS	NIVEAU (%)
Chapitre 2	
Poids démographique des personnes âgées	4,5
Poids démographique des hommes âgés	5,0
Poids démographique des femmes âgées	4,1
Poids démographique des personnes du troisième âge	3,7
Poids démographique des personnes du quatrième âge	0,8
Proportion des femmes âgées	45,7
Chapitre 3	
Taux de polygamie chez les personnes âgées	31,9
Taux de polygamie chez les hommes âgés	32,8
Taux de polygamie chez les femmes âgées	29,4
Proportion des personnes âgées sans niveau d'instruction	91,3
Chapitre 4	
Taux d'occupation des personnes âgées	98,6
Taux d'occupation des personnes du troisième âge	98,8
Taux d'occupation des personnes du quatrième âge	97,7
Taux d'activité des personnes âgées	68,8
Taux d'activité des personnes du troisième âge	71,2
Taux d'activité des personnes du quatrième âge	57,3
Taux d'activité des hommes âgés	84,2
Taux d'activité des femmes âgées	50,5
Chapitre 5	
Proportion des personnes âgées vivant seules dans la population des personnes âgées	10,6
Proportion des femmes âgées vivant seules dans la population des personnes âgées vivant seules	76,7
Taux de chefs de ménage des personnes âgées	68,5
Taux de chefs de ménage des personnes du troisième âge	69,2
Taux de chefs de ménage des personnes du quatrième âge	65,2
Taux de chefs de ménage des hommes âgés	90,1
Taux de chefs de ménage des personnes du quatrième âge	42,9
Taille des ménages dirigés par les personnes âgées	5,0
Taille des ménages dirigés par les hommes âgés	6,0
Taille des ménages dirigés par les femmes âgées	2,6
Taille des ménages dirigés par les personnes âgées en milieu urbain	5,7
Taille des ménages dirigés par les personnes âgées en milieu rural	4,9
Taux d'handicap des personnes âgées	5,6
Taux d'handicap des hommes âgés	5,2
Taux d'handicap des femmes âgées	6,0
Taux d'handicap des personnes du troisième âge	4,8
Taux d'handicap des personnes du quatrième âge	9,2

INTRODUCTION GENERALE

Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, la généralisation de la baisse de la fécondité dans les sociétés occidentales a entraîné l'augmentation de la proportion des personnes âgées atteignant au moins 20% de la population totale (Willems, 2002).

Le vieillissement démographique ou vieillissement de la population qui se traduit par l'augmentation de la part des 60 ans et plus dans la population est un sujet à l'origine de nombreux débats dans les pays occidentaux du fait que cette tranche d'âges constitue une sous-population vulnérable, fragile et exposée au risque de dépendance. C'est ainsi qu'elle fait l'objet d'attention particulière. Le vieillissement démographique constitue donc un défi car il soulève des besoins économiques et sociaux dans tous les pays.

Selon la Division de la population des Nations Unies¹, la population mondiale des personnes âgées croît au rythme de 2 % par an, soit beaucoup plus rapidement que la population dans son ensemble. Le taux d'accroissement annuel de la population âgée de 60 ans et plus atteindra 2,8 % en 2025-2030. Une croissance aussi rapide exigera dans la plupart des pays des mesures d'ajustement économique et social de grande portée.

Selon les Nations Unies², le nombre des personnes de 60 ans et plus est supposé augmenter d'environ 600 millions en 2000 jusqu'à dépasser deux milliards en 2050. Cette croissance sera plus forte et plus rapide dans les pays en développement. On relève par ailleurs qu'en 2050, plus de 80% des personnes âgées du monde vivront dans des pays en développement. Dans le même temps, le nombre des plus âgés en particulier ceux âgés de 80 ans et plus atteindra des niveaux jamais égalés dans les pays développés.

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui s'est tenue en 1994 au Caire a reconnu que l'incidence économique et sociale du vieillissement de la population constituait pour toutes les sociétés à la fois une chance et une gageure.

La nécessité pour les pays en développement d'intensifier leurs efforts pour collecter, analyser et diffuser des données de base sur la population a été soulignée dans le Programme d'Action de la CIPD.

En 2009, le Tchad a organisé son Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), seize ans après le premier qui a eu lieu en 1993. Ce recensement fournit des indicateurs indispensables pour la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de population et de développement socio-économique.

¹ <http://www.un.org>

² <http://www.un.org>

Plusieurs thèmes d'étude ont été retenus et correspondent aux objectifs spécifiques dudit recensement. En fait, ces thèmes visent à couvrir dans la mesure du possible les besoins des utilisateurs en termes d'indicateurs. L'un des thèmes d'analyse porte sur la situation des personnes âgées.

L'objectif général de l'étude est de faire un état de lieu sur le vieillissement de la population tchadienne et la situation socio-économique des personnes âgées. Plus spécifiquement, l'étude vise à connaître :

- l'évolution de l'effectif et la proportion des personnes âgées ;
- la répartition spatiale des personnes âgées ;
- les profils sociodémographique et économique des personnes âgées ainsi que leur profil de vulnérabilité.

L'intérêt de l'étude est donc de dresser le profil des personnes âgées qui sont en situation de vulnérabilité pour que des politiques sociales adéquates soient adoptées.

Le rapport s'articule en cinq (5) chapitres. Le premier chapitre aborde le contexte et les aspects méthodologiques. Le volume, la structure et le poids démographique des personnes âgées constituent l'objet du deuxième chapitre. Les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées sont traitées au troisième chapitre. Le quatrième chapitre examine les caractéristiques économiques des personnes âgées. Le dernier chapitre est consacré au profil de vulnérabilité des personnes âgées.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce premier chapitre traite, d'une part, des éléments du contexte nécessaires à la compréhension du sujet notamment les aspects socioculturel, économique, démographique et politique et d'autre part, des aspects méthodologiques spécifiquement les définitions des concepts et des indicateurs ainsi que leur mode de calcul.

1.1. Contexte

1.1.1. Contexte socioculturel

Au Tchad, comme en Afrique en général, dans la société traditionnelle les personnes âgées sont les détentrices de certaines valeurs telle la sagesse et investies de nombreuses responsabilités dans la famille et dans la communauté. En fait, elles occupent une place de choix dans la société. Elles assurent l'éducation des enfants, la préservation de la paix par la gestion des conflits, la gestion des biens familiaux et communautaires.

Les personnes âgées constituent des références car elles possèdent le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. C'est ainsi que la jeunesse leur fait recours pour demander conseils quand le besoin se fait sentir en vue de résoudre certains problèmes qui sont les siens.

Par leurs expériences, les personnes âgées transmettent aux jeunes générations des valeurs qui leur permettent de faire face aux difficultés auxquelles elles se confrontent dans la vie. Les personnes âgées constituent la mémoire de la société, en ce sens qu'elles sont dépositaires des contes et des leçons de vie. Cela leur confère un statut de sages et partant de conseillers. C'est donc à juste titre qu'Amadou Hampâté Bah affirme qu'« en Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle ». Le rôle que jouent les personnes âgées dans la société est d'autant plus important que celles-ci sont les recours pour toute personne qui cherche conseils et savoir.

Aujourd'hui, les personnes âgées sont parfois victimes de marginalisation et d'exclusion résultant de conflits intergénérationnels, du choc de cultures et de l'adoption de cultures exportées contraires aux valeurs ancestrales. Pire, du fait de la diminution de leurs capacités physiques et intellectuelles, des troubles psychosensorielles liées à la sénescence telles que la baisse ou la perte de l'audition ou de la vision, les personnes âgées perdent leur pouvoir de décision et peuvent se retrouver exclues ou mises à l'écart de la communauté, surtout lorsqu'elles sont pauvres. Cette situation est à même de les exposer à des troubles psychiques.

1.1.2. Contexte économique

Jusqu'en 2003, année du début de l'exploitation du pétrole, l'économie tchadienne reposait essentiellement sur les activités agropastorales occupant plus de 80% de la population. Selon les années, la contribution du secteur primaire dans la formation du produit intérieur brut (PIB) varie de 36% à 43%, celle des secteurs secondaire et tertiaire varie respectivement entre 12% et 16% et 43% et 51% (INSEED, 2000). De 2003 à 2009, le PIB pétrolier représente en moyenne 36% contre 21% pour les secteurs d'agriculture et d'élevage, 13% pour le commerce et 29% pour l'ensemble des autres secteurs (MEPCI, 2012).

Le rapport de l'ECOSIT2 réalisée en 2003, année du début d'exploitation de pétrole indique que 55% de la population vivent sous le seuil de pauvreté et cette pauvreté touche plus les personnes âgées de 60 ans et plus (54%) que les jeunes gens âgés de moins de 25 ans (32%).

L'ECOSIT3 réalisée en 2011, deux années après le recensement révèle que, malgré la prépondérance du secteur pétrolier dans la formation du PIB, cela n'a pas permis de réduire substantiellement le niveau de pauvreté. En effet, les résultats de cette enquête ont montré que 46,7% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté estimé à un peu plus d'un dollar US par personne et par jour. Le niveau de pauvreté des personnes âgées a connu une augmentation. En effet, environ 56% des personnes âgées de 65 ans et plus sont pauvres (contre 54% en 2003).

1.2.3. Contexte du vieillissement démographique

Le vieillissement démographique est un sujet qui préoccupe la communauté internationale. Selon les Nations Unies, dans certains pays développés ou en transition économique, le taux de natalité est passé en dessous du niveau de remplacement et le nombre de personnes âgées est plus élevé que le nombre d'enfants. Dans les décennies à venir, l'augmentation du nombre de personnes âgées sera plus marquée dans les pays en développement.

Le vieillissement démographique a constitué le thème de deux Conférences mondiales. En effet, la Communauté internationale s'est penchée une première fois sur le vieillissement démographique à l'occasion de la Conférence mondiale tenue à Vienne (Autriche) en 1982. A cette occasion, les participants ont adopté le Plan d'action international sur le vieillissement, lequel a inspiré la réflexion et l'action relatives au vieillissement. Les recommandations du Plan d'action de la première conférence sur le vieillissement étaient entre autres : emploi et garantie des moyens d'existence, santé, logement, éducation, protection sociale.

Une autre Conférence mondiale est intervenue en 2002, soit vingt ans après la première, à Madrid en Espagne. Elle a été consacrée à un examen d'ensemble des résultats de la première Conférence ainsi qu'à l'adoption d'une nouvelle stratégie internationale d'action en matière de vieillissement. Cette nouvelle stratégie vise à intégrer les réalités socioculturelles, économiques et démographiques du XXI^e siècle, en s'attachant particulièrement aux besoins et perspectives des pays en développement.

Au Tchad, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 5,4% de la population totale des ménages ordinaires en 1993.

1.1.4. Contexte politique

Le vieillissement démographique constitue pour la communauté internationale une préoccupation à telle enseigne que les Nations Unies ont adopté le 16 décembre 1991 par la résolution 46/91 « Les principes des Nations Unies pour les personnes âgées », principes dont les points forts sont : l'indépendance, la participation, les soins, l'épanouissement personnel et la dignité. Ces principes sont destinés à permettre aux personnes âgées de mieux vivre les années gagnées. Les gouvernements ont été encouragés à intégrer ces principes dans leurs programmes nationaux.

1.1.4.1 Dispositions législatives et administratives

Les dispositions législatives et administratives en faveur des personnes âgées se résument aux décrets ci-après cités³ :

- Le décret 207/P.CSM/SGG en date du 30 juin 1977 instituant un régime de pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès ;
- Le décret 221/P.CSM/MSPTASOC/CNPS en date du 03 août 1978 ; fixant le taux des cotisations dues par les employeurs et les travailleurs à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) au titre des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès ;
- Le décret 99/P.CSM du 26 avril 1978, portant organisation et fonctionnement du régime de pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès ;
- Le décret 1144/PR/PM/MFPT/SG/07 en date du 28 décembre 2007 relevant l'âge de départ à la retraite à 60 ans.

La CNPS est née des cendres de la Caisse de Compensation des Allocations Familiales le 4 mars 1966 et instituée par la Loi 7/66 portant Code du Travail et de la Prévoyance Sociale promulguée le 4 mars 1966. La CNPS placée sous la tutelle du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi gère les différentes branches suivantes :

³ www.cnpstchad.org

- Les prestations familiales et de maternité qui sont les toutes premières prestations instituées au Tchad depuis 1956 et régies par la loi 7/66 portant Code de Travail et de la Prévoyance Sociale ;
- Les accidents de travail et maladies professionnelles dont la base juridique est la loi 7/66 portant Code de Travail et de la Prévoyance Sociale et le décret 107/PR/SETJS/DTMOPS confiant la gestion des accidents de travail et maladies professionnelles à la Caisse ; et l'Ordonnance 7/PR/SETJS/DTMOPS du 24 mars 1972 ayant prononcé la dissolution du Fonds commun des accidents du travail et maladies professionnelles du Tchad et en transférant les attributions à la Caisse.
- Les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès instituées par le décret 207/PR/CSM en date du 30 juin 1977. Le décret 99/P-CSM du 26 avril 1978 détermine l'organisation du régime assurance pension (financière, condition d'attribution des pensions, etc.). Le décret 1144/PR/PM/MFPT/DG/2007 du 28 décembre 2007 relève l'âge de départ à la retraite à 60 ans.

1.1.4.2. Politiques et programmes nationaux en faveur des personnes âgées

Les personnes âgées, en dépit de leur vulnérabilité, ne bénéficient pas de l'attention qu'elles sont en droit d'attendre du pouvoir public. Le Tchad ne dispose d'aucune politique spécifique en faveur des personnes âgées. Une ONG, SOS-Personnes Agées (SOS-PA) plaide auprès du Gouvernement sur la nécessité de mettre en place un système de prise en charge des personnes âgées.

1.1.4.3. Associations en faveur des personnes âgées

L'Association SOS Personnes Agées (SOS-PA) a été créée en mai 2007. Reconnue comme ONG nationale en mars 2012, elle poursuit les objectifs suivants :

- Créer un centre d'Entretien des Personnes Agées (CEPA) ;
- Améliorer et renforcer les capacités pratiques des personnes âgées ;
- Veiller à l'amélioration des conditions de travail en faveur des personnes âgées ;
- Sensibiliser la population sur l'importance de la prise en charge des personnes âgées ;
- Recenser les problèmes qui se posent aux personnes âgées et proposer des solutions pratiques ;
- Créer un cabinet de détection et de prévention des problèmes psychologiques touchant les personnes âgées ;
- Dénoncer et lutter contre les agissements malsains des parents envers leurs pères et mères âgés ;
- Protéger les acteurs de lutte contre les mauvaises pratiques des personnes âgées et les membres de l'association du Centre d'Entretien des Personnes Agées dans l'exercice de leur fonction ;

- Collaborer avec le gouvernement, les chancelleries et les organismes non gouvernementaux ainsi que les associations des droits de l'homme œuvrant en faveur des personnes âgées ;
- Favoriser l'échange mutuel des expériences socioprofessionnelles et culturelles au niveau local, national et international ;
- Participer à des rencontres nationales et internationales dans les formations spécialisées : stages, forums, congrès et symposiums, relatives aux personnes âgées.

1.2. Aspects méthodologiques

1.2.1. Définition des concepts

Personnes âgées. Les personnes âgées désignent tous les individus de 60 ans et plus (Nations Unies, 2009). On distingue deux catégories d'âges des personnes âgées:

- personnes du troisième âge (60-79 ans) ;
- personnes du quatrième âge (80 ans et plus).

Viellissement démographique ou vieillissement de la population

- **Viellissement dans le temps et dans l'espace.** Le vieillissement d'une population peut être appréhendé aussi bien de manière temporelle que spatiale. Dans le premier cas, il s'agit de l'augmentation dans le temps de la proportion des personnes âgées ; dans le second, il est question du vieillissement différentiel dans l'espace (par exemple, certaines régions peuvent être plus vieilles que d'autres) (Véron, 1991).

Le vieillissement dans le temps résulte de l'évolution de la mortalité et de la fécondité. Quant au vieillissement dans l'espace, il procède surtout des migrations (effet de l'exode rural sur les jeunes actifs, retour des retraités âgés).

- **Viellissement « par le bas » et vieillissement « par le haut ».** Un vieillissement est dit « par le bas » lorsqu'une population vieillit parce que la natalité/fécondité baisse, réduisant la base de la pyramide. Il est considéré comme vieillissement « par le haut » lorsque la mortalité aux âges élevés diminue, élargissant le sommet de la pyramide (Véron, 1991).

Au total, on retiendra dans le présent rapport que le vieillissement démographique ou vieillissement de la population est la modification de la structure par âge de la population qui se traduit par une augmentation de la proportion des personnes âgées (Pressat, 1979).

1.2.2. Définition des indicateurs

Poids démographique des personnes âgées. C'est la proportion des personnes âgées dans la population totale d'origine. Cette proportion est un indicateur de vieillissement. Le poids démographique donne la mesure de l'importance relative des personnes âgées dans cette population (Gani et Simmat-Durand, 2001). C'est un rapport qui permet le suivi dans le temps, des conséquences de la baisse de la natalité et de l'allongement de la durée de vie des personnes âgées sur la structure par âge d'une population.

$$\text{Poids démographique} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+}}{\text{Population totale des ménages ordinaires}} * 100$$

Rapport de masculinité des personnes âgées de 60 ans et +. Il désigne le rapport de la population masculine de 60 ans et plus à la population féminine de 60 ans et plus. Une valeur inférieure à 100 dénote un déficit numérique de la population masculine par rapport à la population féminine et une valeur supérieure, un excédent de la même population.

$$\text{RM}_{60 \text{ et } +} = \frac{\text{Effectif des hommes de 60 ans et plus}}{\text{Effectif des femmes de 60 ans et plus}} * 100$$

Taux de polygamie. C'est le rapport entre l'effectif des personnes âgées polygames et l'effectif total des personnes âgées « mariées » (monogame, polygame 2, polygame 3, polygame 4 et union libre).

$$\text{Taux} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ polygames}}{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + "mariées"}} * 100$$

Taux d'occupation des personnes âgées. C'est l'effectif des personnes âgées occupées rapporté à celui des actifs âgés.

$$\text{Taux} = \frac{\text{Effectif des personnes âgées occupées}}{\text{Effectif des personnes âgées actives}} * 100$$

Taux d'activité des personnes âgées. Il est le rapport entre l'effectif des personnes âgées actives à la population totale des personnes âgées des ménages ordinaires.

$$\text{Taux} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ actifs des ménages ordinaires}}{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ des ménages ordinaires}} * 100$$

Proportion des personnes âgées vivant seules dans la population des personnes âgées. C'est l'effectif des personnes âgées vivant seules rapporté à l'effectif des personnes âgées des ménages ordinaires.

$$\text{Proportion} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ vivant seules des ménages ordinaires}}{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ des ménages ordinaires}} * 100$$

Taux de chefs de ménage des personnes âgées. C'est l'effectif des personnes âgées chefs de ménage rapporté à la population totale des personnes âgées des ménages ordinaires.

$$\text{Taux} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ chefs de ménage}}{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ des ménages ordinaires}} * 100$$

Taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées. C'est le rapport entre la population totale des personnes vivant dans les ménages dirigés par les personnes âgées et le nombre de ménages dirigés par les personnes âgées.

$$\text{Taille} = \frac{\text{Effectif des personnes vivant dans les ménages dirigés par les personnes âgées} *}{\text{Nombre de ménages dirigés par les personnes âgées}} 100$$

Nombre moyen de pièces dans les ménages dirigés par les personnes âgées. Il désigne le rapport entre le nombre total des pièces dans les ménages dirigés par les personnes âgées et le nombre de ménages dirigés par les personnes âgées.

$$\text{Nombre moyen} = \frac{\text{Nombre de pièces dans les ménages dirigés par les personnes âgées} *}{\text{Nombre de ménages dirigés par les personnes âgées}} 100$$

Indice de promiscuité des personnes âgées. C'est la taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées rapportée au nombre moyen de pièces dans les ménages dirigés par les personnes âgées.

$$\text{Indice} = \frac{\text{Taille moyenne des ménages dirigés par une personne âgée}}{\text{Nombre moyen de pièces dans le ménage dirigé par une personne âgée}}$$

Taux d'handicap des personnes âgées. Le taux d'handicap est le rapport de l'effectif des personnes âgées vivant avec un handicap à la population totale des personnes âgées des ménages ordinaires.

$$\text{Taux} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ vivant avec un handicap des ménages ordinaires} *}{\text{Effectif des personnes de 60 ans et+ des ménages ordinaires}} 100$$

1.2.3. Evaluation de la qualité des données

Deux façons sont utilisées pour évaluer la qualité de données sur les personnes âgées. Il s'agit de l'évaluation interne et de l'évaluation externe.

1.2.3.1. Evaluation interne

Le Tableau 1.01 indique que près de deux personnes âgées sur cinq (39,7%) ont déclaré le mois et l'année de leur naissance et environ trois personnes âgées sur cinq (60,3%) n'ont déclaré que l'année de naissance. Que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, les personnes âgées n'ont, pour la plupart, déclaré que l'année de leur naissance. Un peu plus de deux hommes âgés sur cinq (40,8%) ont déclaré le mois et l'année de leur naissance contre environ trois hommes âgés sur cinq (59,2%) qui n'a déclaré que son année de naissance. Quant aux femmes âgées, 38,4% ont déclaré le mois et l'année de leur naissance contre 61,6% qui n'ont déclaré que l'année de leur naissance.

Contrairement à ce qui est attendu, il y a relativement plus d'hommes âgés que de femmes âgées (54,3% contre 45,7%). Or, l'espérance de vie à la naissance est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cette prédominance masculine résulterait des mauvaises déclarations de l'âge. En l'absence d'acte de naissance, les hommes ont tendance à se déclarer plus âgés qu'ils ne le sont alors que certaines femmes se

déclarent plus jeunes. Il pourrait aussi y avoir une sous-déclaration des femmes lors du dénombrement.

TABLEAU 1.01 : REPARTITION (EFFECTIF ET POURCENTAGE) DE LA POPULATION AGEE DE 60 ANS OU PLUS DES MENAGES ORDINAIRES PAR PRECISION SUR LA DECLARATION DE L'AGE SELON LE SEXE

Précision sur la déclaration de l'âge	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mois et année de naissance	106 142	40,8	84 227	38,4	190 369	39,7
Année de naissance seule	153 798	59,2	134 974	61,6	288 772	60,3
Ensemble	259 940	100,0	219 201	100,0	479 141	100,0

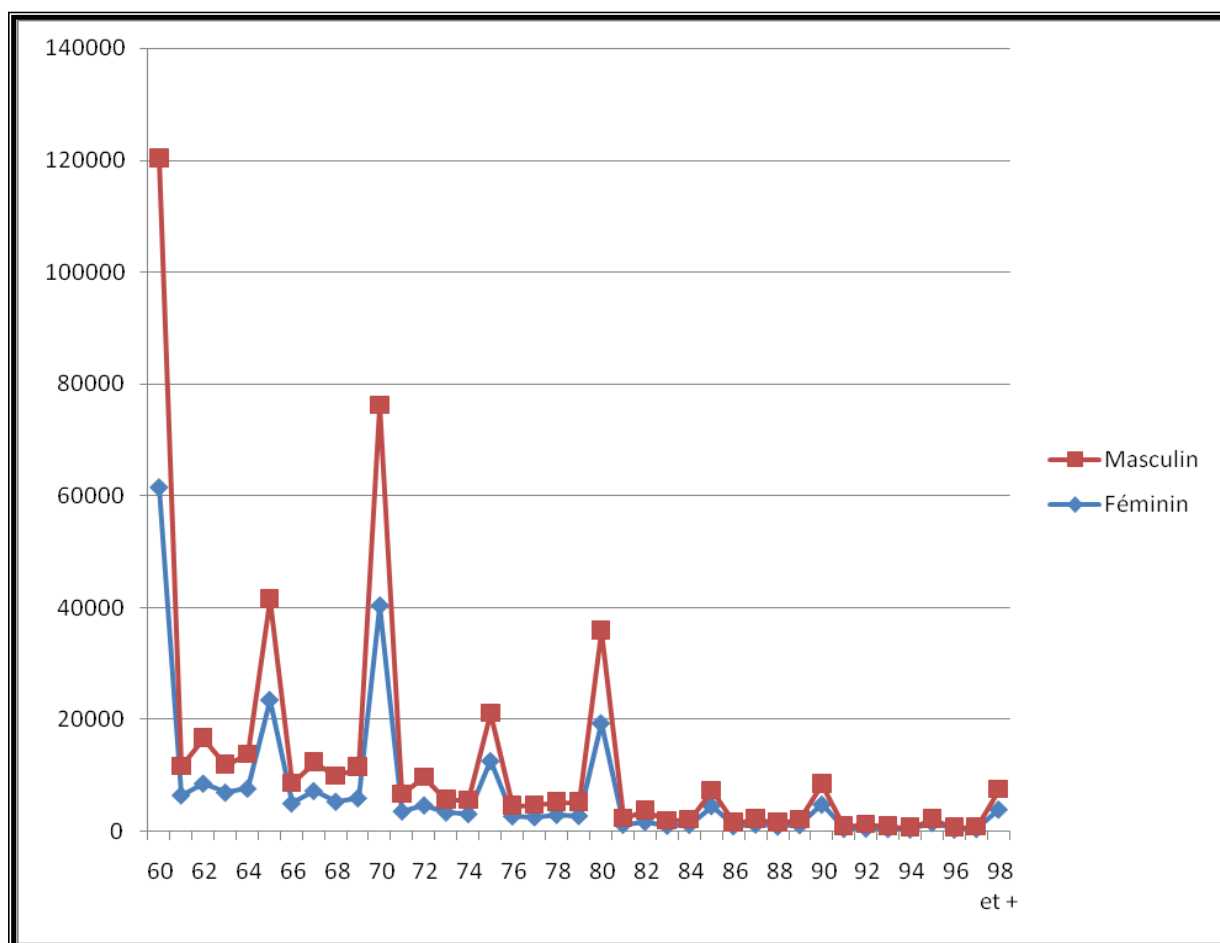
Il ressort du Tableau 1.02 que la majorité des personnes âgées n'ont déclaré que l'année de leur naissance quelle que soit la catégorie d'âges. Ainsi, 40,1% des personnes du troisième âge ont déclaré le mois et l'année de leur naissance alors que 59,9% qui n'ont déclaré que l'année de leur naissance. Par ailleurs, 37,9% des personnes du quatrième âge ont déclaré le mois et l'année de leur naissance et 62,1% seulement l'année de leur naissance.

Le Graphique 1.01 qui illustre la répartition des personnes âgées par année d'âge et sexe montre bien la supériorité numérique des hommes. De plus, on constate des attractions aux âges ronds se terminant par 0 et par 5 qui traduisent une mauvaise déclaration de l'âge.

TABLEAU 1.02 : REPARTITION (EFFECTIF ET POURCENTAGE) DE LA POPULATION AGEE DE 60 ANS OU PLUS DES MENAGES ORDINAIRES PAR PRECISION SUR LA DECLARATION DE L'AGE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Précision sur la déclaration de l'âge	Catégorie d'âges					
	60-79 ans		80 ans +		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mois et année de naissance	159 081	40,1	31 288	37,9	190 369	39,7
Année de naissance seule	237 489	59,9	51 283	62,1	288 772	60,3
Ensemble	396 570	100,0	82 571	100,0	479 141	100,0

GRAPHIQUE 1.01 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR AGE ET PAR SEXE



1.2.3.2. Evaluation externe

L'évaluation externe de la qualité de données du RGPH2 consiste à comparer les données relatives aux personnes âgées notamment, avec d'autres sources. La source à laquelle on peut recourir pour l'évaluation externe de la qualité de données est le RGPH1 de 1993.

Le poids démographique des personnes âgées dans la population des ménages ordinaires est plus élevé en 1993 qu'en 2009 (5,4% au RGPH1 contre 4,5% au RGPH2). La baisse du poids démographique des personnes âgées au RGPH2 dénote le rajeunissement de la population du Tchad comme l'a montré les analyses sur l'état et les structures de population.

Comparé aux données de certains pays africains, le poids démographique des personnes âgées en 2009 au Tchad est moins élevé que celui du Burkina Faso (5,1%, RGPH 2006) et du Bénin (5,5%, RGPH3 2003). En revanche, il est relativement plus élevé que celui du Rwanda (4,3%, RGPH3 2005).

Vue d'ensemble

Malgré que les gouvernements aient été encouragés à intégrer les principes des Nations Unies pour les personnes âgées dans leurs programmes nationaux, les personnes âgées ne bénéficient pas d'un appui de l'Etat au Tchad. Car le Gouvernement ne dispose pas encore de politique et de programme en faveur de ces personnes qui constituent la frange de la population la plus affectée par la pauvreté.

L'évaluation de la qualité des données a permis de noter que la majorité des personnes âgées n'ont pu déclarer que l'année de leur naissance. Les attractions aux âges ronds se terminant par 0 et par 5 traduisent une mauvaise déclaration de l'âge.

CHAPITRE 2 : VOLUME, STRUCTURE ET POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES PERSONNES AGEES

Ce deuxième chapitre présente d'abord au niveau national le volume et le poids démographique des personnes âgées en distinguant quelques catégories d'âges, puis la structure de cette population âgée par groupe d'âges et par sexe et ensuite, l'accroissement intercensitaire de la population des personnes âgées. Enfin, le chapitre aborde la répartition des personnes âgées selon quelques caractéristiques socioculturelles.

2.1. Vue globale au niveau national

2.1.1. Volume et poids démographique par catégorie d'âges (3^{ème} et 4^{ème} âge)

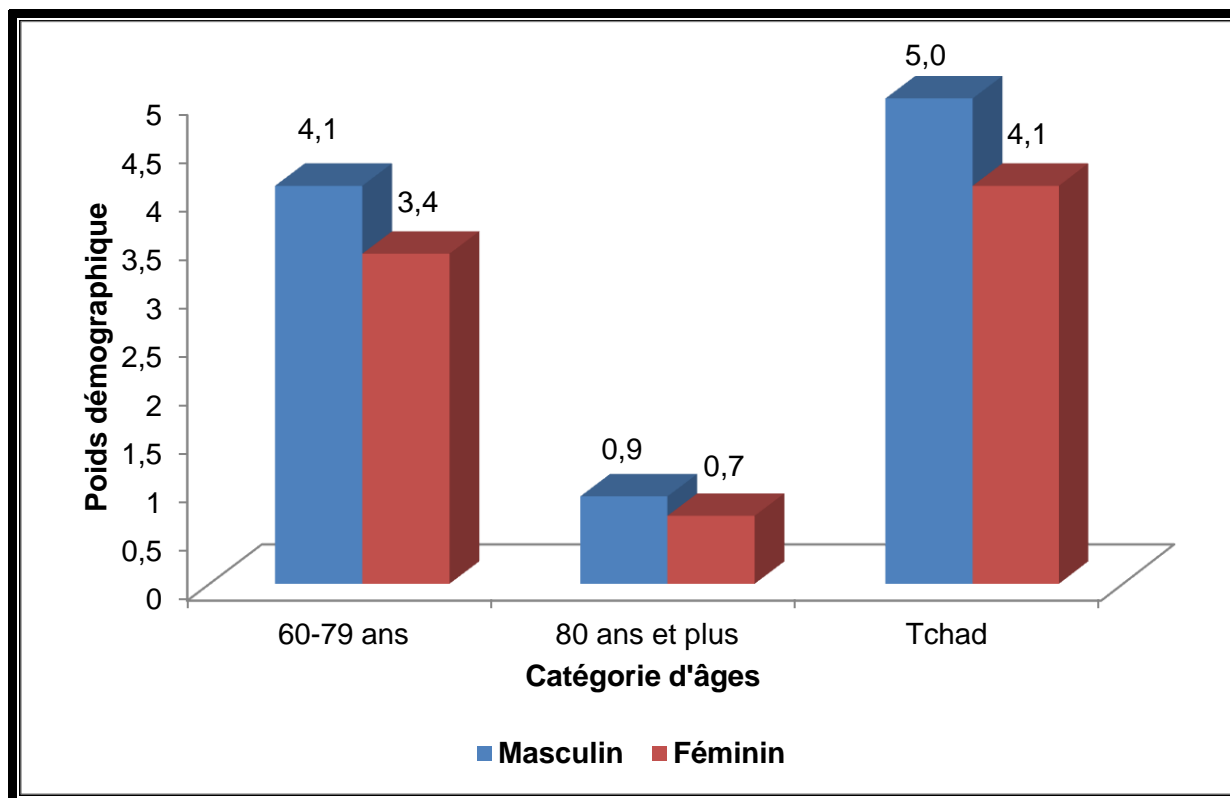
Le Tableau 2.01 qu'illustre le Graphique 2.01 donne les effectifs et le poids démographique des personnes âgées par catégorie d'âges. Il en ressort que les personnes âgées des ménages ordinaires représentent 4,5% de l'ensemble de la population des ménages ordinaires dont 5,0% d'hommes et 4,1% de femmes. Quel que soit le sexe, la majorité des personnes âgées appartiennent au troisième âge (3,7%) et le quatrième âge ne représente que 0,8%.

Les hommes du troisième âge ont un poids démographique de 4,1% et ceux du quatrième âge 0,9%. Quant aux femmes, leur poids démographique au troisième âge est de 3,4% et de 0,7% au quatrième.

TABLEAU 2.01 : EFFECTIF ET POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE

Catégorie d'âges	Sexe						% Femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
60-79 ans	213 880	4,1	182 690	3,4	396 570	3,7	46,1
80 ans et plus	46 060	0,9	36 511	0,7	82 571	0,8	44,2
Ensemble	259 940	5,0	219 201	4,1	479 141	4,5	45,7

GRAPHIQUE 2.01 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE



Le Tableau 2.02 donne les proportions des personnes âgées par catégorie d'âges selon le sexe. Il en ressort que 82,8% des personnes âgées sont du troisième âge et 17,2% au quatrième âge. Cette structure est quasi identique chez les femmes. En effet, 82,3% des hommes âgés sont du troisième âge et 17,7% du quatrième. Quant aux femmes âgées, 83,3% d'entre elles sont du troisième âge et 16,7% du quatrième âge.

TABLEAU 2.02 : PROPORTION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE

Catégorie d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
60-79 ans	82,3	83,3	82,8
80 ans et plus	17,7	16,7	17,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

2.1.2. Structure par groupe d'âges et par sexe

A la lecture du Tableau 2.03, on remarque que les personnes âgées sont plus nombreuses dans les groupes d'âges 60-64 ans, 65-69 ans et 70-74 ans. Près de 36% des personnes âgées appartiennent au groupe d'âges 60-64 ans, 17,2% sont du groupe d'âges 65-69 ans et 21,3% appartiennent au groupe d'âges 70-74 ans. Les autres groupes d'âges ne sont que faiblement représentés.

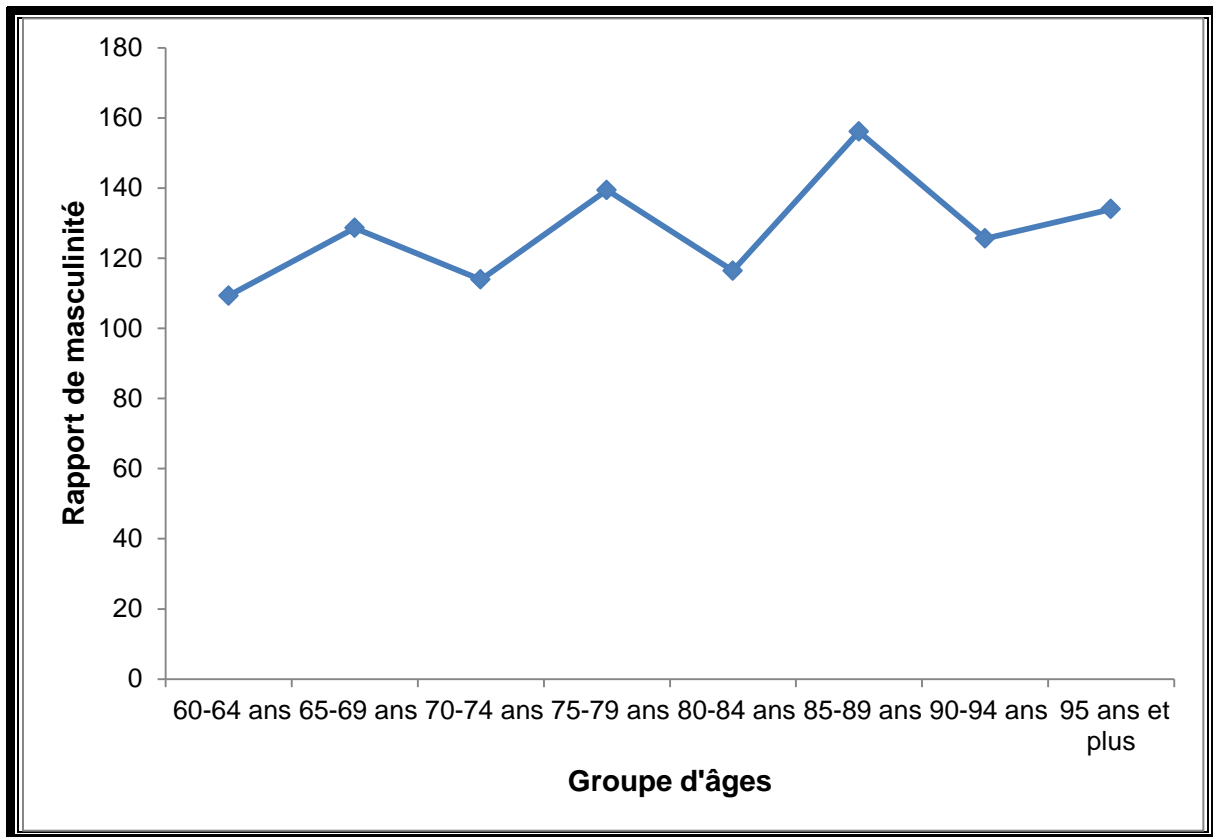
Cette structure est identique aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En effet, dans la population âgée masculine, la proportion des hommes âgés de 60-64 ans est de 34,5%. Elle est de 20,9% pour le groupe d'âges 70-74 ans et 17,8% pour le groupe 65-69 ans. Quant aux femmes âgées, les personnes âgées de 60-64 représentent 37,4% de la population âgée féminine, celles de 70-74 ans 21,8% et celles de 65-69 ans 16,5%.

Quel que soit le groupe d'âges, la population âgée féminine représente moins de la moitié des personnes âgées. Le rapport de masculinité révèle que dans tous les groupes d'âges, il y a plus d'hommes âgés que de femmes âgées. Le rapport de masculinité est de 118,6 hommes âgés pour 100 femmes âgées. La courbe des rapports de masculinité (Graphique 2.02) évolue en dents de scie tout en restant supérieur à 100 ; cela signifie qu'elle ne suit pas une progression régulière en rapport avec l'âge. La courbe indique que dans le groupe d'âges 85-89 ans, le RM est le plus élevé et qu'il est le moins élevé dans le groupe d'âges 60-64 ans.

TABLEAU 2.03: REPARTITION (EFFECTIF ET POURCENTAGE) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE

Groupe d'âges	Sexe						% Femmes	RM
	Masculin		Féminin		Total			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
60-64 ans	89 690	34,5	82 049	37,4	171 739	35,8	47,8	109,3
65-69 ans	46 398	17,9	36 081	16,5	82 479	17,2	43,7	128,6
70-74 ans	54 389	20,9	47 766	21,8	102 155	21,3	46,8	113,9
75-79 ans	23 403	9,0	16 794	7,7	40 197	8,4	41,8	139,4
80-84 ans	24 275	9,3	20 852	9,5	45 127	9,5	46,2	116,4
85-89 ans	8 821	3,4	5 652	2,6	14 473	3,0	39,1	156,1
90-94 ans	6 676	2,6	5 315	2,4	11 991	2,5	44,3	125,6
95 ans et plus	6 288	2,4	4 692	2,1	10 980	2,3	42,7	134,0
Ensemble	259 940	100,0	219 201	100,0	479 141	100,0	45,7	118,6

GRAPHIQUE 2.02 : RAPPORT DE MASCULINITE DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES



2.1.3. Evolution intercensitaire de la population des personnes âgées

Le Tableau 2.04 et le Graphique 2.03 indiquent que le poids démographique des personnes âgées des ménages ordinaires a connu une baisse entre le RGPH1 et le RGPH2 même si en volume, l'effectif des personnes âgées a connu une augmentation passant de 336 259 en 1993 à 479 141 en 2009. Ce poids démographique est passé de 5,4% en 1993 à 4,5% en 2009. L'effectif des personnes âgées a crû comme c'est le cas de l'effectif de la population totale et traduit une dynamique semblable à celle de la population totale. Cependant, il faut relever que le poids démographique des personnes âgées dans la population des ménages ordinaires est plus élevé en 1993 qu'en 2009 (5,4% au RGPH1 contre 4,5% au RGPH2).

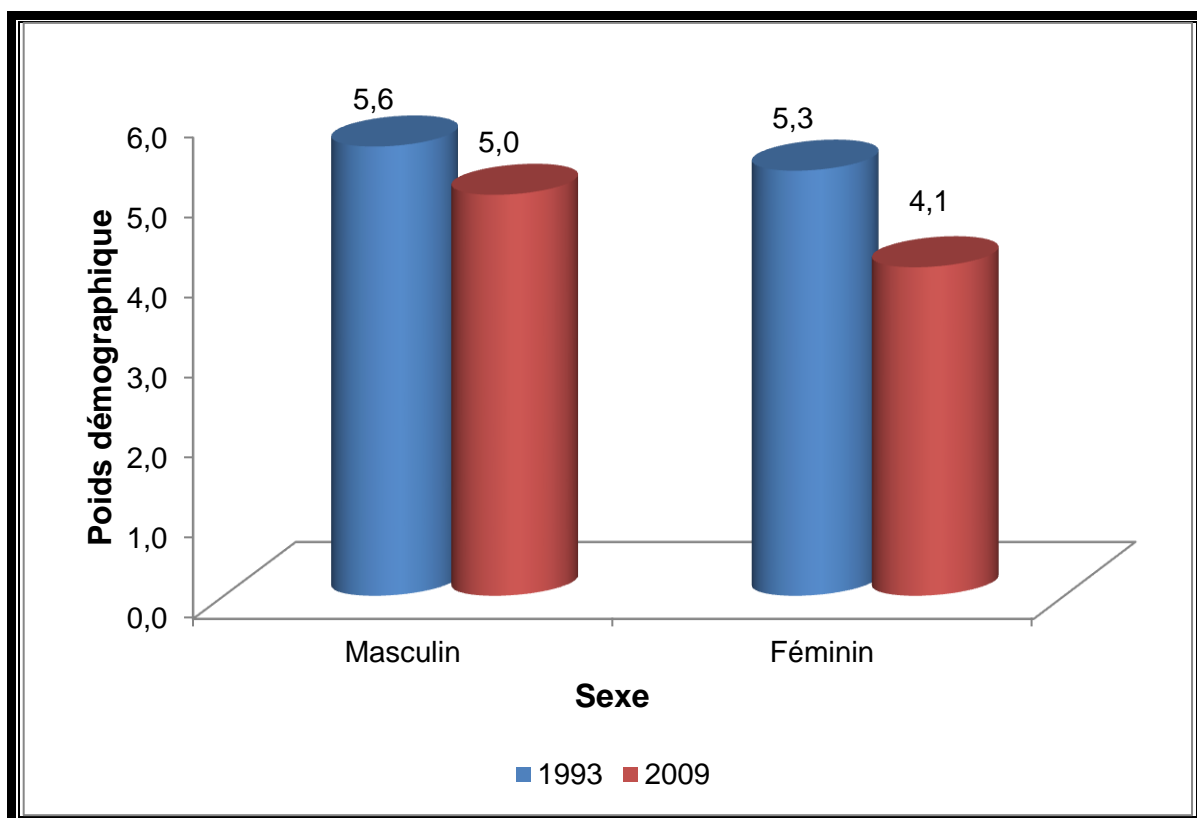
Quel que soit le sexe, le poids démographique des personnes âgées est en baisse entre 1993 et 2009 ; chez les hommes âgés, il est de 5,6% en 1993 et 5,0% en 2009 alors que chez les femmes âgées, il est de 5,3% au RGPH1 et 4,1% au RGPH2. Quelle que soit l'année de recensement, le poids démographique de la population masculine âgée est plus élevé que celui de la population féminine âgée (5,6% contre 5,3% en 1993 et 5,0% contre 4,1% en 2009). En 1993, il y avait 49,6% d'hommes âgés contre 50,4% de femmes

âgées. On assiste à l'effet inverse en 2009. En effet, au RGPH2 il y a 54,3% d'hommes âgés contre 45,7% de femmes âgées. La baisse du poids démographique des personnes âgées au RGPH2 est due au rajeunissement de la population du Tchad résultant d'une fécondité élevée.

TABLEAU 2.04 : EFFECTIF ET POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR ANNEE DE RECENSEMENT SELON LE SEXE

Année de recensement	Sexe						% Femmes
	Effectif			Poids démographique			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
1993	166 661	169 598	336 259	5,6	5,3	5,4	50,4
2009	259 940	219 201	479 141	5,0	4,1	4,5	45,7

GRAPHIQUE 2.03 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR ANNEE DE RECENSEMENT SELON LE SEXE



2.2. Répartition des personnes âgées selon le milieu et la région de résidence

2.2.1. Milieu de résidence

Dans le Tableau 2.05 sont présentés les poids démographiques des personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe. Il s'en dégage que le poids démographique des personnes âgées au Tchad est de 4,5% pour les deux sexes, 5,0% pour les hommes âgés et 4,1% pour les femmes âgées.

Le poids démographique des personnes âgées est plus élevé en milieu rural (4,7%) qu'en milieu urbain (4,0%). Chez les hommes âgés, le poids démographique est de 4,1% en milieu urbain contre 5,2% en milieu rural alors que chez les femmes âgées, il est de 3,9% et 4,1% respectivement en milieu urbain et en milieu rural.

TABLEAU 2.05 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	4,1	3,9	4,0
Rural	5,2	4,1	4,7
Ensemble	5,0	4,1	4,5

Le Tableau 2.06 montre que huit personnes âgées sur dix (80,7%) habitent en milieu rural contre deux sur dix en milieu urbain (19,3%). Quel que soit le sexe considéré, il y a relativement plus de personnes âgées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les femmes âgées représentent moins de la moitié des personnes âgées (45,7%). Quel que soit le milieu considéré, les hommes âgés sont toujours plus nombreux que les femmes : 52,9% en milieu urbain et 54,6% en milieu rural.

TABLEAU 2.06 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Milieu de résidence	Sexe						% Femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain	48 872	18,8	43 430	19,8	92 302	19,3	47,1
Rural	211 068	81,2	175 771	80,2	386 839	80,7	45,4
Ensemble	259 940	100,0	219 201	100,0	479 141	100,0	45,7

2.2.2. Région de résidence

Douze régions sur vingt-deux ont un poids démographique des personnes âgées supérieur au niveau national (Tableau 2.07 et Graphique 2.04). Il s'agit des régions de Wadi Fira (6,1%), du Batha (5,8%), du Guéra (5,6%), du Ouaddaï (5,5%), du Kanem (5,4%), du Tibesti (5,4%), de Hadjer Lamis (5,3%), du Mayo Kebbi Est (5,3%), du Chari Baguirmi (5,1%), du Salamat (5,0%), du Barh El Gazal et du Lac (4,6%). Le poids démographique des personnes âgées dans les dix autres régions est inférieur à la moyenne nationale.

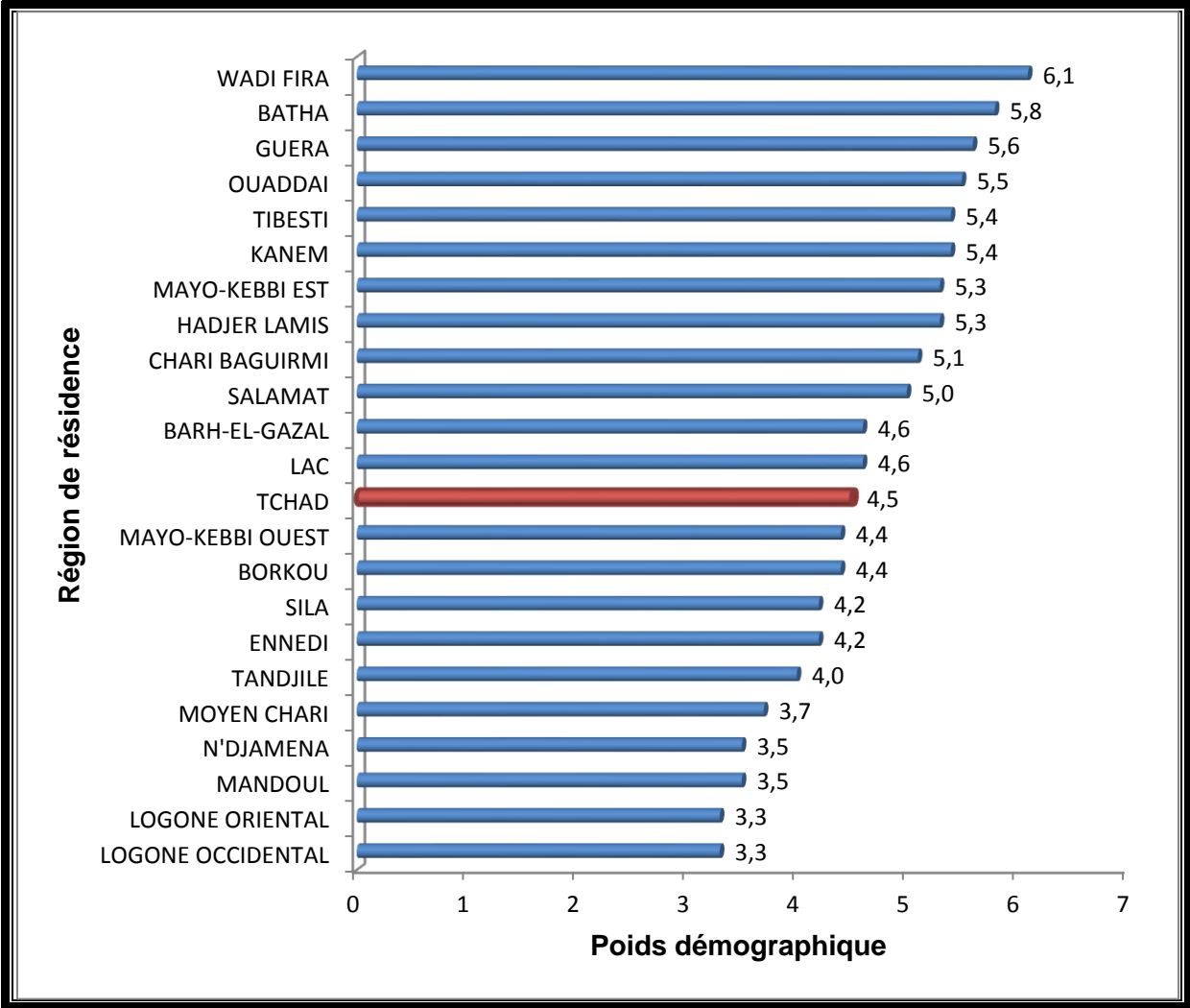
Dans quatorze des vingt-deux régions, le poids démographique des hommes âgés est supérieur au niveau national (5,0%). Les régions qui ont un poids démographique des hommes âgés très élevé sont : le Wadi Fira (7,0%), le Tibesti (6,8%), le Kanem (6,7%) et le Batha (6,6%). Le poids démographique des femmes âgées est élevé dans les régions du Guéra (5,4%), du Wadi Fira (5,2%), du Batha (5,1%) et du Ouaddaï (5,0%).

Neuf régions sur vingt-deux ont un poids démographique des femmes âgées au-delà du niveau national (4,1%). Le poids démographique des femmes âgées est très élevé dans les régions du Guéra (5,4%), de Wadi Fira (5,2%), du Batha (5,1%) et du Ouaddaï (5,0%). Les autres régions ont un poids démographique des femmes âgées ne dépassant pas 5%.

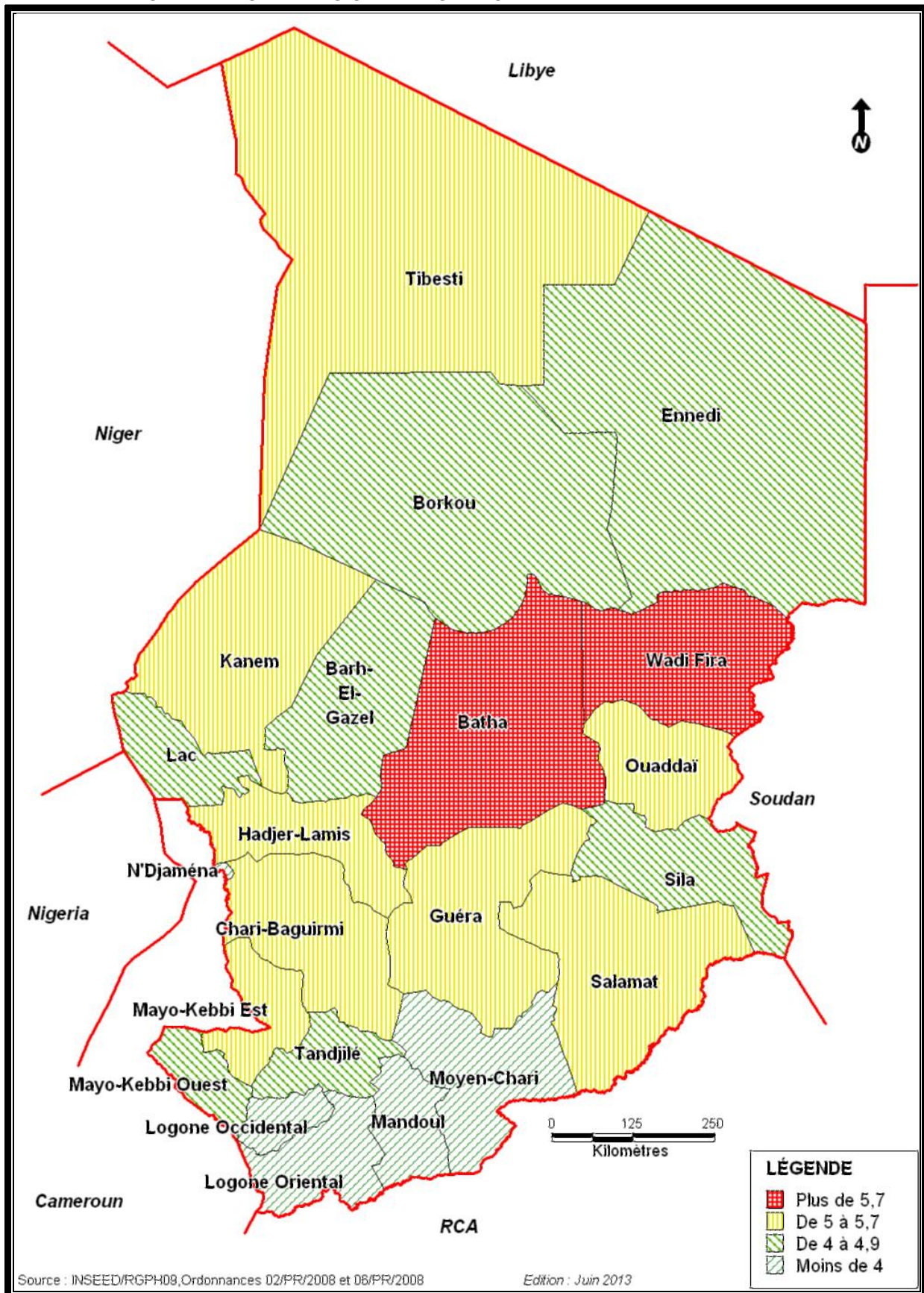
TABLEAU 2.07 : EFFECTIF ET POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Batha	15 429	6,6	12 868	5,1	28 297	5,8
Borkou	2 521	5,1	1 532	3,5	4 053	4,4
Chari Baguirmi	17 692	6,2	11 662	4,0	29 354	5,1
Guéra	15 473	6,0	14 852	5,4	30 325	5,6
Hadjer Lamis	17 340	6,2	12 340	4,4	29 680	5,3
Kanem	10 885	6,7	7 217	4,2	18 102	5,4
Lac	12 425	5,7	7 508	3,5	19 933	4,6
Logone Occidental	10 954	3,3	11 984	3,4	22 938	3,3
Logone Oriental	11 858	3,2	12 794	3,3	24 652	3,3
Mandoul	10 519	3,4	11 519	3,6	22 038	3,5
Mayo-Kebbi Est	21 406	5,8	19 310	4,8	40 716	5,3
Mayo-Kebbi Ouest	12 616	4,6	12 395	4,3	25 011	4,4
Moyen Chari	10 881	3,8	10 145	3,5	21 026	3,7
Ouaddaï	18 268	6,0	16 704	5,0	34 972	5,5
Salamat	7 869	5,5	6 992	4,6	14 861	5,0
Tandjilé	12 981	4,1	13 265	3,8	26 246	4,0
Wadi Fira	13 966	7,0	11 086	5,2	25 052	6,1
N'Djaména	18 454	3,7	14 145	3,2	32 599	3,5
Barh El Gazal	8 073	5,9	3 716	3,1	11 789	4,6
Ennedi	3 807	5,3	1 685	2,9	5 492	4,2
Sila	5 810	4,6	5 109	3,9	10 919	4,2
Tibesti	713	6,8	373	3,8	1 086	5,4
Tchad	259 940	5,0	219 201	4,1	479 141	4,5

GRAPHIQUE 2.04 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DANS LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION



CARTE 2.01 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE



Le Tableau 2.08 ci-après donne le poids démographique des personnes âgées selon la catégorie d'âges. Il en ressort que le poids démographique des personnes âgées dans la population des ménages ordinaires est de 4,5%. Au niveau national, le poids démographique des personnes du troisième âge est de 3,7% ; il est de 0,8% pour celles du quatrième âge.

Dans quatorze régions sur vingt-deux, le poids démographique des personnes du troisième âge est supérieur à la moyenne nationale. Ces régions sont les suivantes : le Kanem (4,7%), le Wadi Fira (4,7%), le Batha (4,5%), le Tibesti (4,5%), le Guéra (4,4%), le Mayo-Kebbi Est (4,4%), le Hadjer Lamis (4,3%), le Ouaddaï (4,3%), le Chari Baguirmi (4,2%), le Salamat(4,0%), le Barh-El-Gazal (4,0%), le Borkou(3,9%), le Lac (3,9%) et enfin l'Ennedi (3,8%). Le poids démographique des personnes du troisième âge est inférieur à la moyenne nationale dans les huit autres régions.

Le poids démographique des personnes du quatrième âge est supérieur ou égal à la moyenne nationale (0,8%) dans douze des vingt-deux régions. Ce sont les régions de Wadi Fira (1,4%), du Batha (1,3%), du Guéra (1,2%), du Ouaddaï (1,2%), de Hadjer Lamis (1,0%), du Salamat (1,0%), du Chari Baguirmi (0,9%), du Mayo Kebbi Est (0,9%), du Mayo Kebbi Ouest (0,9%) , du Tibesti (0,9%), du Lac (0,8%) et enfin du Sila (0,8%). Dans les dix autres régions, le poids démographique des personnes du quatrième âge est inférieur au niveau national.

TABLEAU 2.08 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Région de résidence	Catégorie d'âges		
	60-79	80 et +	Total
Batha	4,5	1,3	5,8
Borkou	3,9	0,5	4,4
Chari Baguirmi	4,2	0,9	5,1
Guéra	4,4	1,2	5,6
Hadjer Lamis	4,3	1,0	5,3
Kanem	4,7	0,7	5,4
Lac	3,9	0,8	4,6
Logone Occidental	2,9	0,4	3,3
Logone Oriental	2,8	0,5	3,3
Mandoul	3,1	0,5	3,5
Mayo Kebbi Est	4,4	0,9	5,3
Mayo Kebbi Ouest	3,6	0,9	4,4
Moyen Chari	3,1	0,5	3,7
Ouaddaï	4,3	1,2	5,5
Salamat	4,0	1,0	5,0
Tandjilé	3,4	0,5	4,0
Wadi Fira	4,7	1,4	6,1
N'Djaména	2,9	0,5	3,5
Barh-El-Gazal	4,0	0,6	4,6
Ennedi	3,8	0,4	4,2
Sila	3,4	0,8	4,2
Tibesti	4,5	0,9	5,4
Tchad	3,7	0,8	4,5

Le Tableau 2.09 donnant la répartition en pourcentage de personnes âgées par région montre qu'elles sont plus nombreuses dans les régions du Mayo Kebbi Est (8,5%) et du Ouaddaï (7,3%). Dans quatre régions, la proportion des personnes âgées est supérieure à 6%. Il s'agit de N'Djaména (6,8%), du Guéra (6,3%), de Hadjer-Lamis (6,2%) et du Chari Baguirmi (6,1%).

Parmi les personnes âgées de sexe féminin, 8,8% sont recensées dans le Mayo-Kebbi Est, 7,6% dans le Ouaddaï, 6,8% dans le Guéra, 6,5% dans la ville de N'Djaména et 6,1% dans la Tandjilé. Ces régions sont celles qui abritent le plus de femmes âgées. Les régions dans lesquelles les femmes âgées sont les moins nombreuses sont le Tibesti (0,2%), l'Ennedi (0,8%) et le Borkou (0,7%).

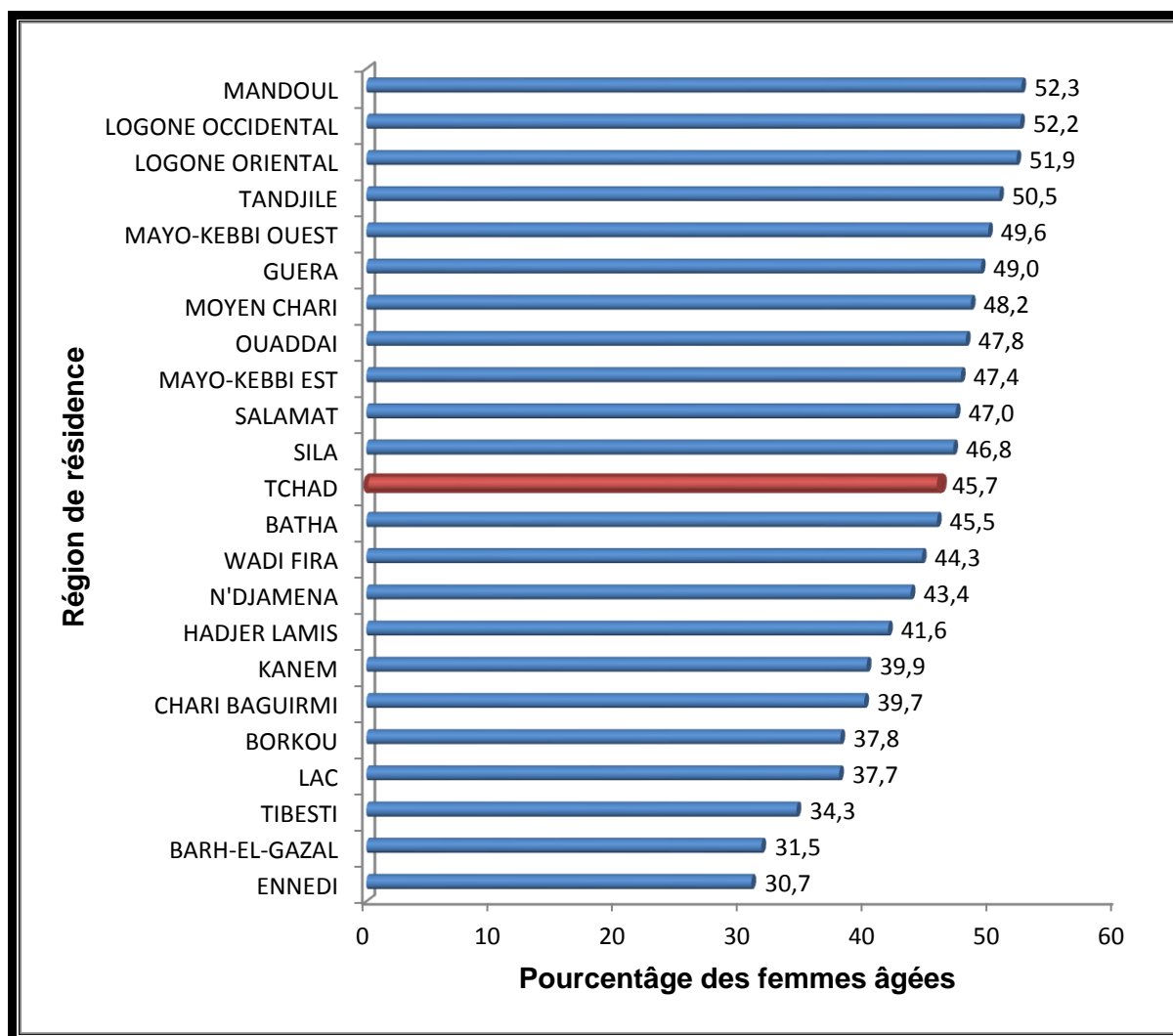
Les plus fortes proportions d'hommes âgés sont constatées dans le Mayo-Kebbi Est (8,2%), à N'Djaména (7,1%) et dans le Ouaddaï (7,0%). C'est dans les régions du Tibesti (0,3%), du Borkou (1,0%) et de l'Ennedi (1,5%) que l'on retrouve le moins d'hommes âgés.

Il y a relativement plus de femmes âgées que d'hommes âgés dans les régions du Mandoul (52,3%), du Logone Occidental (52,2%), du Logone Oriental (51,9%) et de la Tandjilé (50,5%). Dans onze régions, la proportion de femmes âgées est supérieure à la moyenne nationale (45,7%).

TABLEAU 2.09 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe			% Femmes
	Masculin	Féminin	Total	
Batha	5,9	5,9	5,9	45,5
Borkou	1,0	0,7	0,8	37,8
Chari Baguirmi	6,8	5,3	6,1	39,7
Guéra	6,0	6,8	6,3	49,0
Hadjer Lamis	6,7	5,6	6,2	41,6
Kanem	4,2	3,3	3,8	39,9
Lac	4,8	3,4	4,2	37,7
Logone Occidental	4,2	5,5	4,8	52,2
Logone Oriental	4,6	5,8	5,1	51,9
Mandoul	4,0	5,3	4,6	52,3
Mayo Kebbi Est	8,2	8,8	8,5	47,4
Mayo Kebbi Ouest	4,9	5,7	5,2	49,6
Moyen Chari	4,2	4,6	4,4	48,2
Ouaddaï	7,0	7,6	7,3	47,8
Salamat	3,0	3,2	3,1	47,0
Tandjilé	5,0	6,1	5,5	50,5
Wadi Fira	5,4	5,1	5,2	44,3
N'Djaména	7,1	6,5	6,8	43,4
Barh-El-Gazal	3,1	1,7	2,5	31,5
Ennedi	1,5	0,8	1,1	30,7
Sila	2,2	2,3	2,3	46,8
Tibesti	0,3	0,2	0,2	34,3
Tchad	100,0	100,0	100,0	45,7

GRAPHIQUE 2.05 : POURCENTAGE DES FEMMES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE



Le Tableau 2.10 révèle que, si l'on considère les proportions les plus élevées, 8,6% des personnes du troisième âge résident dans le Mayo Kebbi Est, 7,0% à N'Djaména et 6,9% dans le Ouaddaï. Les proportions des personnes du troisième âge les plus faibles sont observées dans les régions du Tibesti (0,2%), de l'Ennedi (1,3%) et du Sila (2,2%).

Pour ce qui est des personnes du quatrième âge, 9,2% sont dans le Ouaddaï, 8,0% dans le Guéra et autant dans le Mayo Kebbi Est, 7,7% dans le Batha, 6,9% dans le Wadi Fira, 6,8% dans le Hadjer Lamis, 6,5% dans le Chari Baguirmi, 5,9% dans le Mayo-Kebbi Ouest et 5,8% à N'Djaména. Les autres régions présentent des proportions des personnes du quatrième âge inférieures à 5%.

TABLEAU 2.10 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Région de résidence	Catégorie d'âges					
	3 ^{ème} Âge 60-79 ans		4 ^{ème} Âge 80 ans et +		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Batha	21 979	5,5	6 318	7,6	28 297	5,9
Borkou	3 630	0,9	423	0,5	4 053	0,9
Chari Baguirmi	23 989	6,1	5 365	6,5	29 354	6,1
Guéra	23 742	6,0	6 583	8,0	30 325	6,3
Hadjer Lamis	24 076	6,1	5 604	6,8	29 680	6,2
Kanem	15 781	4,0	2 321	2,8	18 102	3,8
Lac	16 679	4,2	3 254	3,9	19 933	4,2
Logone Occidental	20 194	5,1	2 744	3,3	22 938	4,8
Logone Oriental	21 099	5,3	3 553	4,3	24 652	5,1
Mandoul	19 153	4,8	2 885	3,5	22 038	4,6
Mayo Kebbi Est	34 122	8,6	6 594	8,0	40 716	8,5
Mayo Kebbi Ouest	20 161	5,1	4 850	5,9	25 011	5,2
Moyen Chari	17 933	4,5	3 093	3,7	21 026	4,4
Ouaddaï	27 384	6,9	7 588	9,2	34 972	7,3
Salamat	11 805	3,0	3 056	3,7	14 861	3,1
Tandjilé	22 690	5,7	3 556	4,3	26 246	5,5
Wadi Fira	19 337	4,9	5 715	6,9	25 052	5,2
N'Djaména	27 844	7,0	4 755	5,8	32 599	6,8
Barh El Gazal	10 248	2,6	1 541	1,9	11 789	2,5
Ennedi	4 947	1,3	545	0,7	5 492	1,1
Sila	8 872	2,2	2 047	2,5	10 919	2,3
Tibesti	905	0,2	181	0,2	1 086	0,2
Tchad	396 570	100,0	82 571	100,0	479 141	100,0

2.3. Volume et poids démographique des personnes âgées selon quelques caractéristiques socioculturelles

2.3.1. Ethnie

Le Tableau 2.11 illustré par le Graphique 2.06 permet de dénombrer sept grands groupes ethniques dont le poids démographique des personnes âgées est faible et inférieur à la moyenne nationale. Ce sont, notamment, les Moundang (4,5%), les Karo/Zimé/Péré (4,2%), les Zaghawa (Bideyat/Kobé) (4,2%), les Marba/Lélé/Mesmé (4,0%), les Autres ethnies d'origine étrangère (3,9%), les Gabri/Kabalaye/Nangtchéré/Soumraye et autres (3,4%) et les Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres) (3,4%). A l'opposé, quatorze grands groupes ethniques ont des vieillards dont le poids démographique est supérieur à la moyenne nationale.

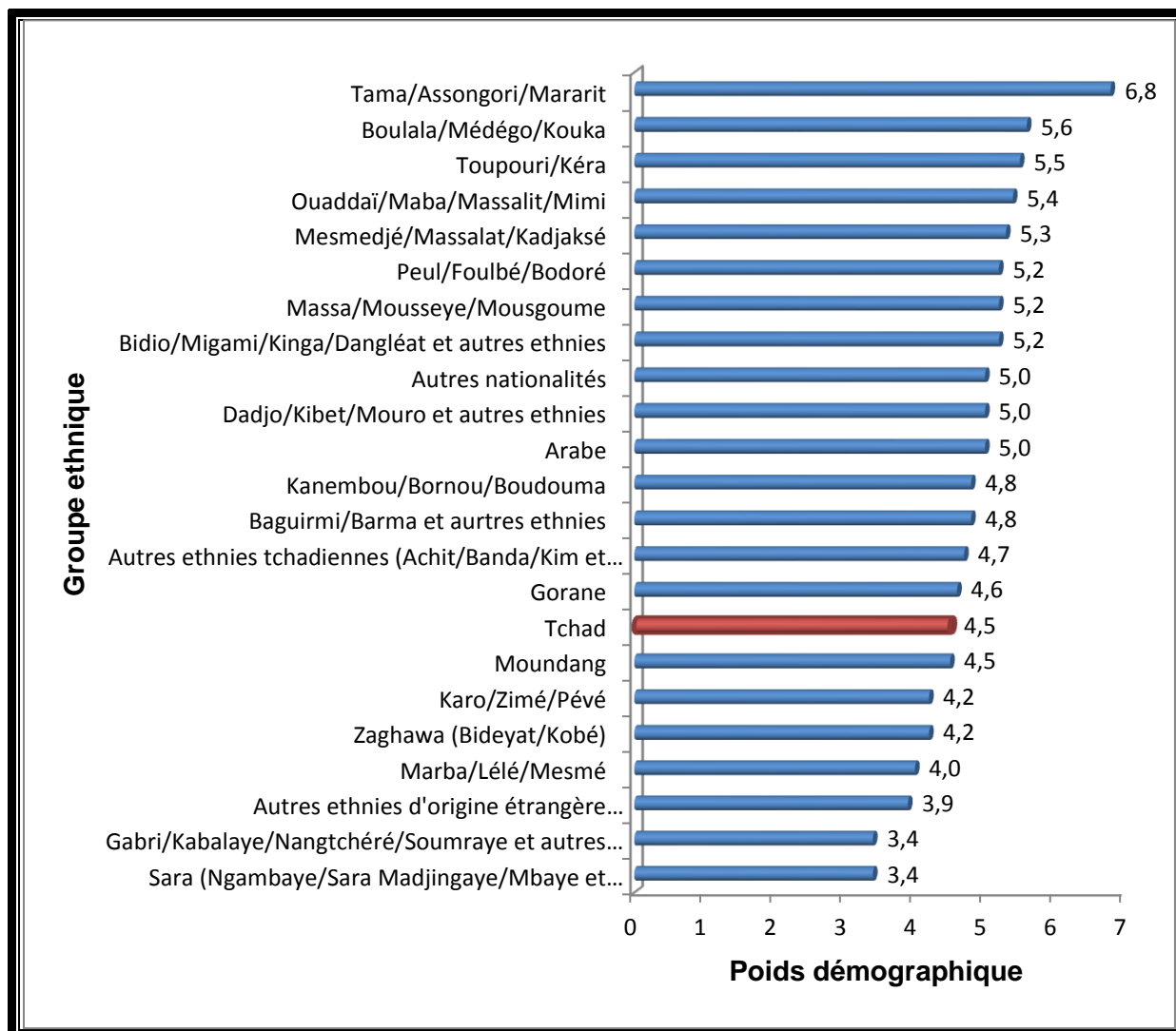
Hormis le groupe ethnique Moundang dont le poids démographique des hommes âgés est inférieur à celui des femmes (4,4% chez les hommes âgés contre 4,6% chez les

femmes âgées), le poids démographique des hommes âgés dans tous les autres groupes ethniques est supérieur à celui des femmes âgées.

TABLEAU 2.11 : EFFECTIF ET POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE SEXE

Groupe ethnique	Sexe					
	Effectif			Poids démographique		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gorane	21 874	11 892	33 766	5,6	3,4	4,6
Arabe	39 674	29 558	69 232	5,8	4,3	5,0
Baguirmi/Barma et autres ethnies	3 694	3 029	6 723	5,4	4,3	4,8
Kanembou/Bornou/Boudouma	26 076	17 445	43 521	5,8	3,9	4,8
Boulala/Médégo/Kouka	12 484	9 417	21 901	6,4	4,8	5,6
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	21 280	19 072	40 352	5,9	5,0	5,4
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	6 346	3 733	10 079	5,1	3,2	4,2
Dadjo/Kibet/Mouro et autres ethnies	7 088	6 758	13 846	5,2	4,8	5,0
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	10 381	10 036	20 417	5,4	5,0	5,2
Moundang	5 831	6 358	12 189	4,4	4,6	4,5
Massa/Mousseye/Mousgoume	14 454	12 325	26 779	5,8	4,6	5,2
Toupouri/Kéra	5 989	5 892	11 881	5,9	5,2	5,5
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies)	45 509	49 123	94 632	3,3	3,4	3,4
Peul/Foulbé/Bodoré	6 957	4 550	11 507	6,2	4,1	5,2
Tama/Assongori/Mararit	6 427	5 500	11 927	7,7	6,0	6,8
Gabri/Kabalaye/Nangtchéré/Soum raye et autres ethnies	4 441	4 238	8 679	3,6	3,2	3,4
Marba/Lélé/Mesmé	6 276	6 419	12 695	4,1	3,8	4,0
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	2 844	2 881	5 725	5,6	5,1	5,3
Karo/Zimé/Péré	3 156	2 949	6 105	4,5	3,9	4,2
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	6 505	6 126	12 631	5,0	4,4	4,7
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	1 636	1 074	2 710	4,7	3,1	3,9
Autres nationalités	1 018	826	1 844	5,6	4,4	5,0
Ensemble	259 940	219 201	479 141	5,0	4,1	4,5

GRAPHIQUE 2.06 : POIDS DEMOGRAPHIQUE DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE



2.3.2. Nationalité

Le Tableau 2.12 fournit les effectifs et le poids démographique des personnes âgées de nationalité étrangère dans la population des personnes âgées correspondante par groupe de nationalités selon le sexe. Le poids démographique des personnes âgées de nationalité étrangère est de 5,0% (5,6% chez les hommes âgés et 4,4% chez les femmes âgées). Quel que soit le groupe de nationalités, le poids démographique des hommes âgés est plus élevé que celui des femmes âgées.

L'Afrique Centrale et le Reste du monde constituent les régions dont le poids démographique des personnes âgées est plus élevé (6,1%). Les poids démographiques des personnes âgées ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest et d'autres pays africains que ceux des régions citées sont respectivement 4,3% et 4,4%.

Les nationalités dont le poids démographique des personnes âgées est le plus élevé appartiennent au Reste du monde (7,1%) et le plus bas dans les pays regroupés sous « Autre Afrique » (4,8%). Chez les femmes âgées de nationalité étrangère, le poids démographique le plus élevé (6,1%) est observé en Afrique Centrale et le plus bas en Afrique de l'Ouest (2,9%).

TABLEAU 2.12 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES SELON LE SEXE

Groupe de nationalités	Sexe					
	Effectif			Poids démographique		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Afrique Centrale	255	335	590	6,2	6,1	6,1
Afrique de l'Ouest	346	150	496	5,5	2,9	4,3
Autre Afrique	308	264	572	4,8	4,0	4,4
Reste du monde	106	76	182	7,1	5,2	6,1
Ensemble	1 015	825	1 840	5,6	4,4	5,0

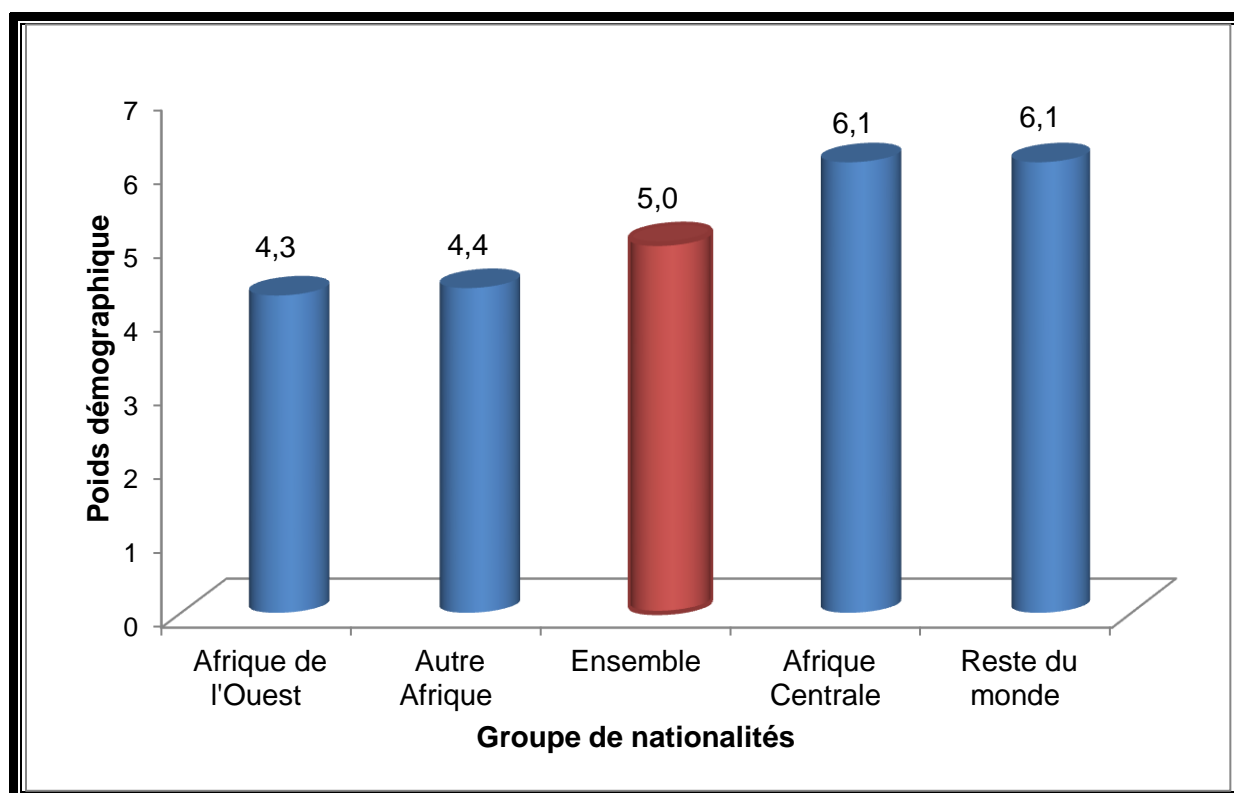
Les données du Tableau 2.13 et du Graphique 2.07 montrent le poids démographique des personnes âgées de nationalité étrangère dans la population des personnes âgées correspondante par groupe de nationalités selon la catégorie d'âges. Quel que soit le groupe de nationalités, le poids démographique des personnes du troisième âge est plus élevé que celui des personnes du quatrième âge. Dans l'ensemble, le poids démographique est de 5,0% ; ce poids est de 4,1% chez les personnes du troisième âge et 0,9% chez celles du quatrième âge.

Les poids démographiques des personnes de nationalité étrangère du troisième âge sont les plus élevés dans le Reste du monde (5,3%) et en Afrique Centrale (5,1%). Pour le quatrième âge, le poids démographique est quasi le même dans les différents groupes de nationalités (environ 1%).

TABLEAU 2.13 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES SELON LA CATEGORIE D'AGES

Groupe de nationalités	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et plus	Total
Afrique Centrale	5,1	1,0	6,1
Afrique de l'Ouest	3,4	0,9	4,3
Autre Afrique	3,6	0,8	4,4
Reste du monde	5,3	0,8	6,1
Ensemble	4,1	0,9	5,0

GRAPHIQUE 2.07 : POIDS DEMOGRAPHIQUE DES PERSONNES AGEES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES



2.3.3. Religion

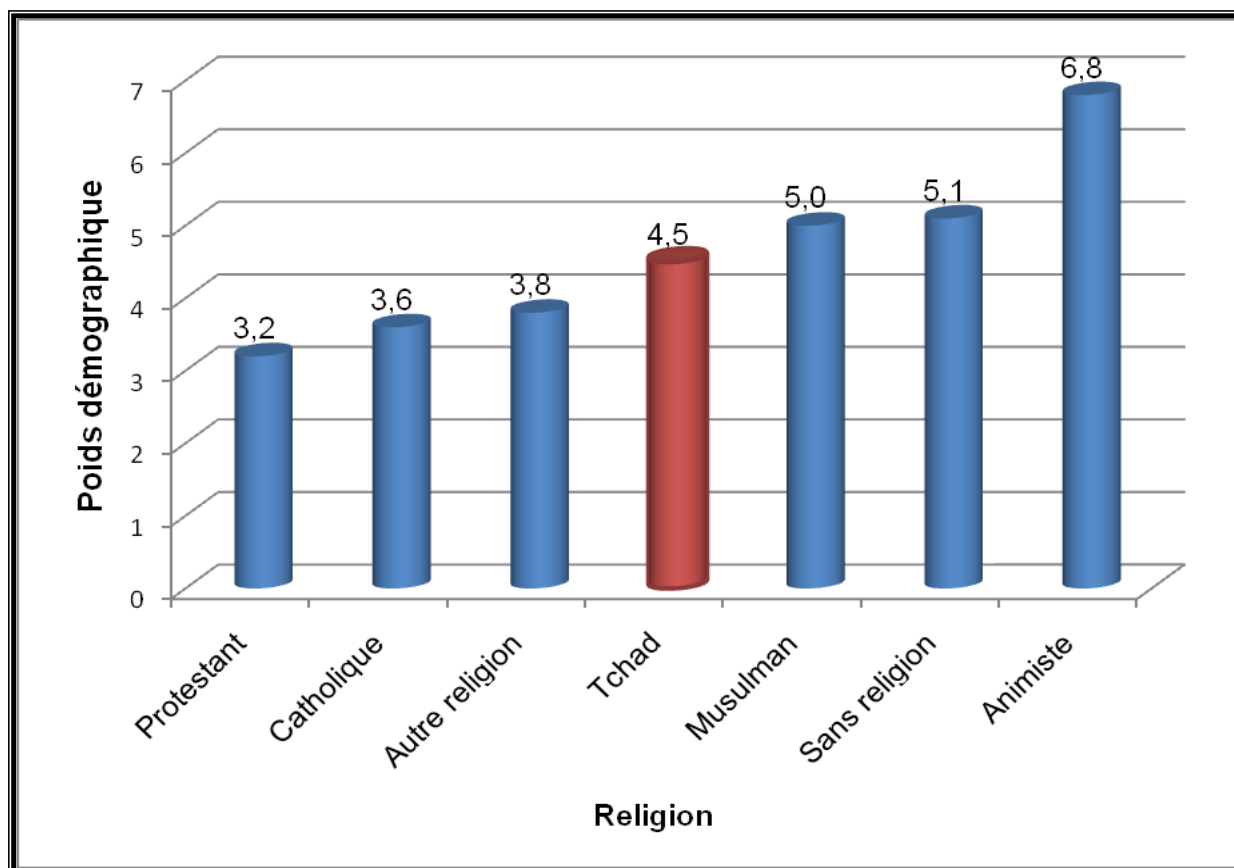
Au Tchad, les personnes âgées animistes sont les plus nombreuses (6,8%). Les personnes âgées sans religion et musulmanes ont presque le même poids démographique (respectivement 5,1% et 5,0%). Les personnes âgées de religion chrétienne sont relativement les moins nombreuses. En effet, le poids démographique des personnes âgées catholiques est de 3,6% et celui des protestants est de 3,2%.

Le poids démographique des personnes âgées animistes est le plus élevé chez les hommes (7,6%) que chez les femmes (6,0%). Quel que soit le sexe, ce poids des animistes est le plus élevé de toutes les religions. Le poids démographique des personnes protestantes aussi bien de sexe masculin que de sexe féminin est le plus bas de toutes les religions (3,2%).

TABEAU 2.14 : EFFECTIF ET POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR RELIGION SELON LE SEXE

Religion	Sexe					
	Effectif			Poids démographique		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Animiste	16 647	13 013	29 660	7,6	6,0	6,8
Catholique	32 874	40 570	73 444	3,5	3,8	3,6
Musulman	174 796	130 202	304 998	5,7	4,3	5,0
Protestant	26 666	28 632	55 298	3,2	3,2	3,2
Autres religions	1 111	1 012	2 123	3,9	3,7	3,8
Sans religion	7 846	5 772	13 618	5,4	4,8	5,1
Ensemble	259 940	219 201	479 141	5,0	4,1	4,5

GRAPHIQUE 2.08 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR RELIGION SELON LE SEXE



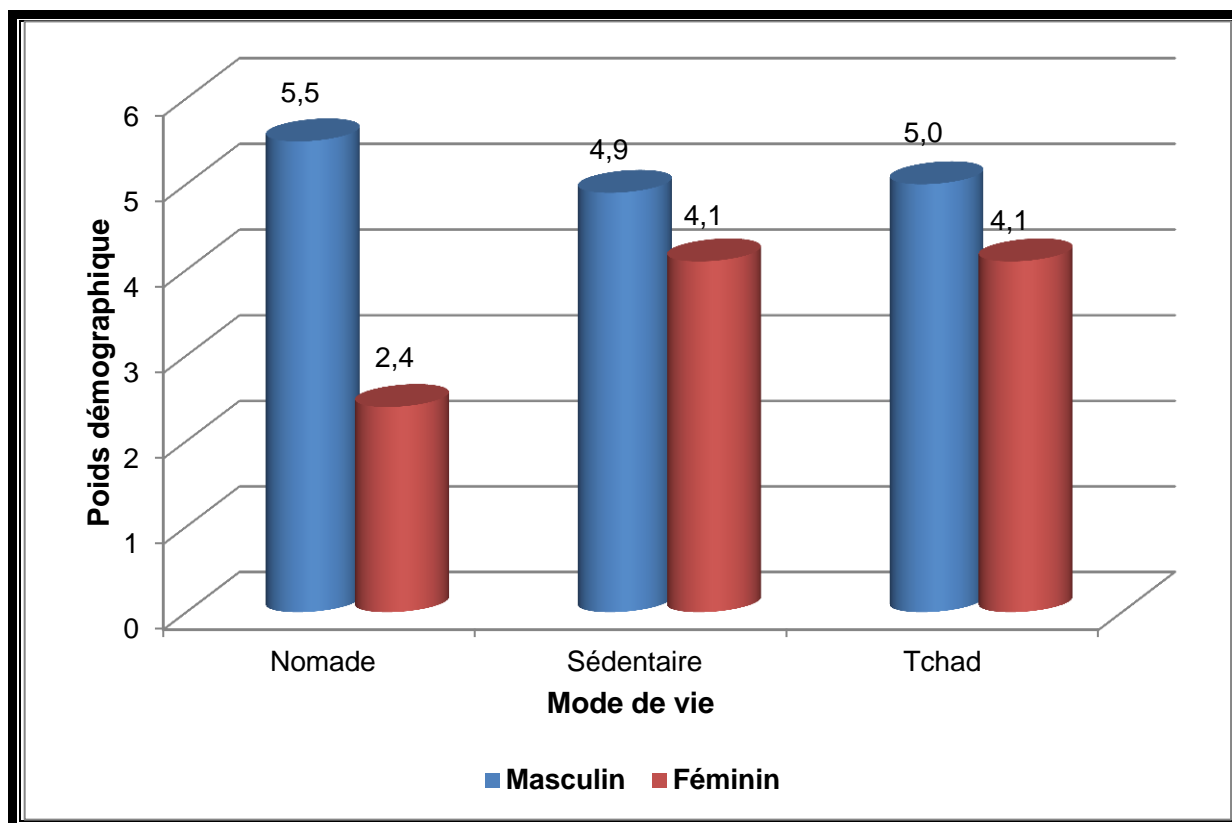
2.3.4. Mode de vie

Le Tableau 2.15 et le Graphique 2.09 indiquent que l'écart entre le poids démographique des nomades et celui des sédentaires est faible (4,1% contre 4,5%). Cependant, il y a relativement plus de femmes âgées dans la population sédentaire (4,1%) que dans la population nomade (2,4%) et inversement plus d'hommes âgés dans la population nomade (5,5%) que dans la population sédentaire (4,9%).

TABLEAU 2.15 : EFFECTIF ET POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE SELON LE SEXE

Mode de vie	Sexe					
	Effectif			Poids démographique		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nomade	10 877	4 081	14 958	5,5	2,4	4,1
Sédentaire	249 063	215 120	464 183	4,9	4,1	4,5
Tchad	259 940	219 201	479 141	5,0	4,1	4,5

GRAPHIQUE 2.09 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE SELON LE SEXE



Vue d'ensemble

Au Tchad, les personnes âgées représentent 4,5% de la population totale des ménages ordinaires. Le poids démographique des hommes âgés est de 5,0% et celui des femmes âgées, 4,1%. Les personnes du troisième âge (60-79 ans) ont un poids démographique de 3,7% dans la population des ménages ordinaires et celles du quatrième âge (80 ans et plus) 0,8%.

Le poids démographique des personnes âgées a baissé entre 1993 et 2009, passant de 5,4% à 4,5%.

Quel que soit le sexe, les personnes âgées résident plus en milieu rural (4,7%) qu'en milieu urbain (4,0%). C'est dans le groupe ethnique Tama/Assongori/Mararit que l'on rencontre le plus de personnes âgées (6,8%). Les personnes âgées animistes sont plus nombreuses (6,8%) et protestantes les moins nombreuses (3,2%). Il y a relativement presque autant de personnes âgées dans la population nomade (4,1%) que dans la population sédentaire (4,5%).

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES PERSONNES AGEES

Le troisième chapitre présente les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées notamment la situation matrimoniale, la religion, l'ethnie, la nationalité, l'alphabétisation et le niveau d'instruction.

3.1. Situation matrimoniale des personnes âgées

Il ressort du Tableau 3.01 que près d'une personne âgée sur deux (46,0%) est monogame et environ une personne âgée sur quatre (23,1%) est veuve. Les personnes âgées polygames représentent 15,2%.

Les monogames représentent environ 60% des hommes âgés ; les polygames à deux femmes 21,1% et ceux à trois femmes, 5,6%. Les femmes âgées mariées en régime monogamique constituent près de 30% des femmes ; celles mariées à des hommes ayant deux femmes 8,1% et 45,5% d'entre elles sont veuves.

En milieu urbain, les monogames sont relativement les plus nombreux (45,2%). Les veufs/veuves (23,6%) et les polygames de rang deux (13,9%) sont aussi bien représentés. Parmi les hommes, les monogames sont aussi proportionnellement plus nombreux (58,0%) et un homme sur cinq (20,0%) est marié à deux femmes. Il y a une très forte concentration de veuves en ville (45,7%) soit environ une femme sur deux et un tiers de femmes âgées est mariée en régime monogamique (30,3%). Il y a relativement presque autant de célibataires hommes (6,9%) que de célibataires femmes (7,5%).

En milieu rural, les proportions sont quasiment identiques qu'en milieu urbain. Les monogames représentent 46,2% ; les veufs/veuves (23%) et les polygames de rang deux 15,6%. Plus de la moitié des hommes âgés (60,1%) sont des monogames et plus d'un homme âgé sur cinq (21,4%) est marié en régime polygamique à deux femmes. Environ une femme âgée sur deux (45,5%) est veuve et environ un tiers est mariée en monogamie (29,1%).

Quel que soit le sexe, il y a relativement plus de célibataires en milieu urbain qu'en milieu rural et presque autant de mariés monogames ou polygames aussi bien en ville qu'en campagne. Quel que soit le milieu de résidence, il y a moins de célibataires hommes que de célibataires femmes.

En comparaison avec les proportions de célibataires âgées dans d'autres pays comme le Burkina Faso en 2006 (1,8%) et le Rwanda en 2005 (1,7%), la proportion de célibataires âgées au Tchad est nettement élevée. Il convient de noter qu'aux âges élevés, les gens ont tendance à se déclarer célibataires s'ils sont veufs, divorcés ou séparés depuis de

longues dates. Il y a donc lieu de penser que les proportions de célibataires soient surestimées.

TABLEAU 3.01 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE

Milieu de résidence et situation matrimoniale	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Célibataire	6,9	7,5	7,2
Monogame	58,0	30,3	45,2
Polygame2	20,2	6,7	13,9
Poligame3	5,7	2,2	4,0
Polygame4	2,2	1,2	1,7
Veuf (ve)	4,5	45,7	23,6
Divorcé(e)	1,7	4,3	2,9
Séparé(e)	0,7	1,4	1,0
Union libre	0,2	0,7	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Rural			
Célibataire	3,8	5,5	4,5
Monogame	60,1	29,1	46,2
Polygame2	21,4	8,4	15,6
Poligame3	5,6	2,9	4,4
Polygame4	2,3	1,6	2,0
Veuf (ve)	4,7	45,5	23,0
Divorcé(e)	1,2	4,2	2,5
Séparé(e)	0,7	2,2	1,4
Union libre	0,1	0,6	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble			
Célibataire	4,3	5,9	5,0
Monogame	59,7	29,4	46,0
Polygame2	21,1	8,1	15,2
Poligame3	5,6	2,7	4,3
Polygame4	2,3	1,6	2,0
Veuf (ve)	4,7	45,5	23,1
Divorcé(e)	1,3	4,2	2,6
Séparé(e)	0,7	2,1	1,3
Union libre	0,2	0,6	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Polygame2 : (a) pour un homme marié à 2 femmes ;(b) pour une femme mariée à un homme ayant 2 femmes Polygame3 : (a) pour un homme marié à 3 femmes ;(b) pour une femme mariée à un homme ayant 3 femmes Polygame4 :(a) pour un homme marié à 4 femmes ou plus ;(b) pour une femme mariée à un homme ayant 4 femmes ou plus			

Dans le Tableau 3.02, on observe qu'au Tchad, le taux de polygamie parmi les personnes âgées est de 31,9% et ce taux est moins élevé chez les femmes âgées (29,4%) que chez les hommes âgés (32,8%). On devrait plutôt s'attendre à l'inverse c'est-à-dire que le taux de polygamie chez les hommes soit plus élevé que les femmes. Certaines femmes qui se

sont déclarées en union monogamique ignoraient certainement que leur conjoint avait une ou d'autres femmes.

Le taux de polygamie est naturellement plus élevé en milieu rural (32,1%) qu'en milieu urbain (30,9%). En effet, la polygamie est une forme de mariage ancrée dans les traditions qui continuent à se perpétuer encore davantage en milieu rural qu'en ville. Chez les hommes âgés, le taux de polygamie est plus élevé en milieu urbain (33,3%) qu'en milieu rural (32,7%) contrairement aux femmes âgées parmi lesquelles le taux de polygamie est plus élevé en milieu rural (30,3%) qu'en milieu urbain (25,2%). Le taux élevé de polygamie des hommes en milieu urbain pourrait être lié au phénomène assez répandu de « deuxième bureau⁴ ».

TABLEAU 3.02 : TAUX DE POLYGAMIE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	33,3	25,2	30,9
Rural	32,7	30,3	32,1
Tchad	32,8	29,4	31,9

Les taux de polygamie ci-haut cachent des disparités puisque du Tableau 3.03, il ressort que ce sont les hommes âgés mariés avec deux femmes ou les femmes âgées épousées à des hommes mariés avec deux femmes qui sont évoqués dans des proportions importantes. Cela s'observe aussi bien au niveau national que selon le milieu de résidence.

TABLEAU 3.03 : TAUX DE POLYGAMIE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR TYPE DE POLYGAMIE SELON LE SEXE

Milieu de résidence et type de polygamie	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Polygame2	24,0	16,7	21,9
Polygame3	6,8	5,4	6,4
Polygame4	2,6	3,0	2,7
Rural			
Polygame2	23,8	19,7	22,7
Polygame3	6,3	6,8	6,4
Polygame4	2,6	3,8	3,0
Tchad			
Polygame2	23,9	19,2	22,6
Polygame3	6,4	6,5	6,4
Polygame4	2,6	3,7	2,9

⁴ Le deuxième bureau est une concubine qui ne vit pas ensemble avec son partenaire marié et souvent inconnue de la femme de son partenaire.

3.2. Religion des personnes âgées

Il se dégage du Tableau 3.04 que les personnes âgées de religion musulmane sont les plus nombreuses parmi les personnes âgées quels que soient le milieu de résidence et le sexe. En effet, au niveau national, 63,7% des personnes âgées sont musulmanes ; cette proportion est de 69,3% en milieu urbain et 62,3% en milieu rural. Il y a donc relativement plus de musulmans en ville qu'en campagne. Plus d'une personne âgée sur dix est soit catholique (15,3%) soit protestante (11,5%). Il y a relativement moins de catholiques en milieu urbain (13,2%) qu'en milieu rural (15,8%) et plus de protestants en milieu urbain (13,3%) qu'en milieu rural (11,1%). Les personnes sans religion ne représentent que 2,8%.

Parmi les hommes âgés, 67,2% sont des musulmans, 12,6% des catholiques et 10,3% des protestants. En milieu urbain, les hommes musulmans âgés représentent 72,7% ; les protestants 12,1% et les catholiques 11,0%.

Il y a relativement moins de femmes âgées musulmanes (59,4%) que d'hommes (67,2%) Elles sont, cependant, plus nombreuses que les chrétiennes, quel que soit le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain la proportion de femmes âgées musulmanes est de 65,5% alors que les catholiques et les protestantes âgées représentent respectivement 15,6% et 14,6%. En milieu rural, les femmes âgées musulmanes représentent 57,9%, les catholiques 19,2% et les protestantes 12,7%.

TABLEAU 3.04 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LA RELIGION

Milieu de résidence et sexe	Religion							Effectif
	Animiste	Catholique	Musulman	Protestant	Autres religions	Sans religion	Total	
Urbain								
Masculin	2,4	11,0	72,7	12,1	0,3	1,5	100,0	48 872
Féminin	2,8	15,6	65,5	14,6	0,3	1,3	100,0	43 430
Total	2,6	13,2	69,3	13,3	0,3	1,4	100,0	92 302
Rural								
Masculin	7,3	13,0	66,0	9,8	0,4	3,4	100,0	211 068
Féminin	6,7	19,2	57,9	12,7	0,5	3,0	100,0	175 771
Total	7,0	15,8	62,3	11,1	0,5	3,2	100,0	386 839
Tchad								
Masculin	6,4	12,6	67,2	10,3	0,4	3,0	100,0	259 940
Féminin	5,9	18,5	59,4	13,1	0,5	2,6	100,0	219 201
Total	6,2	15,3	63,7	11,5	0,4	2,8	100,0	479 141

3.3. Ethnie des personnes âgées

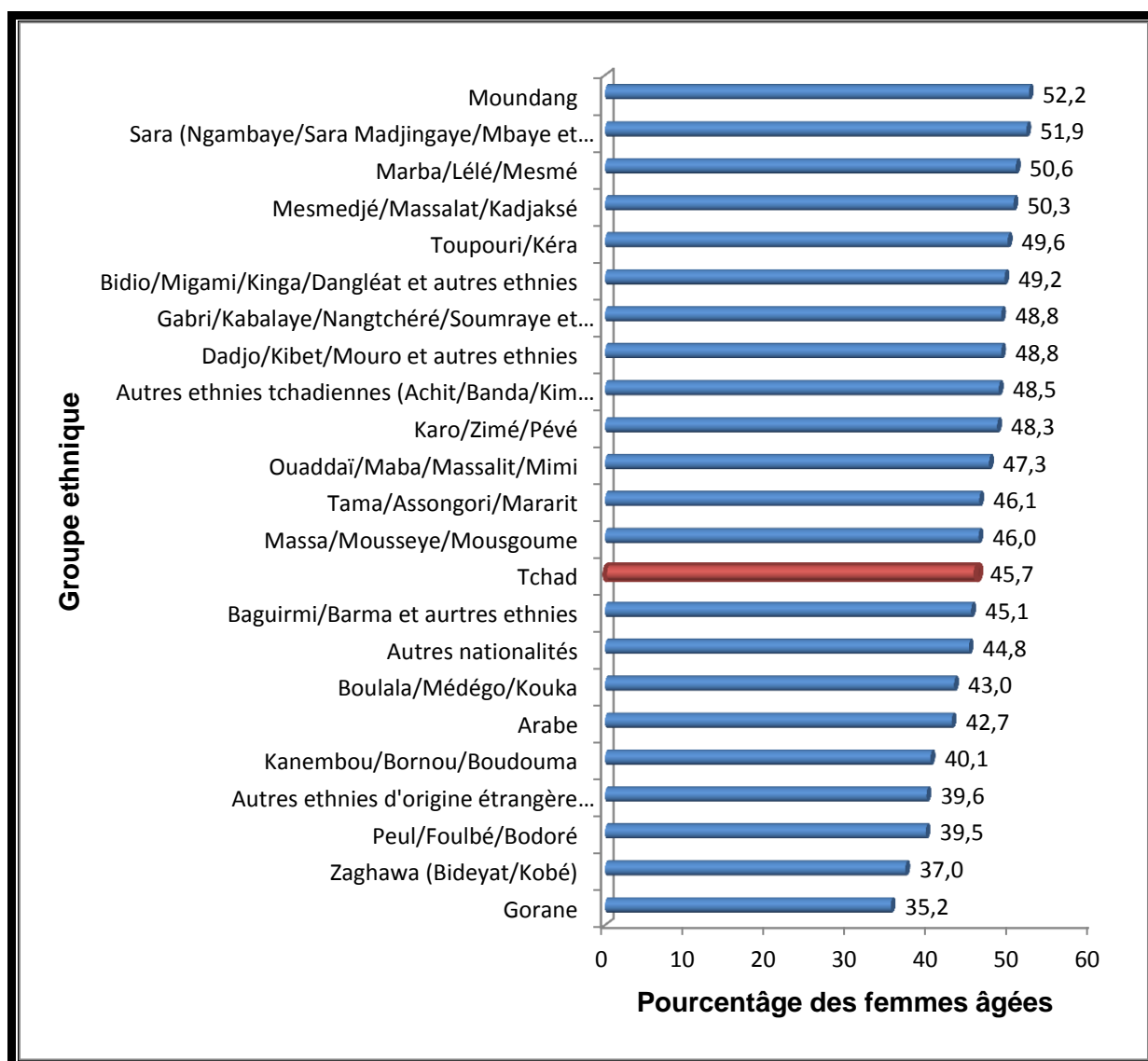
Le Tableau 3.05 indique que les poids démographiques des personnes âgées les plus élevés sont ceux des groupes ethniques Sara (19,8%) et Arabe (14,4%). Parmi les personnes âgées Sara, 51,9% sont des femmes. Les femmes âgées arabes représentent 42,7% des personnes âgées d'ethnie Arabe. Les groupes ethniques ayant les faibles poids démographiques sont les Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé (1,2% dont 50,3% de femmes), les Karo/Zimé/Péré (1,3% dont 48,3% de femmes) et les Baguirmi/Barma et autres ethnies (1,4% dont 45,1% de femmes).

Dans quatre groupes ethniques, les femmes sont majoritaires parmi les personnes âgées. Ce sont, en effet, les Moundang (52,2%), Sara (51,9%), Marba/Lélé/Mesmé (50,6%) et Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé (50,3%).

TABLEAU 3.05 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE SEXE

Groupe ethnique	Sexe			% de femmes
	Masculin	Féminin	Total	
Gorane	8,4	5,4	7,0	35,2
Arabe	15,3	13,5	14,4	42,7
Baguirmi/Barma et autres ethnies	1,4	1,4	1,4	45,1
Kanembou/Bornou/Boudouma	10,0	8,0	9,1	40,1
Boulala/Médégo/Kouka	4,8	4,3	4,6	43,0
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	8,2	8,7	8,4	47,3
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	2,4	1,7	2,1	37,0
Dadjo/Kibet/Mouro et autres ethnies	2,7	3,1	2,9	48,8
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	4,0	4,6	4,3	49,2
Moundang	2,2	2,9	2,5	52,2
Massa/Mousseye/Mousgoume	5,6	5,6	5,6	46,0
Toupouri/Kéra	2,3	2,7	2,5	49,6
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies)	17,5	22,4	19,8	51,9
Peul/Foulbé/Bodoré	2,7	2,1	2,4	39,5
Tama/Assongori/Mararit	2,5	2,5	2,5	46,1
Gabri/Kabalaye/Nangtchéché/Soumraye et autres ethnies	1,7	1,9	1,8	48,8
Marba/Lélé/Mesmé	2,4	2,9	2,6	50,6
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	1,1	1,3	1,2	50,3
Karo/Zimé/Péré	1,2	1,3	1,3	48,3
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	2,5	2,8	2,6	48,5
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	0,6	0,5	0,6	39,6
Autres nationalités	0,4	0,4	0,4	44,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	45,7

GRAPHIQUE 3.01 : POURCENTAGE DES FEMMES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE



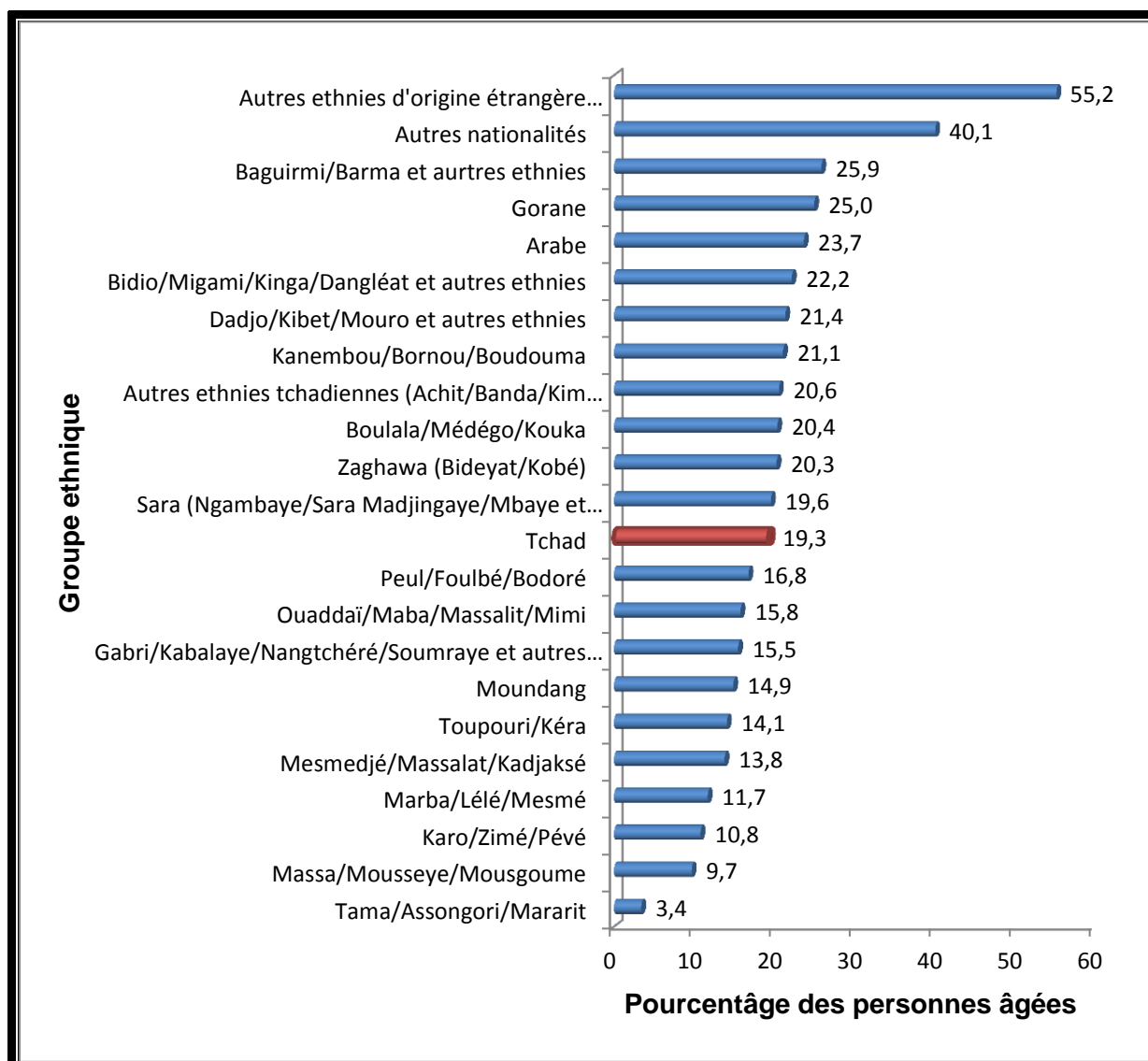
Il apparaît (Tableau 3.06) que dans les groupes ethniques Baguirmi/Barma et autres (25,9%) et Gorane (25,0%), une personne âgée sur quatre vit en milieu urbain. Dans le groupe ethnique Tama/Assongori/Mararit, il n’y a que 3,4% de personnes âgées qui résident en milieu urbain. Les personnes âgées résident en grande majorité en milieu rural quelle que soit leur appartenance ethnique.

Les ethnies d’origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer) vivent surtout en ville (55,2%).

TABLEAU 3.06 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Groupe ethnique	Milieu de résidence			% Urbain
	Urbain	Rural	Total	
Gorane	8 450	25 317	33 766	25,0
Arabe	16 424	52 808	69 232	23,7
Baguirmi/Barma et autres ethnies	1 738	4 985	6 723	25,9
Kanembou/Bornou/Boudouma	9 202	34 319	43 520	21,1
Boulala/Médégo/Kouka	4 465	17 436	21 902	20,4
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	6 383	33 968	40 351	15,8
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	2 050	8 029	10 079	20,3
Dadjo/Kibet/Mouroe t autres ethnies	2 962	10 884	13 846	21,4
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	4 534	15 883	20 418	22,2
Moundang	1 814	10 375	12 189	14,9
Massa/Mousseye/Mousgoume	2 604	24 175	26 780	9,7
Toupouri/Kéra	1 679	10 202	11 881	14,1
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies)	18 545	76 087	94 632	19,6
Peul/Foulbé/Bodoré	1 931	9 576	11 507	16,8
Tama/Assongori/Mararit	404	11 523	11 927	3,4
Gabri/Kabalaye/Nangtchéré/Soumraye et autres ethnies	1 339	7 340	8 679	15,5
Marba/Lélé/Mesmé	1 487	11 208	12 695	11,7
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	791	4 934	5 725	13,8
Karo/Zimé/Péré	658	5 447	6 105	10,8
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	2 604	10 027	12 631	20,6
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	1 497	1 213	2 710	55,2
Autres nationalités	738	1 101	1 839	40,1
Ensemble	92 302	386 839	479 141	19,3

GRAPHIQUE 3.02 : POURCENTAGE DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES VIVANT EN MILIEU URBAIN PAR GROUPE ETHNIQUE



3.4. Nationalité des personnes âgées

Sur les 479141 personnes âgées recensées dans les ménages ordinaires, 477 301 sont des tchadiens, soit 99,6%. Autrement dit, la population âgée de nationalité étrangère représente moins de 1% de la population totale âgée du Tchad.

Le Tableau 3.07 montre que les ressortissants de l'Afrique Centrale et ceux des autres pays africains représentent respectivement 32,0% et 31,1% de l'ensemble des personnes âgées de nationalité étrangère. Les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest constituent 27,0% et ceux du reste du Monde 9,9%.

C'est parmi les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest (34,1%) et ceux des autres pays africains (30,3%) que l'on rencontre le plus d'hommes âgés. Quant aux femmes âgées, les plus nombreuses sont originaires de l'Afrique Centrale (40,6%) et des autres pays d'Afrique (32,0%).

Il y a moins de femmes (44,8%) que d'hommes dans la population étrangère âgée. C'est seulement parmi les ressortissants étrangers âgés d'Afrique Centrale que les femmes sont les plus nombreuses (56,8%). Parmi les ressortissants étrangers âgés d'Afrique de l'Ouest, il y a relativement moins de femmes (30,2%).

TABLEAU 3.07 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITE SELON LE SEXE

Groupe de nationalités	Sexe			% Femmes
	Masculin	Féminin	Total	
Afrique Centrale	25,1	40,6	32,0	56,8
Afrique de l'Ouest	34,1	18,2	27,0	30,2
Autre Afrique	30,3	32,0	31,1	46,2
Reste du monde	10,4	9,2	9,9	41,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	44,8

Le Tableau 3.08 présente les pourcentages des personnes âgées des ménages ordinaires de nationalité étrangère par groupe de nationalités selon la catégorie d'âges. Il en ressort que les personnes du troisième âge originaires de l'Afrique Centrale sont relativement les plus nombreux (32,5%). Parmi les personnes du quatrième âge, ce sont les ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest qui sont les plus nombreux (32,1%). Il y a moins de personnes du troisième âge (10,4%) et du quatrième âge (7,3%) provenant du reste du monde que des pays africains.

TABLEAU 3.08 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES SELON LA CATEGORIE D'AGES

Groupe de nationalités	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et plus	Total
Afrique Centrale	32,5	30,0	32,1
Afrique de l'Ouest	25,8	32,1	27,0
Autre Afrique	31,2	30,6	31,1
Reste du monde	10,4	7,3	9,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

3.5. Alphabétisation des personnes âgées

3.5.1. Statut d'alphabétisation

Au Tchad, il y a très peu de personnes âgées alphabétisées (Tableau 3.09). En effet, moins d'une personne âgée sur 10 (8,0%) est alphabétisée. Il y a beaucoup moins de personnes du quatrième âge alphabétisées (6,0%) que celles du troisième âge (8,4%).

Les hommes âgés sont trois fois plus alphabétisés que les femmes âgées (11,8% contre 3,3%). Ce rapport est presque identique entre les hommes et les femmes aussi bien du troisième que du quatrième âge.

TABLEAU 3.09 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES ALPHABETISEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE STATUT D'ALPHABETISATION

Sexe et catégorie d'âges	Statut d'alphabétisation			Effectif
	Alphabétisé	Non alphabétisé	Total	
Masculin				
60-79 ans	12,6	87,4	100,0	213 880
80 ans et plus	8,0	92,0	100,0	46 060
Total	11,8	88,2	100,0	259 940
Féminin				
60-79 ans	3,2	96,8	100,0	182 690
80 ans et plus	3,5	96,5	100,0	36 511
Total	3,3	96,7	100,0	219 201
Tchad				
60-79 ans	8,4	91,6	100,0	396 570
80 ans et plus	6,0	94,0	100,0	82 571
Total	8,0	92,0	100,0	479 141

3.5.2. Langue d'alphabétisation

Le Tableau 3.10 indique la proportion des personnes âgées alphabétisées par sexe et par catégorie d'âges selon la langue d'alphabétisation. Il s'en dégage que la langue dans laquelle les personnes âgées sont les plus alphabétisées est le français (61,0%). Environ un quart (26,7%) des personnes âgées est alphabétisée en arabe. Les personnes âgées alphabétisées dans les deux langues officielles c'est-à-dire le français et l'arabe sont plutôt rares (2,3%) et il y a relativement presque autant de personnes du troisième âge que du quatrième âge.

Environ trois personnes du troisième âge sur cinq sont alphabétisées en français (63,1%) et une personne sur cinq est alphabétisée en arabe (25,2%).

Parmi les personnes du quatrième âge 46,4% et 36,8% sont respectivement alphabétisées en français ou en arabe.

Quel que soit l'âge, les hommes sont relativement plus alphabétisés en français que les femmes ; celles-ci étant plus alphabétisées en arabe que les hommes.

TABLEAU 3.10 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DES PERSONNES AGEES ALPHABETISEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE D'AGES SELON LA LANGUE D'ALPHABETISATION

Sexe et catégorie d'âges	Langue d'alphabétisation				Total	Effectif des alphabétisés
	Français	Arabe	Français+ Arabe	Autres langues		
Masculin						
60-79 ans	66,4	24,8	2,3	6,5	100,0	35 981
80 ans et plus	49,2	37,4	2,6	10,8	100,0	6 142
Total	64,3	26,3	2,3	7,0	100,0	42 123
Féminin						
60-79 ans	48,2	27,1	1,9	22,8	100,0	18 863
80 ans et plus	38,1	35,0	3,5	23,5	100,0	4 183
Total	46,4	28,5	2,2	22,9	100,0	23 046
Tchad						
60-79 ans	63,1	25,2	2,2	9,4	100,0	54 844
80 ans et plus	46,4	36,8	2,8	14,0	100,0	10 325
Total	61,0	26,7	2,3	10,0	100,0	65 169

Le Tableau 3.11 donne les proportions des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe selon la langue d'alphabétisation. Il en ressort que les personnes âgées sont plus alphabétisées dans la langue française en milieu urbain (68,8%) qu'en milieu rural (54,4%) et inversement, elles le sont plus en milieu rural (31,0%) qu'en milieu urbain (21,6%) dans la langue arabe. Ce constat est le même quel que soit le sexe. En d'autres termes, la langue française est plus répandue en milieu urbain et la langue arabe en milieu rural.

Les personnes âgées sont plus de deux fois plus alphabétisées en français et en arabe en milieu urbain (3,4%) qu'en milieu rural (1,4%).

L'alphabétisation dans des langues autres que le français et l'arabe est plus répandue en milieu rural (13,2%) qu'en ville (6,1%) et profite davantage aux femmes qu'aux hommes quel que soit le milieu de résidence. Un tiers de femmes âgées en milieu rural (30,5%) est alphabétisée dans des langues autres que le français et l'arabe et ces femmes sont relativement deux fois plus nombreuses que les femmes âgées urbaines alphabétisées dans les langues autres que le français et l'arabe.

TABEAU 3.11 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DES PERSONNES AGEES ALPHABETISEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LA LANGUE D'ALPHABETISATION

Milieu de résidence et sexe	Langue d'alphabétisation					Effectif des alphabétisés
	Français	Arabe	Français+ Arabe	Autres langues	Total	
Urbain						
Masculin	71,7	20,6	3,7	4,0	100,0	15 882
Féminin	57,1	25,9	2,5	14,5	100,0	7 231
Total	68,8	21,6	3,4	6,1	100,0	23 113
Rural						
Masculin	58,3	31,0	1,3	9,4	100,0	26 241
Féminin	36,7	30,9	1,9	30,5	100,0	15 815
Total	54,4	31,0	1,4	13,2	100,0	42 056
Tchad						
Masculin	64,3	26,3	2,3	7,0	100,0	42 123
Féminin	46,4	28,5	2,2	22,9	100,0	23 046
Total	61,0	26,7	2,3	10,0	100,0	65 169

3.6. Niveau d'instruction des personnes âgées

Il se dégage du Tableau 3.12 qu'au niveau national, 91,3% des personnes âgées sont sans niveau d'instruction. Celles qui ont le niveau primaire représentent 6,3%. A partir du niveau secondaire, la proportion des personnes âgées n'atteint pas 3%. Quels que soient la catégorie d'âges et le sexe, plus de 85% des personnes âgées sont sans niveau d'instruction et celles qui ont un niveau supérieur ne représentent que 0,4%.

Les femmes âgées sans instruction sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes âgés (96,7% contre 86,8%). Il n'y a que 2,7% d'entre elles qui ont le niveau primaire alors que chez les hommes, cette proportion est de 9,4%.

Que ce soit parmi les personnes du troisième âge ou celles du quatrième âge, les hommes sont toujours relativement plus instruits que les femmes.

TABLEAU 3.12 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR CATEGORIE D'AGES ET PAR SEXE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Catégorie d'âges et sexe	Niveau d'instruction					Effectif
	Sans niveau d'instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	
60-79 ans						
Masculin	85,6	10,3	3,3	0,8	100,0	213 880
Féminin	96,6	2,8	0,5	0,1	100,0	182 690
Total	90,7	6,8	2,1	0,4	100,0	396 570
80 ans et +						
Masculin	92,3	5,4	2,1	0,2	100,0	46 060
Féminin	97,0	2,4	0,5	0,0	100,0	36 511
Total	94,4	4,1	1,4	0,1	100,0	82 571
Tchad						
Masculin	86,8	9,4	3,1	0,7	100,0	259 940
Féminin	96,7	2,7	0,5	0,1	100,0	219 201
Total	91,3	6,3	2,0	0,4	100,0	479 141

Vue d'ensemble

La plupart des personnes âgées sont monogames (46,0%). Plus d'une personne âgée sur cinq (23,1%) est veuve et 15,2% d'entre elles sont dans un régime polygamique avec 2 conjointes. La majorité des hommes âgés sont monogames (59,7%) et 45,5% des femmes âgées sont veuves. Le taux de polygamie est plus élevé chez les hommes âgés que chez les femmes âgées quel que soit le milieu de résidence. Chez les hommes âgés, le taux de polygamie est plus élevé en milieu urbain (33,4%) qu'en milieu rural (32,7%) et inversement chez les femmes âgées, il est moins élevé en milieu urbain (25,1%) qu'en milieu rural (30,3%).

Au Tchad, 8,0% des personnes âgées sont alphabétisées. Les personnes du troisième âge sont plus alphabétisées que celles du quatrième (8,4% contre 6,0%). Les hommes âgés (11,8%) sont plus alphabétisés que les femmes âgées (3,3%).

Quels que soient la catégorie d'âges et le sexe, les personnes âgées sans niveau d'instruction représentent plus de 85%. Du primaire au supérieur, le niveau d'instruction des hommes âgés est plus élevé que celui des femmes âgées.

CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES

Le présent chapitre est consacré aux caractéristiques économiques des personnes âgées. Il vise à apprécier leur participation à l'activité économique à travers la situation d'activité, la profession, le statut dans la profession et la branche d'activité.

4.1. Volume et structure de la population active des personnes âgées

Le Tableau 4.01 ci-après présente la répartition en pourcentage des personnes âgées par situation d'activité et milieu de résidence selon la catégorie d'âges. Il en ressort qu'au Tchad près de 72% des personnes âgées sont occupées. Les femmes âgées au foyer représentent 12,4%. Curieusement conformément à leur âge, il y a moins de retraités/rentiers (3,1%).

En milieu rural, les personnes âgées occupées représentent 75,7% et les femmes au foyer, 11,0%. Quant au milieu urbain, les personnes âgées occupées représentent 55,2%, et les femmes au foyer, 18,6%. Les personnes âgées travaillent donc plus en milieu rural où il ne semble pas exister de retraite qu'en ville. Il y a relativement plus de retraités/rentiers en milieu urbain (7,8%) qu'en milieu rural (2,0%).

La grande majorité des personnes du troisième âge est occupée (74,0%). Il en est de même de celles du quatrième âge (61,3%). Il y a moins de femmes âgées au foyer en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit la catégorie d'âges.

TABLEAU 4.01 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SITUATION D'ACTIVITE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Milieu de résidence	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et plus	Total
Urbain			
Occupé	57,6	41,3	55,2
Chômeur	1,4	1,7	1,5
Femme au foyer	18,7	17,7	18,6
Rentier/retraité	7,6	8,8	7,8
Autre	14,6	30,4	16,9
Total	100,0	100,0	100,0
Rural			
Occupé	77,8	65,2	75,7
Chômeur	0,5	0,9	0,6
Femme au foyer	11,4	9,0	11,0
Rentier/retraité	1,6	4,1	2,0
Autre	8,7	20,8	10,7
Total	100,0	100,0	100,0
Tchad			
Occupé	74,0	61,3	71,9
Chômeur	0,7	1,0	0,7
Femme au foyer	12,8	10,4	12,4
Rentier/retraité	2,7	4,9	3,1
Autre	9,8	22,4	11,9
Total	100,0	100,0	100,0

Le Tableau 4.02 présente les taux d'activité des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et par catégorie d'âges. On constate qu'environ 70% de l'ensemble des personnes âgées sont actives parce que soit elles sont occupées soit elles ont déclaré être à la recherche d'un emploi (chômeur). Les taux d'activité sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit la catégorie d'âges.

En milieu urbain, le taux d'activité des personnes âgées est de 51,7% ; 54,3% chez les personnes du troisième âge et 37,6% chez celles du quatrième âge.

En milieu rural, le taux d'activité est de 72,9% pour l'ensemble des personnes âgées. Parmi les personnes des troisième et quatrième âges, les taux d'activité sont respectivement de 75,3% et 61,5%.

TABLEAU 4.03: EFFECTIFS ET TAUX D'ACTIVITE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR CATEGORIE D'AGES

Milieu de résidence et catégorie d'âges	Effectif des actifs	Effectif des personnes âgées	Taux d'activité (%)
Urbain			
60-79	42 267	77 881	54,3
80 et +	5 421	14 421	37,6
Total	47 688	92 302	51,7
Rural			
60-79	240 115	318 689	75,3
80 et +	41 892	68 150	61,5
Total	282 007	386 839	72,9
Tchad			
60-79	282 382	396 570	71,2
80 et +	47 313	82 571	57,3
Total	329 695	479 141	68,8

Le Tableau 4.04 montre que les taux d'activité les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Sila (82,9%) et de la Tandjilé (81,1%) et les moins élevés dans la ville de N'Djaména (41,9%) et la région du Tibesti (47,3%).

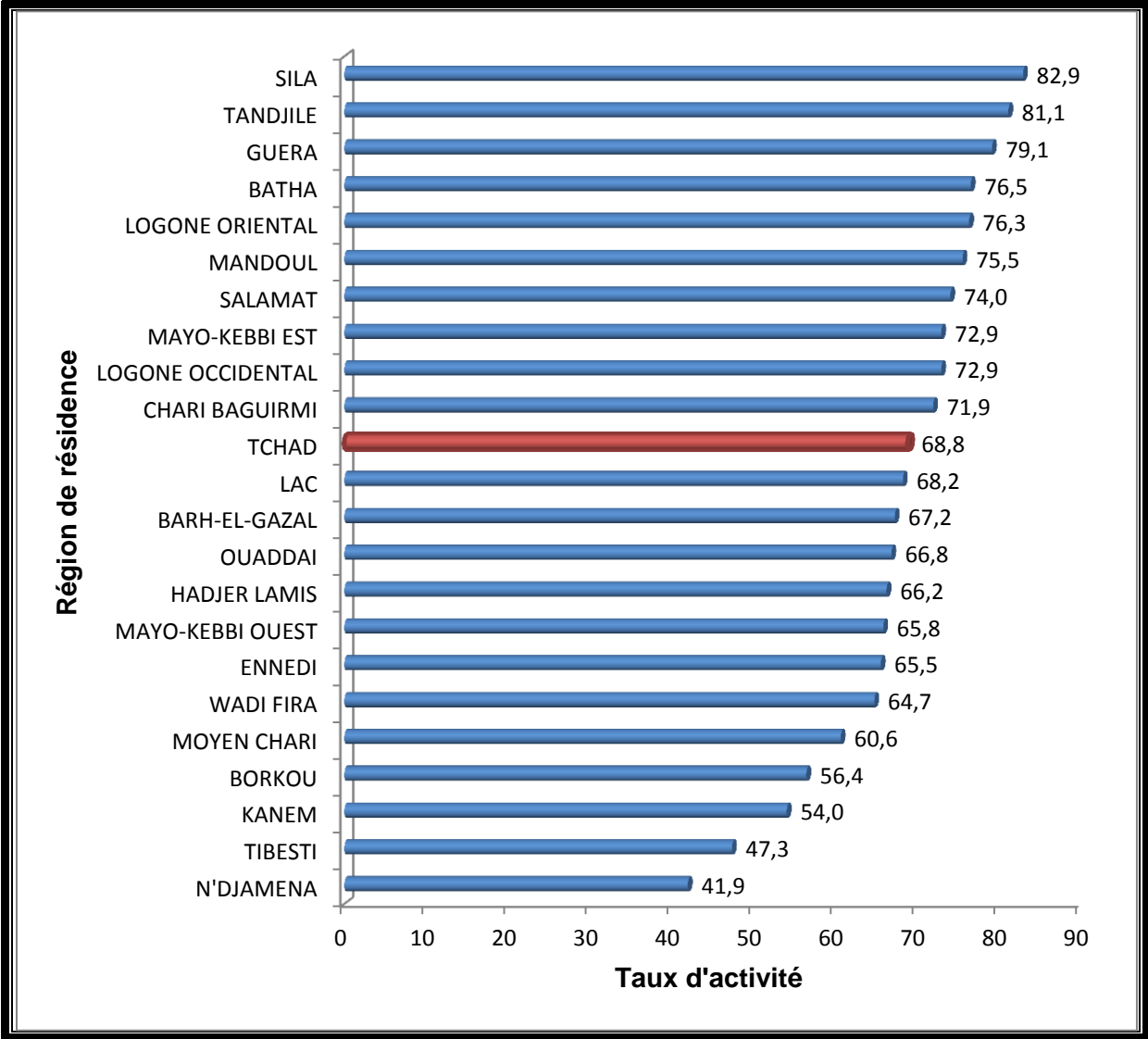
Les taux d'activité sont plus élevés chez les hommes âgés que chez les femmes âgées (84,2% contre 50,5%). Les niveaux d'activité les plus élevés chez les femmes âgées sont ceux de la région du Sila (75,3%) et de la Tandjilé (73,9%) et les niveaux les plus bas se retrouvent dans le Tibesti (14,2%) et dans la ville de N'Djaména (15,8%).

Chez les hommes âgés, les régions dans lesquelles leur participation à l'activité économique est des plus élevées sont le Batha et le Sila (89,6%) et le Lac (89,1%). Les régions qui connaissent une plus faible participation des hommes âgés à l'activité économique sont la ville de N'Djaména (62,0%) et le Tibesti (64,7%).

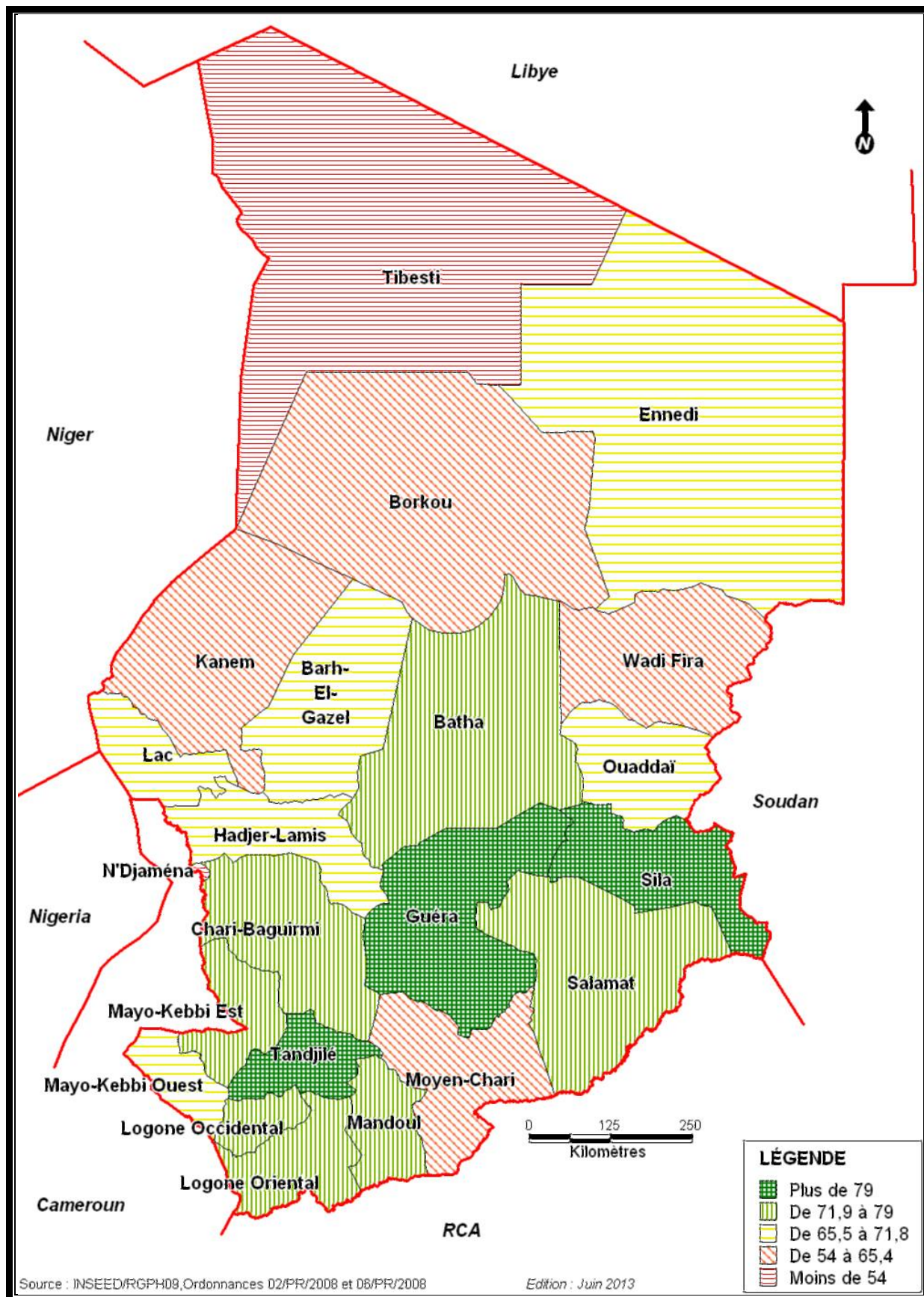
TABEAU 4.04: TAUX D'ACTIVITE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	89,6	60,8	76,5
Borkou	76,4	23,5	56,4
Chari Baguirmi	88,7	46,4	71,9
Guéra	88,2	69,7	79,1
Hadjer Lamis	85,4	39,2	66,2
Kanem	78,3	17,4	54,0
Lac	89,1	33,5	68,2
Logone Occidental	83,3	63,3	72,9
Logone Oriental	86,9	66,4	76,3
Mandoul	85,4	66,5	75,5
Mayo Kebbi Est	88,2	55,8	72,9
Mayo Kebbi Ouest	86,6	44,7	65,8
Moyen Chari	81,4	38,2	60,6
Ouaddaï	83,0	49,1	66,8
Salamat	89,8	56,3	74,0
Tandjilé	88,6	73,9	81,1
Wadi Fira	81,9	43,0	64,7
N'Djaména	62,0	15,8	41,9
Barh El Gazal	86,4	25,6	67,2
Ennedi	82,9	26,2	65,5
Sila	89,6	75,3	82,9
Tibesti	64,7	14,2	47,3
Tchad	84,2	50,5	68,8

GRAPHIQUE 4.01 : TAUX D'ACTIVITE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE



CARTE 4.01 : TAUX D'ACTIVITE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE



Le Tableau 4.05 présente les taux d'activité des personnes âgées des ménages ordinaires par région de résidence selon la catégorie d'âges. On relève que les taux d'activité sont plus élevés chez les personnes du troisième âge (71,2%) que chez celles du quatrième âge (57,3%). Quelle que soit la région de résidence, ce constat est le même.

Parmi les personnes du troisième âge, les faibles taux d'activités sont observés dans la ville de N'Djaména (44,4%) et dans la région du Tibesti (48,4%) ; les plus forts taux d'activités sont enregistrés dans le Sila (86,4%) et dans la Tandjilé (83,6%).

Quant aux personnes du quatrième âge, leur plus forte participation à l'activité économique se situe dans les régions du Guéra (68,1%) et du Sila (67,7%) et la plus faible participation est constatée dans la ville de N'Djaména (27,6%) et dans la région du Kanem (38,3%).

TABLEAU 4.05 : TAUX D'ACTIVITE (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Région de résidence	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et +	Total
Batha	80,6	62,6	76,5
Borkou	57,9	43,7	56,4
Chari Baguirmi	74,8	59,0	71,9
Guéra	82,2	68,1	79,1
Hadjer Lamis	69,3	52,7	66,2
Kanem	56,3	38,3	54,0
Lac	70,9	53,9	68,2
Logone Occidental	74,9	57,5	72,9
Logone Oriental	78,2	64,6	76,3
Mandoul	77,5	62,3	75,5
Mayo Kebbi Est	74,3	65,4	72,9
Mayo Kebbi Ouest	67,3	59,8	65,8
Moyen Chari	62,2	51,0	60,6
Ouadaï	70,1	54,8	66,8
Salamat	76,8	63,2	74,0
Tandjilé	83,6	65,3	81,1
Wadi Fira	67,6	54,9	64,7
N'Djaména	44,4	27,6	41,9
Barh El Gazal	68,8	56,8	67,2
Ennedi	67,1	50,6	65,5
Sila	86,4	67,7	82,9
Tibesti	48,4	42,0	47,3
Tchad	71,2	57,3	68,8

Dans le Tableau 4.06, sont donnés les taux d'occupation des personnes âgées des ménages ordinaires par sexe et par catégorie d'âges. Ce tableau montre qu'au Tchad, le taux d'occupation des personnes âgées est de 98,6%. Ce taux est près de 99% parmi les personnes du troisième âge et près de 98% parmi celles du quatrième âge.

Les taux d'occupation des hommes âgés (98,7%) est presque identique à celui des femmes (98,5%). Le taux d'occupation des femmes du quatrième âge (97,2%) est légèrement inférieur à celui des hommes de la même âge catégorie (98,0%).

TABLEAU 4.06: EFFECTIF ET TAUX D'OCCUPATION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE D'AGES

Sexe et catégorie d'âges	Effectif des actifs occupés	Effectif total des actifs	Taux d'occupation (%)
Masculin			
60-79	183 269	185 477	98,8
80 et +	32 819	33 501	98,0
Total	216 088	218 978	98,7
Féminin			
60-79	95 614	96 905	98,7
80 et +	13 420	13 812	97,2
Total	109 034	110 717	98,5
Tchad			
60-79	278 883	282 382	98,8
80 et +	46 239	47 313	97,7
Total	325 122	329 695	98,6

4.2. Profession de la population âgée occupée

Le Tableau 4.07 montre que, quel que soit le sexe, plus de huit personnes âgées sur dix travaillent à titre « d'agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ». Sur 100 personnes âgées pratiquant l'agriculture, 32 de personnes sont des femmes.

Le « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » est, par son importance, le deuxième groupe de professions (7,8%) exercé par les personnes âgées dont la majorité (52,9%) est féminine.

Les femmes âgées ne travaillent pratiquement pas comme « Constructeurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage » (2,0%) ou dans les « Professions militaires, policières et douanières » (3,0%).

TABEAU 4.07 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES OCCUPEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS SELON LE SEXE

Grand groupe de professions	Sexe			% femmes
	Masculin	Féminin	Total	
Directeurs, cadres de direction et gérants, membres de l'Exécutif et des corps législatifs	0,9	0,1	0,6	6,9
Professions intellectuelles et scientifiques	1,7	0,2	1,2	4,3
Professions intermédiaires	0,6	0,2	0,5	11,7
Employés de type administratif	0,2	0,0	0,1	9,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	5,6	12,4	7,8	52,9
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	86,9	82,7	85,5	32,4
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	2,4	4,3	3,1	47,2
Constructeurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,6	0,0	0,4	2,0
Professions élémentaires	0,2	0,1	0,2	14,1
Professions militaires, policières et douanières	0,8	0,1	0,6	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	33,5

En milieu rural, le groupe de professions «Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » est le plus prépondérant (91,8%) alors que les professions «Employés de type administratif » et «Professions élémentaires » sont inexistantes.

En milieu urbain, le groupe de professions «Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » est aussi le plus prépondérant mais représente moins de la moitié de la population âgée active occupée (46,1%). Environ un tiers (28,5%) des personnes âgées occupées travaillent à titre de «Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ».

TABLEAU 4.08 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES OCCUPEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LES GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS

Grands groupes de professions	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Directeurs, cadres de direction et gérants, membres de l'Exécutif et des corps législatifs	2,3	0,4	0,6
Professions intellectuelles et scientifiques	5,0	0,6	1,2
Professions intermédiaires	2,0	0,2	0,5
Employés de type administratif	0,9	0,0	0,1
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	28,5	4,5	7,8
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	46,1	91,8	85,5
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	9,2	2,1	3,1
Constructeurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage	2,4	0,1	0,4
Professions élémentaires	0,8	0,0	0,2
Professions militaires, policières et douanières	2,8	0,2	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

4.3. Statut dans la profession des personnes âgées occupées

Le Tableau 4.09 fait ressortir que les personnes âgées occupées ont essentiellement le statut « indépendants » dans l'exercice de leur profession, quels que soient le sexe et le milieu de résidence. En effet, 91,1% des travailleurs âgés sont des indépendants ; 92,6% chez les hommes et 88,2% chez les femmes ; 92,7% en milieu rural et 81,0% en milieu urbain.

Il y a moins d'employeurs parmi les personnes âgées occupées (1,1% dans l'ensemble, 1,3% chez les hommes et 0,9% chez les femmes ; 1,1% en milieu rural et 1,7% en milieu urbain).

Les aides familiaux sont plus nombreux parmi les femmes (10,2%) que parmi les hommes (1,8%) et ils sont deux fois plus nombreux en milieu rural (5,0%) qu'en milieu urbain (2,5%). En milieu rural, il y a relativement cinq fois plus d'aides familiales (10,9%) que d'aides familiaux (1,9%).

TABLEAU 4.09 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES OCCUPEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE STATUT DANS LA PROFESSION

Statut dans la profession	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	2,0	0,9	1,7	1,1	0,9	1,1	1,3	0,9	1,1
Indépendant	76,8	91,1	81,0	95,3	87,8	92,7	92,6	88,2	91,1
Salarié	19,2	2,5	14,2	1,4	0,2	1,0	4,0	0,5	2,8
Aide familial	1,3	5,1	2,4	1,9	10,9	5,0	1,8	10,2	4,6
Autre	0,7	0,3	0,6	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.4. Branche d'activité des personnes âgées occupées

Le Tableau 4.10 présente les pourcentages des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par grands groupes de branches d'activité selon le sexe et les pourcentages des femmes âgées occupées dans ces grands groupes de branches d'activité.

C'est incontestablement le grand groupe de branches d'activité « Agriculture, élevage, sylviculture et pêche » qui occupe plus de huit personnes sur dix : 85,1% pour l'ensemble des deux sexes, 82,5% pour le sexe féminin et 86,4% pour le sexe masculin. Parmi les personnes âgées occupées dans ce groupe de branches d'activité, les femmes représentent 32,5%.

Les femmes âgées occupées ont presque le monopole dans les branches « Activités d'hébergement et de restauration » (91,8%) et sont majoritaires dans les branches « Arts, spectacles et loisirs » (56,7%) et « Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules » (54,0%).

TABLEAU 4.10 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DES PERSONNES AGEES OCCUPEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GRANDS GROUPES DE BRANCHES D'ACTIVITE SELON LE SEXE

Grand groupe de branches d'activités	Sexe						% Femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	184 436	86,4	88 804	82,5	273 240	85,1	32,5
Activité extractives	94	0,0	30	0,0	124	0,0	24,2
Activités de fabrication	3 131	1,5	965	0,9	4 096	1,3	23,6
Production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	60	0,0	5	0,0	65	0,0	7,7
Construction des bâtiments et génie civil	1 426	0,7	33	0,0	1 459	0,5	2,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	11 270	5,3	13 240	12,3	24 510	7,6	54,0
Activités d'hébergement et de restauration	315	0,1	3 549	3,3	3 864	1,2	91,8
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	83	0,0	32	0,0	115	0,0	27,8
Transport et entreposage	1 037	0,5	32	0,0	1 069	0,3	3,0
Activités de poste et de télécommunication	89	0,0	10	0,0	99	0,0	10,1
Activités financières et d'assurance	117	0,1	31	0,0	148	0,0	20,9
Activités professionnelles, scientifiques et technique	80	0,0	3	0,0	83	0,0	3,6
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	397	0,2	17	0,0	414	0,1	4,1
Administration publique, Défense et Sécurité sociale obligatoire	5 904	2,8	225	0,2	6 129	1,9	3,7
Education	554	0,3	38	0,0	592	0,2	6,4
Santé et Action sociale	634	0,3	101	0,1	735	0,2	13,7
Arts, spectacles et loisirs	172	0,1	225	0,2	397	0,1	56,7
Autres activités de service fournis à la collectivité et de services personnels	3 051	1,4	240	0,2	3 291	1,0	7,3
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	255	0,1	17	0,0	272	0,1	6,3
Autres branches d'activité non classées ailleurs	329	0,2	59	0,1	388	0,1	15,2
Ensemble	213 434	100,0	107 656	100,0	321 090	100,0	33,5

Dans le Tableau 4.11 sont présentés les pourcentages des personnes âgées occupées des ménages ordinaires par grands groupes de branches d'activité selon le milieu de résidence et ceux des personnes âgées occupées en milieu urbain dans chaque grand groupe de branches d'activité.

En milieu rural, le grand groupe de branches d'activité dominant est celui de « Agriculture, élevage, sylviculture et pêche » (91,5%). Ce groupe bien qu'aussi dominant en milieu urbain ne représente que 45,6% des activités urbaines. Moins d'une personne sur dix (7,4%) des personnes exerçant dans ce groupe de branches d'activité réside en milieu urbain.

En milieu urbain, les activités sont plus diversifiées. On y rencontre notamment avec relativement plus de personnes les grands groupes de branches d'activité tels que « Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules » (26,6%), « Administration publique, Défense et Sécurité sociale obligatoire » (8,7%) et « Autres activités de service fournis à la collectivité et de services personnels » (4,4%).

Paradoxalement, les branches « Autres activités de service fournis à la collectivité et de services personnels » (26,5%) et « Arts, spectacles et loisirs » (21,7%) sont moins présentes en milieu urbain.

TABLEAU 4.11 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES OCCUPEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GRANDS GROUPES DE BRANCHES D'ACTIVITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Grands groupes de branches d'activité	Milieu de résidence			% Urbain
	Urbain	Rural	Total	
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	45,6	91,5	85,1	7,4
Activité extractives	0,1	0,0	0,0	50,8
Activités de fabrication	3,5	0,9	1,3	38,1
Production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,1	0,0	0,0	84,6
Construction des bâtiments et génie civil	2,6	0,1	0,5	78,5
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	26,6	4,6	7,6	48,5
Activités d'hébergement et de restauration	2,3	1,0	1,2	26,5
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,1	0,0	0,0	54,8
Transport et entreposage	1,8	0,1	0,3	76,7
Activités de poste et de télécommunication	0,1	0,0	0,0	66,7
Activités financières et d'assurance	0,2	0,0	0,0	52,7
Activités professionnelles, scientifiques et technique	0,1	0,0	0,0	66,3
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,7	0,0	0,1	75,4
Administration publique, Défense et Sécurité sociale obligatoire	8,7	0,8	1,9	63,1
Education	0,9	0,1	0,2	65,2
Santé et Action sociale	0,9	0,1	0,2	53,9
Arts, spectacles et loisirs	0,2	0,1	0,1	21,7
Autres activités de service fournis à la collectivité et de services personnels	4,4	0,5	1,0	59,1
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	0,5	0,0	0,1	85,3
Autres branches d'activité non classées ailleurs	0,5	0,1	0,1	61,3
Tchad	100,0	100,0	100,0	13,9

Vue d'ensemble

Les personnes âgées sont majoritairement occupées (98,6%) ; 98,8% des personnes du troisième âge et 97,7% des personnes du quatrième âge. Le niveau d'occupation est très élevé aussi bien chez les hommes âgés que chez les femmes âgées ; ces dernières sont légèrement moins occupées que les hommes âgés.

Le taux d'activité des personnes âgées avoisine 70%. Il est moins élevé chez les personnes du quatrième âge (57,3%) que chez les personnes du troisième âge (71,2%). Le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (72,9%) qu'en milieu urbain (51,7%).

En dehors de la ville de N'Djaména et de la région du Tibesti où les taux d'activité sont respectivement de 41,9% et 47,3%, le taux d'activité dépasse les 50% et avoisine même

83% dans le Sila. Dans toutes les régions, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes âgés que chez les femmes âgées.

Quelle que soit la région considérée, les taux d'activité des personnes du troisième âge sont toujours supérieurs à ceux des personnes du quatrième âge.

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, le pourcentage des personnes âgées indépendantes est supérieur à 80% et les hommes âgés indépendants du milieu rural représentent 95,3%.

CHAPITRE 5: PROFIL DE VULNERABILITE DES PERSONNES AGEES

Le cinquième chapitre traite d'une part, de l'environnement familial des personnes âgées et d'autre part, de leurs conditions de vie et de leur handicap. Dans l'analyse de l'environnement familial, on prend en compte les personnes âgées vivant seules, les personnes âgées chefs de ménage et la composition des ménages dirigés par les personnes âgées.

Quant aux conditions de vie, elles sont appréciées à travers le nombre de salariés, le nombre moyen de pièces et l'indice de promiscuité dans les ménages dirigés par les personnes âgées. Les conditions de vie des personnes âgées prennent en compte aussi le statut d'occupation des personnes âgées dans les logements.

5.1. Environnement familial des personnes âgées

5.1.1. Personnes âgées vivant seules

Les personnes âgées constituent une frange vulnérable de la population et lorsqu'elles vivent seules leur vulnérabilité a tendance à s'accroître. Sur les 479 141 personnes âgées dénombrées, 50 645 vivent seules, soit 10,6%.

La proportion des personnes âgées vivant seules parmi les personnes âgées est très variable d'une région à une autre passant de 1,6% dans le Borkou à 15,8% dans le Ouaddaï (Tableau 5.01 et Graphique 5.01).

Huit régions sur vingt-deux ont des proportions des personnes âgées vivant seules supérieures au niveau national. Il s'agit des régions du Ouaddaï (15,8%), du Logone Occidental (15,1%), du Lac (13,4%), de la Tandjilé (13,2%), du Logone Oriental (12,4%), du Mandoul (12,3%), de Wadi Fira (11,7%), du Mayo Kebbi Ouest (11,1%) et du Kanem (10,7%).

Les femmes vivant seules (17,7%) sont relativement près de quatre fois plus nombreuses que les hommes (4,5%). Parmi les personnes âgées vivant seules, les femmes sont largement majoritaires (76,7%) et ce dans toutes les régions. C'est dans le Sila que le pourcentage des femmes âgées vivant seules est le plus élevé (86,2% contre 13,8% d'hommes âgés vivant seuls). A l'opposé, il y a moins de femmes âgées vivant seules à N'Djaména (57,4% de femmes âgées vivant seules contre 42,6% d'hommes âgés vivant seuls).

Neuf des vingt-deux régions ont des proportions des personnes âgées de sexe masculin vivant seules qui dépassent le niveau national (4,5%). Ce sont les régions du Logone Occidental (8,8%), du Mandoul (8,0%), du Logone Oriental (7,2%), du Moyen Chari (6,3%), de la Tandjilé (6,0%), du Mayo Kebbi Ouest (5,8%), du Lac (5,4%), du Chari

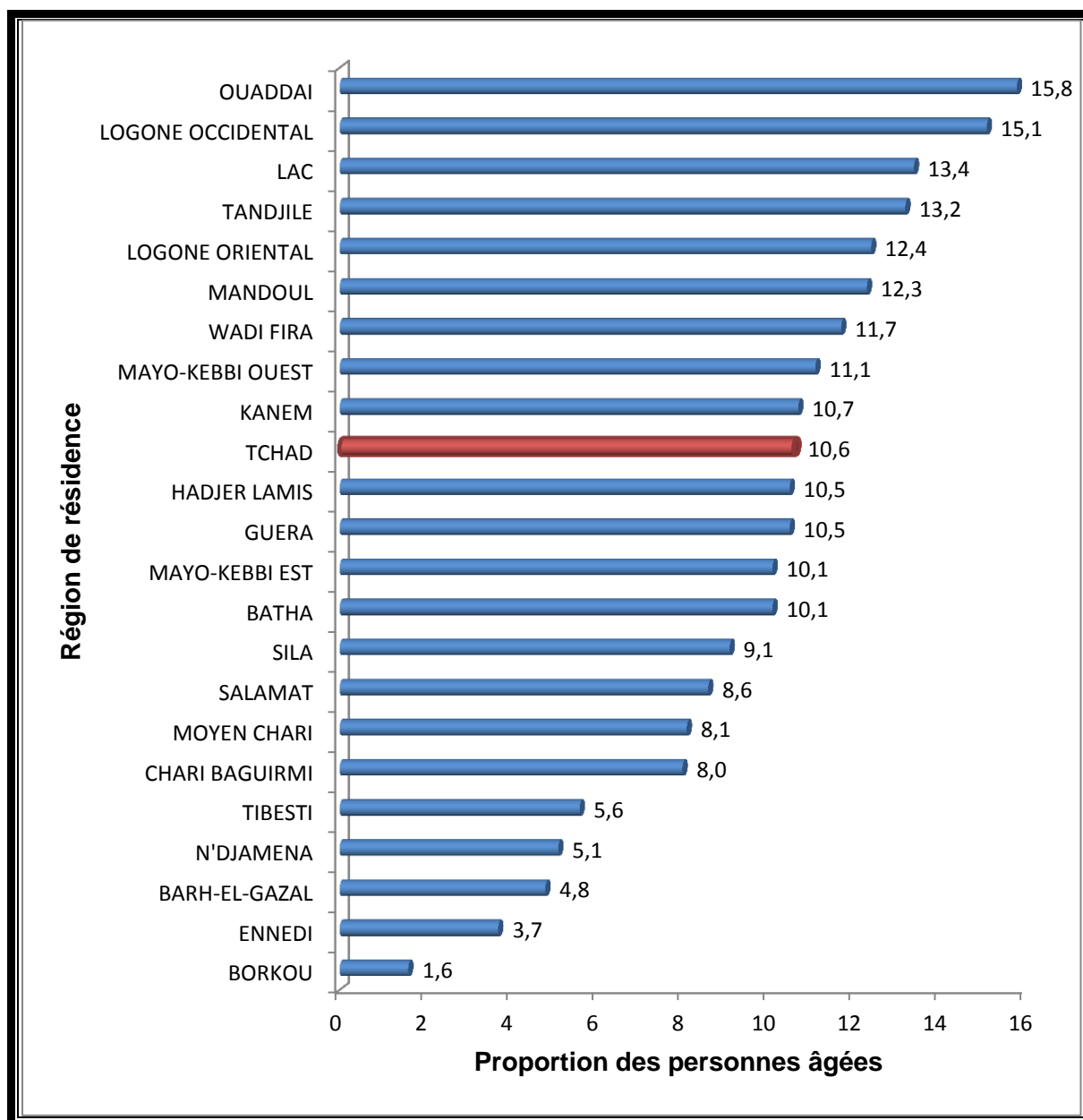
Baguirmi (4,7%) et du Ouaddaï (4,6%) qui enregistrent les proportions les plus élevées des hommes âgés vivant seuls.

Quant au sexe féminin, huit régions sur vingt-deux ont des proportions de femmes âgées vivant seules au-delà du niveau national (17,7%) : 28,8% (proportion des femmes âgées vivant seules la plus élevée) dans le Ouaddaï, 26,5% dans le Lac, 22,3% dans le Wadi Fira, 22,0% dans le Kanem, 20,8% dans Logone Occidental, 20,4% dans la Tandjilé, 18,8% dans le Hadjer Lamis, 18,5% dans le Batha et 18,3% dans le Guéra.

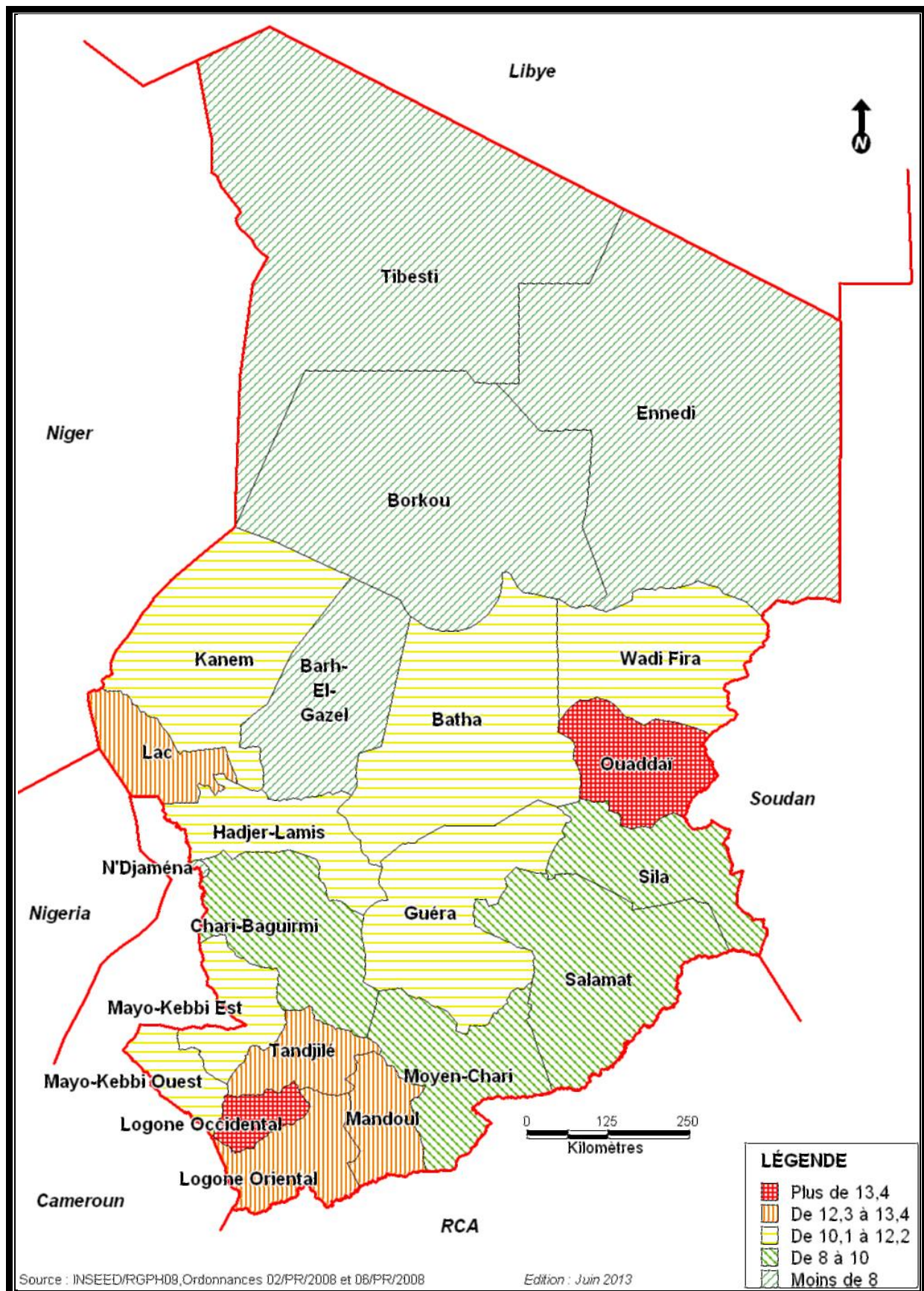
TABLEAU 5.01 : EFFECTIF ET PROPORTION (%) DES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES DANS LA POPULATION DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe						% de femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Batha	469	3,0	2 383	18,5	2 852	10,1	83,6
Borkou	21	0,8	45	2,9	66	1,6	68,2
Chari Baguirmi	832	4,7	1 525	13,1	2 357	8,0	64,7
Guéra	467	3,0	2 712	18,3	3 179	10,5	85,3
Hadjer Lamis	787	4,5	2 316	18,8	3 103	10,5	74,6
Kanem	340	3,1	1 588	22,0	1 928	10,7	82,4
Lac	675	5,4	1 988	26,5	2 663	13,4	74,7
Logone Occidental	963	8,8	2 496	20,8	3 459	15,1	72,2
Logone Oriental	855	7,2	2 199	17,2	3 054	12,4	72,0
Mandoul	840	8,0	1 881	16,3	2 721	12,3	69,1
Mayo-Kebbi Est	777	3,6	3 318	17,2	4 095	10,1	81,0
Mayo-Kebbi Ouest	729	5,8	2 038	16,4	2 767	11,1	73,7
Moyen Chari	682	6,3	1 015	10,0	1 697	8,1	59,8
Ouaddaï	842	4,6	4 670	28,0	5 512	15,8	84,7
Salamat	198	2,5	1 079	15,4	1 277	8,6	84,5
Tandjilé	773	6,0	2 702	20,4	3 475	13,2	77,8
Wadi Fira	475	3,4	2 467	22,3	2 942	11,7	83,9
N'Djaména	713	3,9	961	6,8	1 674	5,1	57,4
Barh-El-Gazal	142	1,8	423	11,4	565	4,8	74,9
Ennedi	50	1,3	153	9,1	203	3,7	75,4
Sila	137	2,4	858	16,8	995	9,1	86,2
Tibesti	15	2,1	46	12,3	61	5,6	75,4
Tchad	11 782	4,5	38 863	17,7	50 645	10,6	76,7

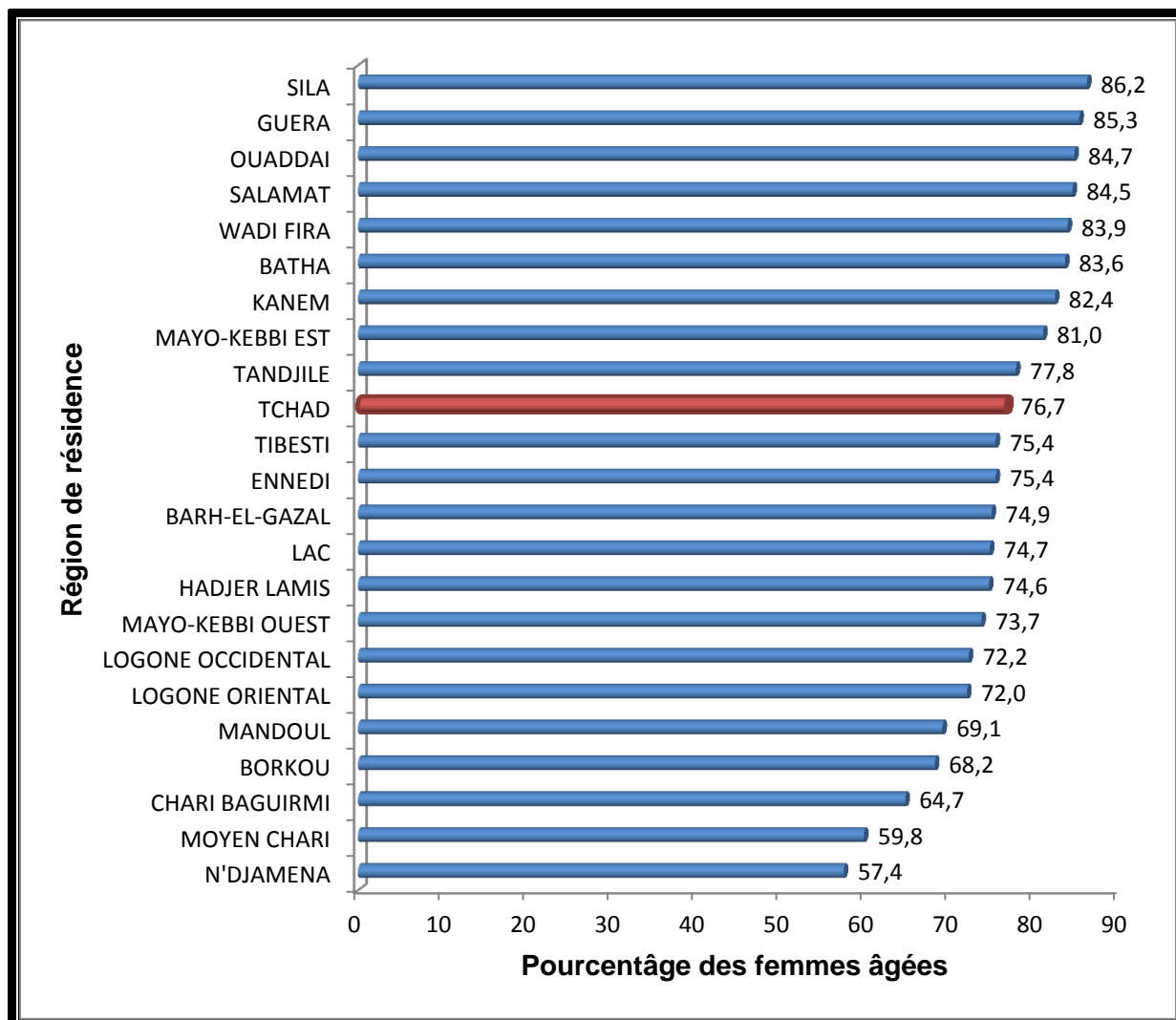
GRAPHIQUE 5.01 : PROPORTION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES VIVANT SEULES PAR REGION RESIDENCE



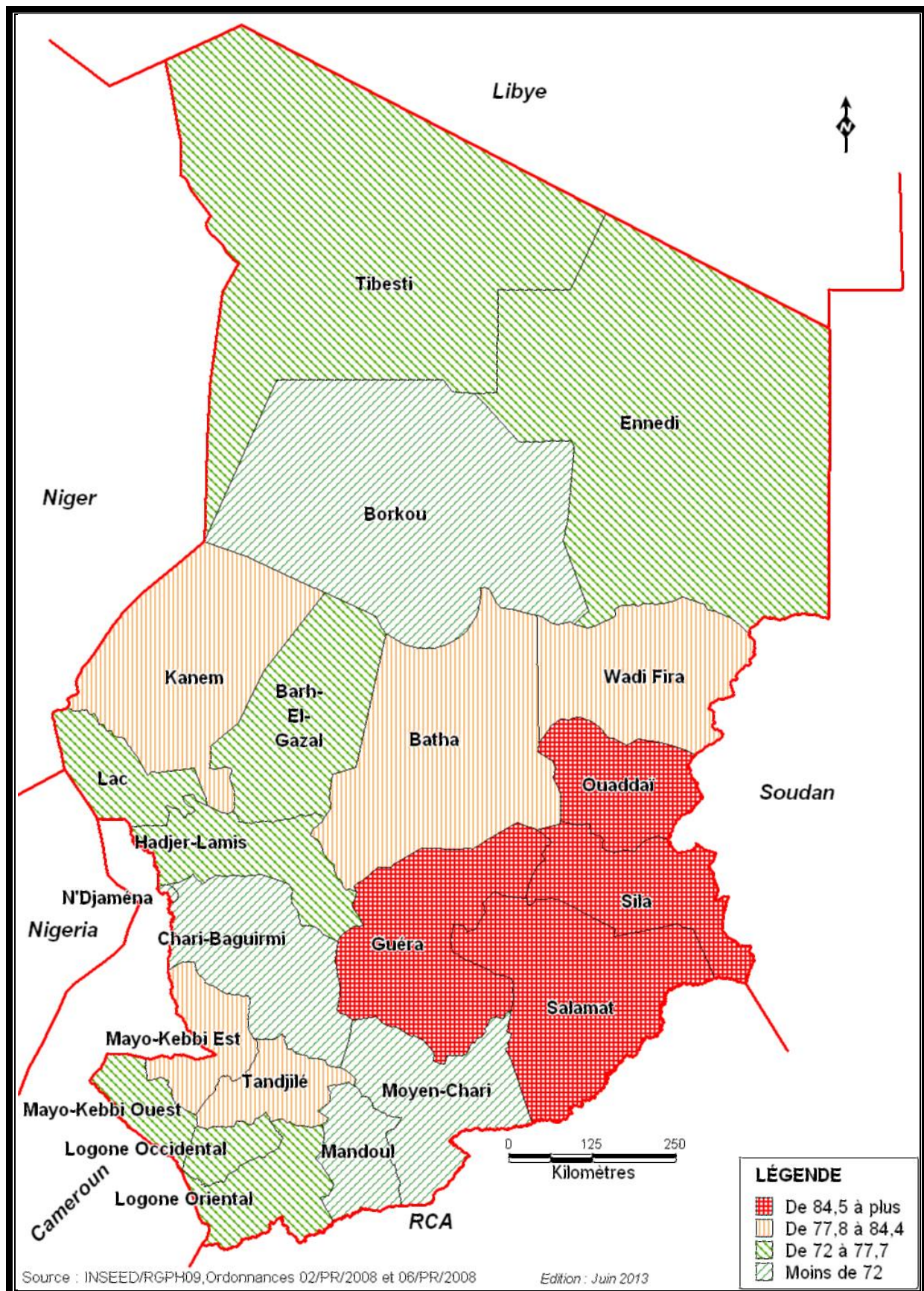
CARTE 5.01 : PROPORTION DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES VIVANT SEULES DANS LA POPULATION DES PERSONNES AGEES PAR REGION



GRAPHIQUE 5.02 : POURCENTAGE DES FEMMES AGEES VIVANT SEULES PARMIS LES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES PAR REGION DE RESIDENCE



CARTE 5.02 : POURCENTAGE DES FEMMES AGEES VIVANT SEULES DES MENAGES ORDINAIRES PARMIS LES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES PAR REGION



Dans le Tableau 5.02 illustré par le Graphique 5.03, sont présentés les effectifs et les proportions des personnes âgées vivant seules par groupe ethnique dans la population des personnes âgées des ménages ordinaires. Le groupe ethnique dans lequel la proportion de personnes âgées vivant seules est la plus élevée est celui des Tama/Assongori/Mararit (15,1% dont 83,9% de femmes). Les proportions les plus faibles de personnes âgées vivant seules sont enregistrées dans les groupes ethniques Gorane (5,4%), Zaghawa/Bideyat/Kobé (5,5%) et Peul/Foulbé/Bodoré (5,7%).

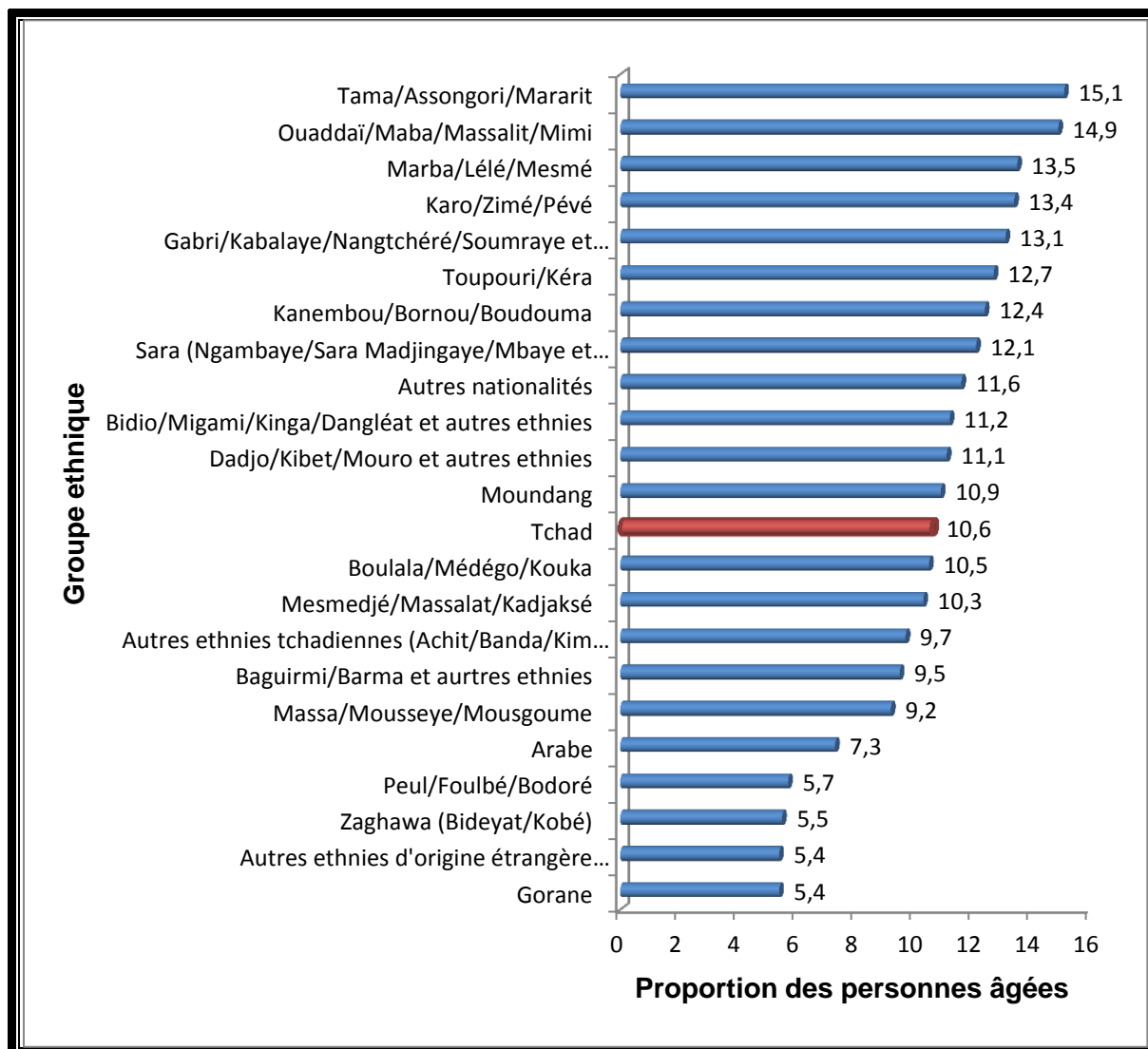
Les femmes âgées vivant seules sont relativement nombreuses dans plusieurs groupes ethniques notamment les Tama/Assongori/Mararit (27,5%), les Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi (26,4%), les Toupouri/Kéra (22,5%) et les Marba/Lélé/Mesmé (21,4%). Elles sont les moins nombreuses chez les Peul/Foulbé/Bodoré (8,0%).

C'est dans le groupe ethnique Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies) que l'on trouve la proportion la plus élevée d'hommes âgés vivant seuls (7,7%) et les plus faibles proportions sont celles des ethnies Zaghawa/Bideyat/Kobé (1,6%) et Gorane (1,9%).

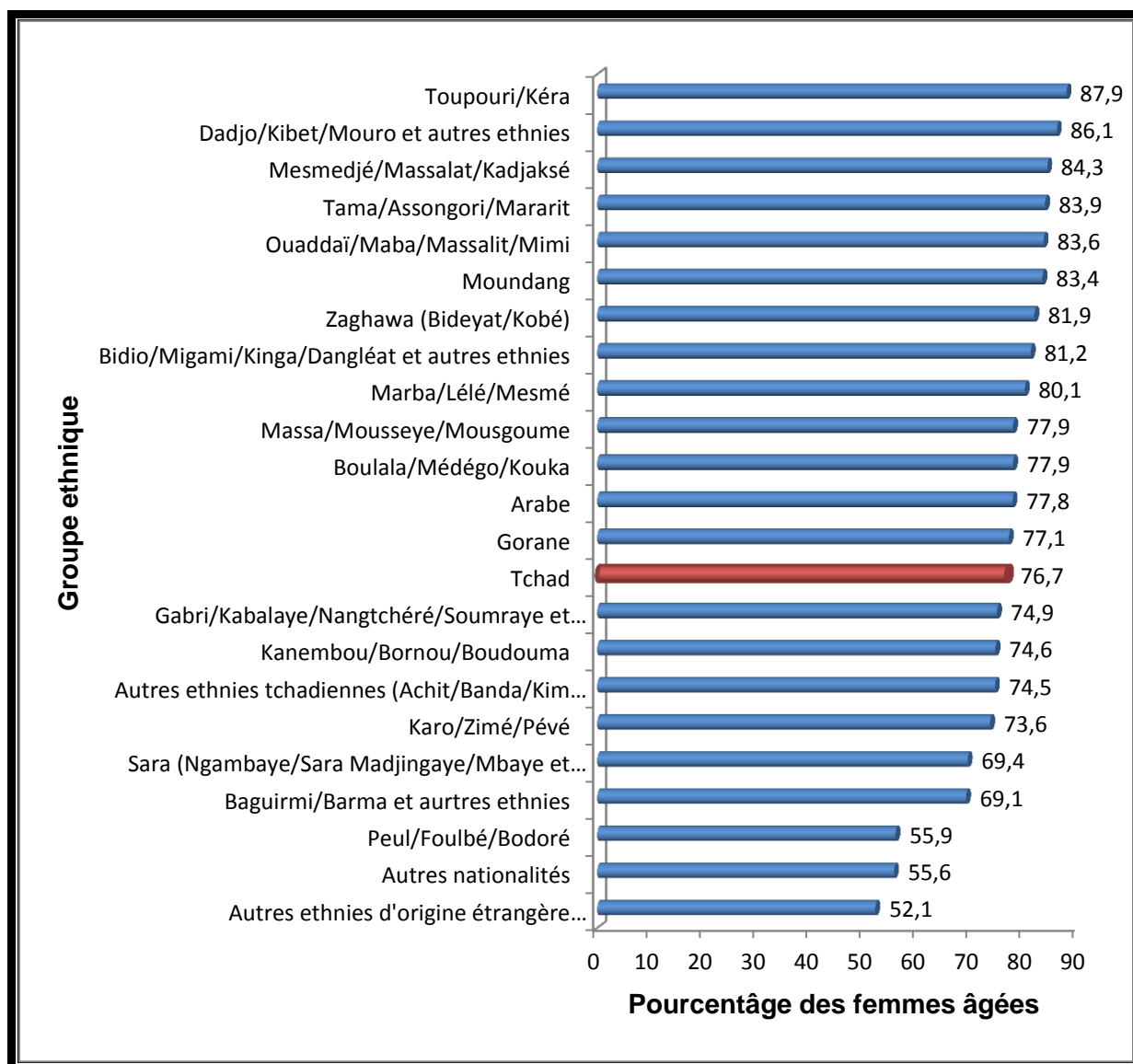
TABEAU 5.02 : PROPORTION (%) DES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES DANS LA POPULATION DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE SEXE

Groupes ethniques	Sexe						% femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Gorane	420	1,9	1 414	11,9	1 834	5,4	77,1
Arabe	1 116	2,8	3 911	13,2	5 027	7,3	77,8
Baguirmi/Barma et autres ethnies	198	5,4	443	14,6	641	9,5	69,1
Kanembou/Bornou/Boudouma	1 367	5,2	4 021	23,0	5 388	12,4	74,6
Boulala/Médégo/Kouka	509	4,1	1 799	19,1	2 308	10,5	77,9
Ouadaï/Maba/Massalit/Mimi	987	4,6	5 038	26,4	6 025	14,9	83,6
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	101	1,6	458	12,3	559	5,5	81,9
Dadjo/Kibet/Mouro et autres ethnies	213	3,0	1 320	19,5	1 533	11,1	86,1
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	432	4,2	1 862	18,6	2 294	11,2	81,2
Moundang	220	3,8	1 105	17,4	1 325	10,9	83,4
Massa/Mousseye/Mousgoume	545	3,8	1 920	15,6	2 465	9,2	77,9
Toupouri/Kéra	182	3,0	1 328	22,5	1 510	12,7	87,9
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies)	3 497	7,7	7 928	16,1	11 425	12,1	69,4
Peul/Foulbé/Bodoré	289	4,2	366	8	655	5,7	55,9
Tama/Assongori/Mararit	290	4,5	1 514	27,5	1 804	15,1	83,9
Gabri/Kabalaye/Nangtchéré/Sou mraye et autres ethnies	285	6,4	850	20,1	1 135	13,1	74,9
Marba/Lélé/Mesmé	341	5,4	1 375	21,4	1 716	13,5	80,1
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	93	3,3	499	17,3	592	10,3	84,3
Karo/Zimé/Pévé	216	6,8	601	20,4	817	13,4	73,6
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	313	4,8	916	15,0	1 229	9,7	74,5
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	70	4,3	76	7,1	146	5,4	52,1
Autres nationalités	95	9,4	119	14,4	214	11,6	55,6
Ensemble	11 782	4,5	38 863	17,7	50 645	10,6	76,7

GRAPHIQUE 5.03: PROPORTION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES VIVANT SEULES PAR GROUPE ETHNIQUE



GRAPHIQUE 5.04 : POURCENTAGE DES FEMMES AGEES VIVANT SEULES PARMIS LES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES PAR GROUPE ETHNIQUE



5.1.2. Personnes âgées chefs de ménage

Les données du Tableau 5.03 montrent que le taux de chef de ménage parmi les personnes âgées est de 68,5%. Parmi ces chefs de ménage âgés, plus du quart (28,6%) sont des femmes. Il y a plus de chefs de ménage chez les personnes du troisième âge (69,2%) que chez les personnes du quatrième âge (65,2%). Chez les femmes, il y a relativement autant de chefs de ménage du troisième âge (42,9%) que du quatrième âge (42,8%). Neuf hommes âgés sur dix (90,1%) sont chefs de ménages alors que parmi les femmes âgées moins de la moitié est chef de ménage (42,9%).

En milieu rural, il y a plus de personnes âgées chefs de ménage qu'en milieu urbain, quels que soient le sexe et la catégorie d'âges. Le taux de chef de ménage est de 69,8% pour les deux sexes, 70,2% pour les personnes du troisième âge et 67,7% pour les personnes du quatrième âge. En milieu urbain, ce taux est de 63,2% pour l'ensemble des deux sexes. Il est de 65,1% pour les personnes du troisième âge et 53,3% pour celles du quatrième âge.

TABLEAU 5.03 : EFFECTIF ET TAUX (%) DE CHEF DE MENAGE CHEZ LES PERSONNES AGEES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE

Milieu de résidence et catégorie d'âges	Sexe du Chef de ménage						% femmes Chef de ménage
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain							
60-79	35 769	85,8	14 896	41,1	50 665	65,1	29,4
80 et +	5 237	72,7	2 450	34,0	7 687	53,3	31,9
Total	41 006	83,9	17 346	39,9	58 352	63,2	29,7
Rural							
60-79	160 237	93,0	63 547	43,4	223 784	70,2	28,4
80 et +	33 009	85,0	13 162	44,9	46 171	67,7	28,5
Total	193 246	91,6	76 709	43,6	269 955	69,8	28,4
Ensemble							
60-79	196 006	91,6	78 443	42,9	274 449	69,2	28,6
80 et +	38 246	83,0	15 612	42,8	53 858	65,2	29,0
Total	234 252	90,1	94 055	42,9	328 307	68,5	28,6

5.1.3. Taille des ménages dirigés par les personnes âgées

La taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées (Tableau 5.04) est de 5,0 personnes. Elle est de 5,7 personnes en milieu urbain et 4,9 personnes en milieu rural. La taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées est donc plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le sexe du chef de ménage.

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées est de 6,7 personnes et celle des ménages dirigés par les femmes âgées est de 3,5 personnes.

En milieu rural, elle est de 5,9 personnes dans les ménages dirigés par des hommes et 2,3 personnes dans les ménages dirigés par des femmes.

La taille moyenne des ménages dirigés par les hommes âgés est plus du double de celle des femmes (6,0 personnes contre 2,6). Il en est ainsi quel que soit le milieu de résidence.

Par comparaison, la taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées vivant en ville (5,7 personnes) est plus élevée que celle de l'ensemble des ménages ordinaires urbains (5,2 personnes). En revanche, en milieu rural, la taille des ménages dirigés par les personnes âgées est moins élevée (4,9 personnes) que celle de l'ensemble des ménages ordinaires ruraux (5,4 personnes).

La taille moyenne des ménages dirigés par les hommes âgés est légèrement supérieure (6,0 personnes) à celle de l'ensemble des ménages ordinaires dirigés par les hommes (5,8 personnes). Par contre, la taille des ménages dirigés par les femmes âgées est nettement inférieure (2,6 personnes) à celle de l'ensemble des ménages ordinaires dirigés par les femmes (3,6 personnes).

TABEAU 5.04 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	6,7	3,5	5,7
Rural	5,9	2,3	4,9
Ensemble	6,0	2,6	5,0

Le Tableau 5.05 indique qu'il y a 15,4% de ménages dirigés par des personnes âgées dont la taille du ménage est d'une personne. Parmi ces ménages d'une personne, 76,7% sont dirigés par des femmes. La proportion des ménages dirigés par les personnes âgées décroît lorsque la taille du ménage augmente et au-delà d'une taille de quatre personnes, la proportion de ménages dirigés par les personnes âgées est inférieure à 10%. Corrélativement, la part des ménages dirigés par les femmes âgées dans l'ensemble des ménages dirigés par les personnes âgées décroît lorsque la taille du ménage augmente.

La proportion de ménages dirigés par les femmes chute rapidement d'un niveau de 41,3% pour les ménages d'une seule personne à 8,6% pour les ménages à quatre personnes. Par contre, la proportion des ménages dirigés par les hommes âgés d'une seule personne est très faible (5,0%) ; elle atteint et se stabilise autour de 11% lorsque la taille du ménage varie dans une fourchette de 2 à 6 personnes.

TABLEAU 5.05 : EFFECTIF ET % DE MENAGES DIRIGES PAR DES PERSONNES AGEES PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Taille du ménage	Sexe du Chef de ménage						% Femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
1	11 782	5,0	38 863	41,3	50 645	15,4	76,7
2	26 385	11,3	20 987	22,3	47 372	14,4	44,3
3	25 901	11,1	12 711	13,5	38 612	11,8	32,9
4	27 486	11,7	8 059	8,6	35 545	10,8	22,7
5	27 045	11,5	5 178	5,5	32 223	9,8	16,1
6	25 915	11,1	3 138	3,3	29 053	8,8	10,8
7	22 881	9,8	1 972	2,1	24 853	7,6	7,9
8	18 602	7,9	1 225	1,3	19 827	6,0	6,2
9	13 853	5,9	702	0,7	14 555	4,4	4,8
10 et +	34 402	14,7	1 220	1,3	35 622	10,9	3,4
Ensemble	234 252	100,0	94 055	100,0	328 307	100,0	28,6

5.1.4. Composition familiale des ménages dirigés par des personnes âgées

Le Tableau 5.06 ci-dessous présente les pourcentages des personnes âgées selon la typologie familiale. Ils s'en dégage que 56,6% des ménages dirigés par les personnes âgées sont des ménages parentaux et 17,5% des ménages non familiaux. Les ménages conjugaux et les ménages monoparentaux représentent respectivement 12,4% et 13,5%.

La plupart des ménages dirigés par les hommes âgés sont des ménages parentaux (73,7%) et les ménages monoparentaux (5,0%) et les ménages non familiaux (5,3%) sont plutôt rares.

Quant aux ménages dirigés par les femmes âgées, 56,1% d'entre eux sont des ménages non familiaux et 40,4% des ménages monoparentaux. Ces ménages non familiaux et monoparentaux qui sont rares chez les hommes sont prépondérants chez les femmes.

En milieu urbain, la majorité des ménages dirigés par les personnes âgées sont parentaux (55,8%). Il en est de même des ménages dirigés par les hommes âgés (74,5%). Les ménages ayant à leur tête une femme âgée sont surtout monoparentaux (51,3%) et non familiaux (45,4%).

Aussi bien en milieu urbain (74,5%) qu'en milieu rural (73,5%), la majorité des ménages dirigés par les hommes âgés sont parentaux ; ceux dirigés par les femmes âgées sont majoritairement monoparentaux en milieu urbain (51,3%) et non familiaux en milieu rural (59,0%).

Comme en milieu urbain, en milieu rural, 56,8% des ménages dirigés par les personnes âgées sont parentaux ; 73,5% des ménages dirigés par les hommes âgés sont parentaux et respectivement 59,0% et 37,6% de ceux dirigés par les femmes âgées sont non familiaux et monoparentaux.

TABLEAU 5.06 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DE MENAGES ORDINAIRES DIRIGES PAR DES PERSONNES AGEES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET TYPOLOGIE FAMILIALE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Milieu de résidence et typologie familiale	Sexe du Chef de ménage					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain						
Ménage non familial	4 584	6,7	10 860	45,4	15 444	16,7
Ménage conjugal	8 519	12,5	196	0,8	8 715	9,4
Ménage monoparental	4 367	6,4	12 260	51,3	16 627	18,0
Ménage parental	50 911	74,5	605	2,5	51 516	55,8
Total	68 381	100,0	23 921	100,0	92 302	100,0
Rural						
Ménage non familial	14 832	5,0	53 625	59,0	68 457	17,7
Ménage conjugal	49 671	16,8	865	1,0	50 536	13,1
Ménage monoparental	13 877	4,7	34 184	37,6	48 061	12,4
Ménage parental	217 529	73,5	2 256	2,5	219 785	56,8
Total	295 909	100,0	90 930	100,0	386 839	100,0
Ensemble						
Ménage non familial	19 416	5,3	64 485	56,1	83 901	17,5
Ménage conjugal	58 190	16,0	1 061	0,9	59 251	12,4
Ménage monoparental	18 244	5,0	46 444	40,4	64 688	13,5
Ménage parental	268 440	73,7	2 861	2,5	271 301	56,6
Total	364 290	100,0	114 851	100,0	479 141	100,0

5.2. Conditions de vie des personnes âgées

5.2.1. Nombre de salariés dans les ménages dirigés par des personnes âgées

On observe, dans le Tableau 5.07, qu'au Tchad, environ un tiers des ménages sans salarié dirigés par les personnes âgées ont à leur tête une femme âgée. C'est dans les régions du Sila (38,3%) et du Ouaddaï (37,3%) que l'on retrouve les proportions les plus élevées de ménages sans salarié dirigés par les femmes âgées. Par contre, dans le Barh El Gazal (15,7%) et dans le Chari Baguirmi (16,5%), les ménages sans salarié dirigés par les femmes âgées sont relativement moins nombreux.

TABLEAU 5.07 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DE MENAGES SANS SALARIE DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Région de résidence	Sexe du Chef de ménage			% Femmes
	Masculin	Féminin	Total	
Batha	14 197	6 973	21 170	32,9
Borkou	1 875	609	2 484	24,5
Chari Baguirmi	15 629	3 092	18 721	16,5
Guéra	13 297	7 283	20 580	35,4
Hadjer Lamis	15 273	5 082	20 355	25,0
Kanem	10 125	4 186	14 311	29,3
Lac	11 515	4 304	15 819	27,2
Logone Occidental	9 237	5 015	14 252	35,2
Logone Oriental	10 099	5 262	15 361	34,3
Mandoul	8 613	4 185	12 798	32,7
Mayo Kebbi Est	19 199	6 772	25 971	26,1
Mayo Kebbi Ouest	11 140	3 644	14 784	24,6
Moyen Chari	8 819	3 040	11 859	25,6
Ouadaï	15 896	9 470	25 366	37,3
Salamat	6 922	3 197	10 119	31,6
Tandjilé	11 331	5 187	16 518	31,4
Wadi Fira	12 434	5 847	18 281	32,0
N'Djaména	10 392	3 934	14 326	27,5
Barh El Gazal	7 493	1 393	8 886	15,7
Ennedi	3 255	729	3 984	18,3
Sila	5 111	3 168	8 279	38,3
Tibesti	547	168	715	23,5
Tchad	222 399	92 540	314 939	29,4

Dans le Tableau 5.08, on observe que 95,9% des personnes âgées chefs de ménage n'ont aucun salarié dans leur ménage. Dans 98,4% de ménages dirigés par les femmes âgées et 94,9% de ménages dirigés par les hommes âgés, il n'y a aucun salarié. Les ménages dirigés par les femmes âgées sans salarié sont relativement plus nombreux que ceux dirigés par les hommes. Les effectifs de ménages dirigés par les personnes âgées ayant plus d'un salarié sont minimes.

En milieu rural, les proportions de ménages dirigés par les personnes âgées sans salarié sont plus fortes : 98,5% pour les deux sexes, 99,6% pour les ménages dirigés par les femmes âgées et 98,1% pour les ménages dirigés par les hommes âgés. Dans la quasi-totalité des ménages dirigés par les femmes âgées, il n'y a pas de salarié.

En milieu urbain, les proportions, bien qu'élevées, sont inférieures à celles du milieu rural. En effet, 84,2% de ménages dirigés par des personnes âgées n'ont aucun salarié. Cependant, plus d'un ménage sur dix (12,7%) renferme un salarié parmi ses membres. Les proportions de ménages sans salarié sont respectivement de 93,6% et 80,3% chez les femmes et les hommes. Chez ces derniers, les ménages ayant un salarié représentent 16,0% et ceux ayant deux salariés 2,7%.

Si l'on considère que le salarié est synonyme de source de revenus garantis pour le ménage, on peut donc affirmer que les ménages dirigés par des personnes âgées vivent dans une précarité certaine.

TABLEAU 5.08 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DE MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR NOMBRE DE SALARIES DANS LE MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Milieu de résidence et nombre de salariés	Sexe du Chef de ménage					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain						
0	32 915	80,3	16 230	93,6	49 145	84,2
1	6 560	16,0	870	5,0	7 430	12,7
2	1 090	2,7	187	1,1	1 277	2,2
3	290	0,7	39	0,2	329	0,6
4	80	0,2	12	0,1	92	0,2
5	31	0,1	7	0,0	38	0,1
6 et +	40	0,1	1	0,0	41	0,1
Total	41 006	100,0	17 346	100,0	58 352	100,0
Rural						
0	189 484	98,1	76 310	99,5	265 794	98,5
1	3 418	1,8	352	0,5	3 770	1,4
2	264	0,1	33	0,0	297	0,1
3	43	0,0	9	0,0	52	0,0
4	19	0,0	2	0,0	21	0,0
5	11	0,0	3	0,0	14	0,0
6 et +	7	0,0	0	0,0	7	0,0
Total	193 246	100,0	76 709	100,0	269 955	100,0
Ensemble						
0	222 399	94,9	92 540	98,4	314 939	95,9
1	9 978	4,3	1 222	1,3	11 200	3,4
2	1 354	0,6	220	0,2	1 574	0,5
3	333	0,1	48	0,1	381	0,1
4	99	0,0	14	0,0	113	0,0
5	42	0,0	10	0,0	52	0,0
6 et +	47	0,0	1	0,0	48	0,0
Total	234 252	100,0	94 055	100,0	328 307	100,0

5.2.2. Nombre moyen de pièces et indice de promiscuité

Le Tableau 5.09 fournit le nombre moyen de pièces selon le sexe du chef de ménage. Il y a en moyenne 3,4 pièces dans les ménages dirigés par des personnes âgées. En milieu rural, les ménages dirigés par les personnes âgées disposent légèrement plus de pièces (3,5) que ceux de la ville (3,0).

Quel que soit le milieu de résidence, le nombre moyen de pièces dans les ménages dirigés par les hommes âgés est supérieur à celui des ménages dirigés par les femmes âgées.

En comparaison au nombre moyen de pièces dans l'ensemble des ménages ordinaires au Tchad, les ménages dirigés par les personnes âgées ont plus de pièces. En effet, le nombre moyen de pièces dans l'ensemble des ménages ordinaires est 2,2 aussi bien en milieu urbain que rural alors qu'il est 3,0 et 3,5 dans les ménages dirigés par les personnes âgées respectivement en milieu urbain et rural.

TABLEAU 5.09 : NOMBRE MOYEN DE PIÈCES DES MÉNAGES ORDINAIRES DIRIGÉS PAR LES PERSONNES ÂGÉES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MÉNAGE

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	3,1	2,8	3,0
Rural	3,7	3,1	3,5
Tchad	3,6	3,1	3,4

L'indice de promiscuité ou nombre moyen de personnes par pièce permet d'évaluer le degré de promiscuité des ménages. Il ressort du Tableau 5.10 qu'il y a en moyenne 1,5 personne par pièce dans les ménages dirigés par des personnes âgées. On note qu'il y a plus de personnes par pièce en milieu urbain (1,9) qu'en milieu rural (1,4). Quel que soit le sexe du chef de ménage, la promiscuité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Elle est deux fois plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes que dans les ménages dirigés par les femmes, quel que soit le milieu de résidence.

Par comparaison à l'indice de promiscuité dans l'ensemble des ménages ordinaires, l'indice dans les ménages dirigés par les personnes âgées est moins élevé tant en milieu urbain qu'en milieu rural (1,9 dans les ménages dirigés par les personnes âgées contre 2,4 dans l'ensemble des ménages ordinaires pour le milieu urbain et 1,4 dans les ménages dirigés par les personnes âgées contre 2,5 dans l'ensemble des ménages ordinaires pour le milieu rural). La promiscuité est donc moindre dans les ménages dirigés par les personnes âgées.

TABLEAU 5.10 : INDICE DE PROMISCUITE DES MENAGES ORDINAIRES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	2,1	1,2	1,9
Rural	1,6	0,7	1,4
Tchad	1,7	0,7	1,5

5.2.3. Statut d'occupation

Le Tableau 5.11 indique que 88,7% des ménages dirigés par les personnes âgées sont propriétaires des logements qu'ils occupent. Moins d'un chef de ménage sur dix (6,5%) est locataire et 4,4% sont logés gratuitement. Les ménages occupant des logements de fonction représentent une très faible proportion (0,4%). La grande majorité des populations (92,9%) des ménages dirigés par les personnes âgées vivant dans les ménages dont le chef est propriétaire du logement. Cependant, en milieu urbain où six ménages sur dix dirigés par les personnes âgées sont propriétaires de leur logement, ce qui équivaut à environ huit personnes sur dix membres des ménages dirigés par les personnes âgées vivent dans ces ménages dont le chef est propriétaire du logement.

De manière générale, il y a plus de propriétaires en milieu rural (96,1%) qu'en milieu urbain (61,0%). Ce constat est le même quel que soit le sexe du chef de ménage. Les ménages propriétaires de leur logement regroupent plus de personnes en milieu rural qu'en milieu urbain. Quel que soit le milieu de résidence, proportionnellement, les chefs de ménages femmes sont davantage propriétaires de leur logement que les hommes.

La proportion de ménages dirigés par les hommes âgés propriétaires des logements qu'ils occupent est de 89,3%. Ces ménages regroupent 93,3% de la population vivant dans les ménages dirigés par les hommes âgés. Les ménages locataires représentent 6,0%, ceux logés gratuitement 4,4% et ceux occupant des logements de fonction 0,4%.

La proportion de ménages dirigés par les femmes âgées (91,2%) est presque identique à celle de la population vivant dans ces ménages (91,4%). Ceci confirme que l'écrasante majorité des femmes âgées vivent seules.

Quel que soit le sexe, en milieu urbain, il y a une frange importante de ménages dirigés par des personnes âgées qui sont locataires des logements qu'ils occupent. En effet, 27,0% des ménages dirigés par les hommes âgés et 18,4% par les femmes âgées sont en location en ville.

TABEAU 5.11 : REPARTITION (%) DES MENAGES ORDINAIRES DES PERSONNES AGEES ET DE LA POPULATION RESIDENTE CORRESPONDANTE PAR STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Statut d'occupation du logement et sexe du Chef de ménage	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Masculin						
Propriétaire	59,2	77,4	95,9	97,0	89,3	93,3
Locataire	27,0	14,0	1,3	1,0	6,0	3,4
Logement de fonction	1,3	1,1	0,2	0,3	0,4	0,4
Logé gratuitement	12,5	7,5	2,5	1,7	4,4	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Propriétaire	68,2	74,5	96,4	95,9	91,2	91,4
Locataire	18,4	13,3	1,5	0,9	4,7	3,5
Logement de fonction	2,1	0,4	0,1	0,1	0,5	0,2
Logé gratuitement	11,3	11,8	1,9	3,1	3,7	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Propriétaire	61,0	76,6	96,1	96,7	88,7	92,9
Locataire	25,9	13,8	1,3	0,9	6,5	3,4
Logement de fonction	1,2	0,9	0,2	0,3	0,4	0,4
Logé gratuitement	11,9	8,6	2,4	2,0	4,4	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.3. Personnes âgées vivant avec un handicap

Le Tableau 5.12 révèle que le taux d'handicap des personnes âgées est de 5,6%. Il est légèrement plus élevé chez les femmes (6,0%) que chez les hommes (5,2%). Il croît avec l'âge, passant d'un minimum de 3,7% dans le groupe d'âge 60-64 ans à un maximum de 12,2% à 95 ans et plus.

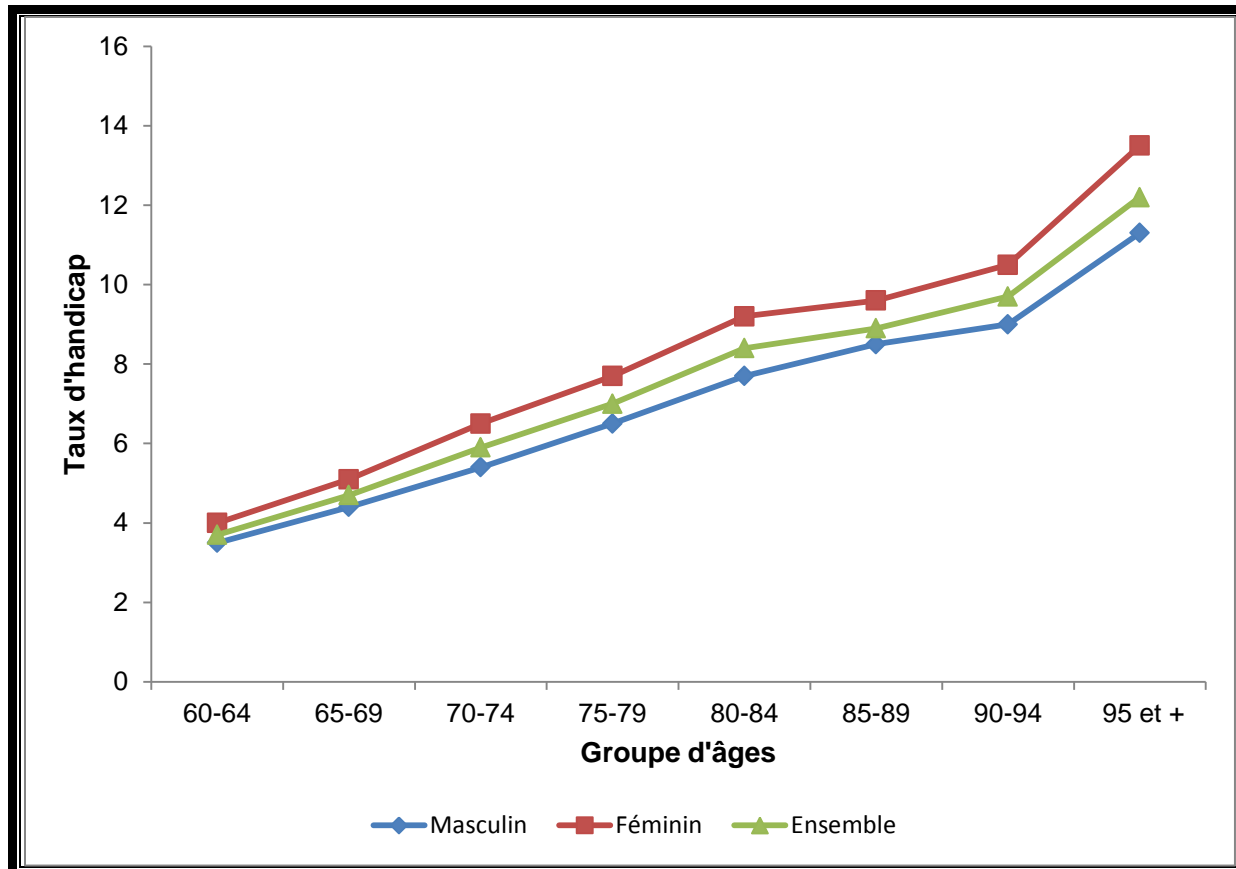
Le taux d'handicap des personnes du quatrième âge est plus élevé que celui des personnes du troisième âge (4,5% contre 8,5% chez les hommes et 5,2% contre 10,0% chez les femmes).

Le Graphique 5.05 qui illustre le Tableau 5.12 montre une progression régulière du handicap avec l'âge. La courbe féminine est, à tous les âges, au-dessus de celle des hommes.

TABEAU 5.12 : EFFECTIF ET TAUX D'HANDICAP (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE D'AGES ET PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE

Groupe d'âges/Catégories d'âges	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
60-64	3 151	3,5	3 279	4,0	6 430	3,7
65-69	2 025	4,4	1 842	5,1	3 867	4,7
70-74	2 941	5,4	3 100	6,5	6 041	5,9
75-79	1 510	6,5	1 288	7,7	2 798	7,0
80-84	1 859	7,7	1 927	9,2	3 786	8,4
85-89	745	8,5	541	9,6	1 287	8,9
90-94	603	9	557	10,5	1 160	9,7
95 et +	711	11,3	631	13,5	1 342	12,2
60-79	9 626	4,5	9 507	5,2	19 133	4,8
80 et +	3 918	8,5	3 656	10,0	7 574	9,2
Ensemble	13 542	5,2	13 158	6,0	26 700	5,6

GRAPHIQUE 5.05 : TAUX D'HANDICAP DES PERSONNES AGEES PAR GROUPE D'AGES SELON LE SEXE



Le Tableau 5.13 donne les taux d'handicap des personnes âgées selon la catégorie d'âges. Il en ressort que huit régions sur vingt-deux ont des taux d'handicap supérieurs au niveau national (5,6%) et peuvent être considérées comme régions à prévalence d'handicap élevée. Il s'agit des régions du Borkou (12,7%), du Mandoul (9,2%), du Moyen Chari (7,8%), du Logone Occidental (7,4%), du Guéra (7,2%), du Logone Oriental (7,0%), de la Tandjilé (6,9%) et de la ville de N'Djaména (6,0%). Les quatorze autres régions ayant des taux d'handicap inférieurs à la moyenne nationale sont des régions à faible prévalence d'handicap.

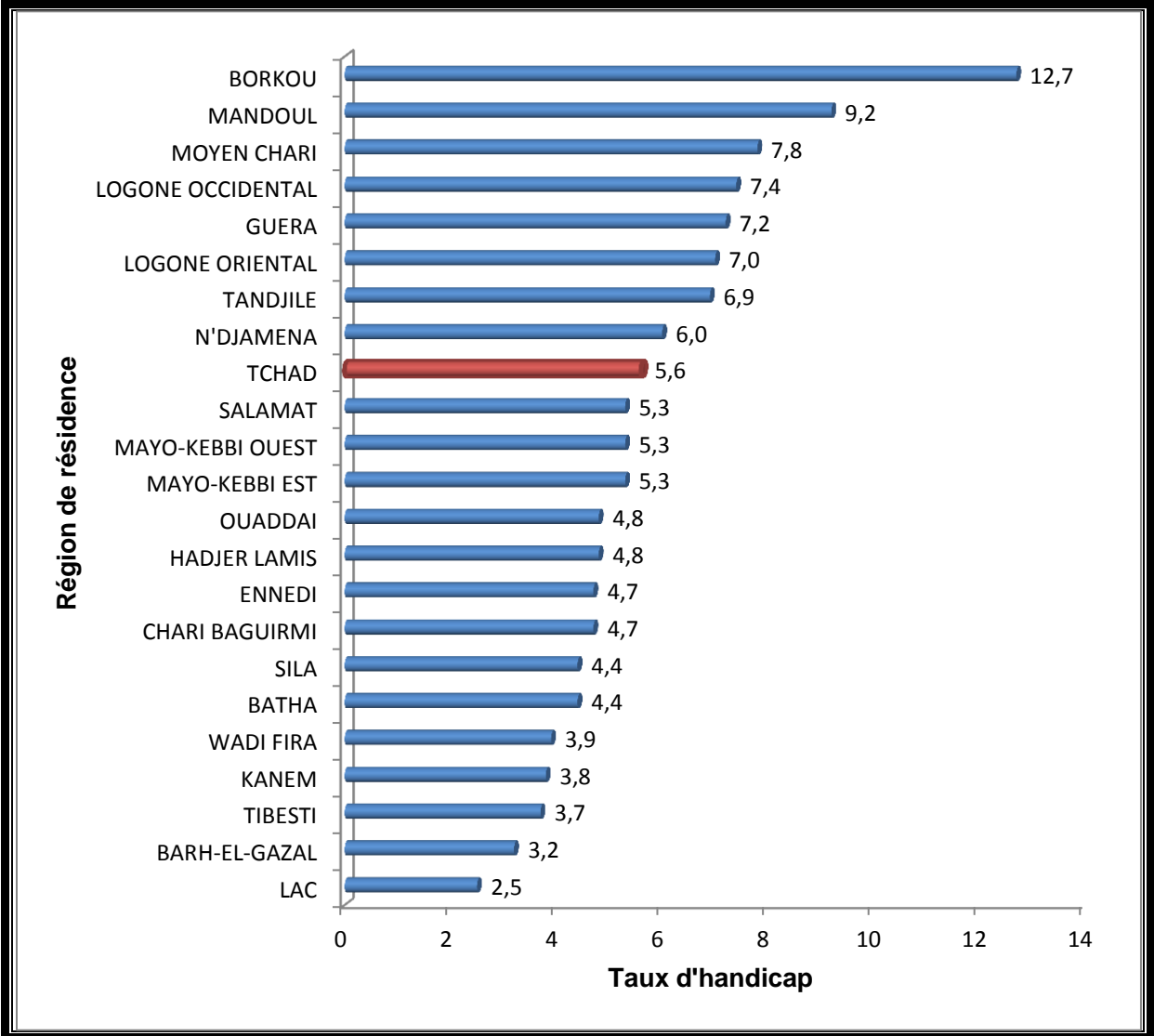
Huit des vingt-deux régions ont des taux d'handicap de personnes du troisième âge supérieurs à la moyenne nationale (4,8%). Le Batha a encore le taux d'handicap le plus élevé (12,5%). Il y a ensuite le Mandoul (8,6%), le Moyen Chari (7,0%), le Logone Occidental (6,9%), le Logone Oriental (6,5%), la Tandjilé (6,2%), le Guéra (5,9%) et la ville de N'Djaména (4,9%). Les quatorze autres régions ont des taux d'handicap inférieurs au taux d'handicap des personnes du troisième âge au niveau national.

Par rapport aux personnes du quatrième âge, neuf régions ont des taux d'handicap qui dépassent le niveau national (9,2%). Il s'agit des régions du Borkou (13,9%), du Mandoul (13,3%), de la ville de N'Djaména (12,8%), du Moyen Chari (12,6%), du Guéra (11,8%), du Logone Occidental (11,2%), de la Tandjilé (10,9%), de l'Ennedi (10,1%) et du Logone Oriental (9,7%).

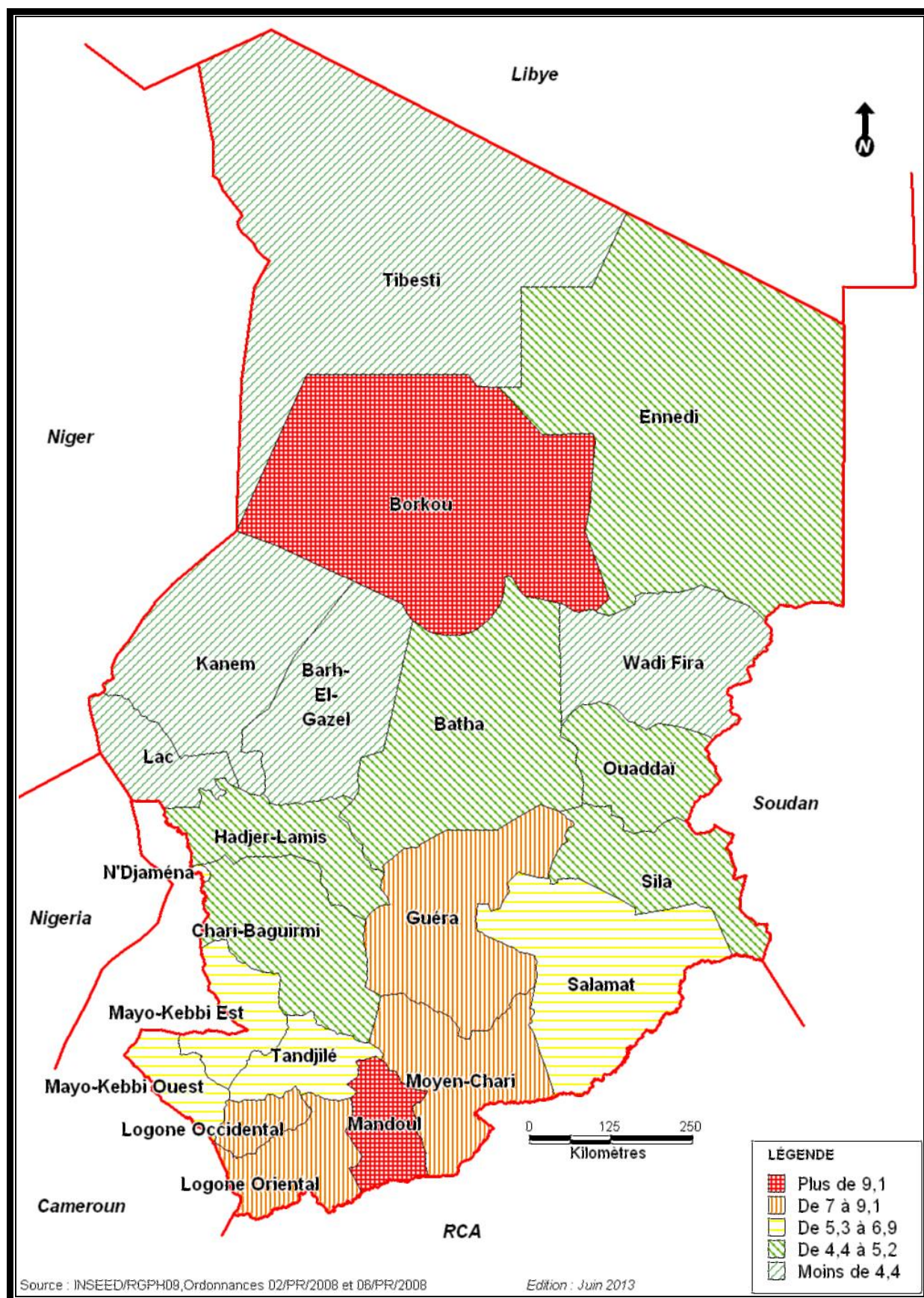
TABEAU 5.13 : TAUX D'HANDICAP (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Région de résidence	Catégorie d'âges		
	60-79	80 et +	Total
Batha	3,4	7,8	4,4
Borkou	12,5	13,9	12,7
Chari Baguirmi	4,0	7,6	4,7
Guéra	5,9	11,8	7,2
Hadjer Lamis	3,9	8,5	4,8
Kanem	3,3	6,9	3,8
Lac	1,9	5,2	2,5
Logone Occidental	6,9	11,2	7,4
Logone Oriental	6,5	9,7	7,0
Mandoul	8,6	13,3	9,2
Mayo Kebbi Est	4,6	8,8	5,3
Mayo Kebbi Ouest	4,5	8,5	5,3
Moyen Chari	7,0	12,6	7,8
Ouaddaï	3,8	8,2	4,8
Salamat	4,5	8,3	5,3
Tandjilé	6,2	10,9	6,9
Wadi Fira	2,8	7,5	3,9
N'Djaména	4,9	12,8	6,0
Barh El Gazal	2,7	6,5	3,2
Ennedi	4,1	10,1	4,7
Sila	3,7	7,5	4,4
Tibesti	3,2	6,2	3,7
Tchad	4,8	9,2	5,6

GRAPHIQUE 5.06 : TAUX D'HANDICAP (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE



CARTE 5.03 : TAUX D'HANDICAP (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE



Près du tiers des personnes âgées (32,9%) sont aveugles et 20,5% souffrent de paralysie des membres inférieurs (Tableau 5.14). Les personnes atteintes de paralysie des membres supérieurs représentent 10,4%. Les personnes âgées sourdes, muettes ou souffrant d'un handicap mental représentent des proportions inférieures à 10% aussi bien chez les hommes que chez les femmes et tant parmi les personnes du troisième âge que parmi celles du quatrième âge. La proportion des personnes âgées vivant avec d'autres types d'handicap est de 16,0%.

Selon la catégorie d'âges, on note que près de 30% des personnes du troisième âge sont aveugles. Celles atteintes de paralysie des membres inférieurs ou supérieurs représentent respectivement 22,1% et 11,1% et 16,6% vivent avec d'autres types d'handicap.

Concernant les personnes du quatrième âge, un peu plus de 40% sont aveugles et 16,5% sont atteintes de paralysie des membres inférieurs. Les personnes du quatrième âge vivant avec d'autres types d'handicap représentent près de 15%. C'est pratiquement les mêmes niveaux qu'on observe tant chez les hommes âgés que chez les femmes âgées quelle que soit la catégorie d'âges.

TABEAU 5.14: REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE TYPE D'HANDICAP

Sexe et type d'handicap	Catégorie d'âges		
	60-79	80 et +	Total
Masculin			
Aveugle	26,7	40,3	30,6
Sourd	9,5	7,1	8,8
Muet	6,0	6,7	6,2
Handicap mental	5,8	4,5	5,4
Paralysie membres inférieurs	22,4	17,2	20,9
Paralysie membres supérieurs	12,1	8,7	11,1
Autres types d'handicap	17,6	15,6	17,0
Total	100,0	100,0	100,0
Féminin			
Aveugle	32,5	42,5	35,3
Sourd	7,8	6,8	7,5
Muet	6,1	8,5	6,8
Handicap mental	6,0	4,8	5,7
Paralysie membres inférieurs	21,9	15,7	20,2
Paralysie membres supérieurs	10,2	8,3	9,7
Autres types d'handicap	15,5	13,4	14,9
Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble			
Aveugle	29,5	41,4	32,9
Sourd	8,6	6,9	8,2
Muet	6,0	7,5	6,5
Handicap mental	5,9	4,6	5,6
Paralysie membres inférieurs	22,1	16,5	20,5
Paralysie membres supérieurs	11,1	8,5	10,4
Autres types d'handicap	16,6	14,5	16,0
Total	100,0	100,0	100,0

Vue d'ensemble

Les personnes âgées constituent une frange vulnérable de la population et lorsqu'elles vivent seules, leur situation sociale peut paraître critique et est censée susciter plus d'attention. Ainsi, 50 645 des 479 141 personnes âgées vivent seules et représentent une proportion de 10,6% dans la population totale des personnes âgées des ménages ordinaires.

Les femmes âgées sont relativement les plus nombreuses à vivre seules ; leur pourcentage parmi les personnes âgées vivant seules est de 76,7%. Il faut noter que dans toutes les régions, les femmes âgées vivent pratiquement seules ; le pourcentage le moins élevé des femmes âgées vivant seules parmi les personnes âgées vivant seules étant de 57,4% à N'Djaména et le niveau le plus élevé étant celui du Sila (86,2%).

Le taux de chefs de ménage chez les personnes âgées est de 68,5% ; il est plus élevé chez les hommes âgés (90,1%) que chez les femmes âgées (42,9%). Quel que soit le milieu de résidence, le taux de chefs de ménage chez les personnes âgées est plus élevé chez les hommes que chez les femmes ; il est également plus élevé chez les personnes du troisième âge que chez celles du quatrième âge.

Concernant les conditions de vie des personnes âgées, 95,9% des personnes âgées vivent sans salarié dans le ménage. Selon le sexe, les hommes âgés chefs de ménage vivant sans salarié dans le ménage représentent 94,9%. Quant aux femmes âgées chefs de ménage vivant sans salarié dans le ménage, elles représentent 98,4%. On note que sur 100 personnes âgées chefs de ménage sans salarié dans le ménage, 29 sont des femmes. Le pourcentage des femmes âgées actives occupées parmi les hommes âgés actifs occupés est de 24,1%. La majorité des ménages dirigés par les personnes âgées sont propriétaires des logements qu'ils occupent (88,7%) ; il y a moins de ménages propriétaires en milieu urbain (61,0%) qu'en milieu rural (96,1%). Les ménages dirigés par les femmes sont davantage propriétaires de leur logement (91,2%) que ceux dirigés par les hommes (89,3%).

Le handicap chez les personnes âgées, en plus du fait qu'elles vivent une situation de vulnérabilité en raison de leur âge, constitue un facteur d'aggravation des conditions difficiles dans lesquelles elles se trouvent. L'effectif des personnes âgées vivant avec un handicap est de 26 710 et représente 5,6% des personnes âgées ; ce taux croît avec l'âge et atteint 12,2% à partir de 95 ans.

CONCLUSION GENERALE

Le vieillissement démographique ou vieillissement de la population constitue depuis plusieurs années pour la communauté internationale un challenge à relever compte tenu de la vulnérabilité et de la fragilité des personnes âgées, d'où la succession des rencontres internationales sur la question (Vienne en 1982 et Madrid en 2002).

Au Tchad, en dehors des textes mettant en place le régime de retraite des différents corps de l'Etat, il n'existe pas encore de politique et de programme en faveur des personnes âgées.

Au RGPH1, on avait dénombré 336 259 personnes âgées dans les ménages ordinaires et au RGPH2 on en a dénombré 479 141. Leurs poids démographiques aux deux recensements sont respectivement de 5,4% et 4,5%. Le poids démographique des personnes âgées des ménages ordinaires a connu une baisse au deuxième recensement alors que qu'en termes absolus l'effectif a connu une hausse.

Hormis dans les régions du Logone Occidental, du Logone Oriental et du Mandoul où les femmes âgées représentent plus de la moitié des personnes âgées soit respectivement 52,2%, 51,9% et 52,3%, dans les autres régions, les femmes âgées sont minoritaires. Au niveau national, le rapport de masculinité des personnes âgées est de 119. Il est de 91,4 hommes âgés pour 100 femmes âgées dans le Logone Occidental, 92,7 hommes âgés pour 100 femmes âgées dans le Logone Oriental et 91,3 hommes âgés pour 100 femmes âgées dans le Mandoul. Dans les trois régions précitées, il y a moins d'hommes âgés que de femmes âgées.

La majorité des personnes âgées sont du troisième âge. Sur 479 141 personnes âgées 396 570 sont de cette catégorie d'âges et représentent un poids démographique de 3,7%. Les personnes du quatrième âge ne représentent qu'un poids démographique de 0,8% soit un effectif de 82 571 personnes âgées.

La proportion des alphabétisés parmi les personnes âgées est de 8,0% au niveau national. Cette proportion est de 8,4% chez les personnes du troisième âge et 6,0% chez celles du quatrième âge. Les hommes âgés sont plus alphabétisés que les femmes âgées quelle que soit la catégorie d'âges.

Concernant le niveau d'instruction, les personnes âgées n'ont aucune instruction (environ 90%). Près de 97% des femmes âgées et 87% des hommes âgés sont sans instruction.

Sur les 479 141 personnes âgées, 1840 d'entre elles sont de nationalité étrangère soit moins de 1%. Autrement dit, les personnes âgées de nationalité tchadienne représentent 99,6% de l'ensemble des personnes âgées. Les personnes âgées de nationalité étrangère

sont majoritairement des hommes (55,2% d'hommes âgés contre 44,8% de femmes âgées).

Le taux d'activité des personnes âgées est de 68,8%. Il est de 71,2% chez les personnes du troisième âge et 57,3% chez celles du quatrième âge. Le taux d'activité des personnes âgées est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit la catégorie d'âges. Le taux d'activité est également plus élevé chez les hommes âgés que chez les femmes âgées quelle que soit la région de résidence.

On a observé que 85,5% des personnes âgées sont des « agricultrices et ouvrières qualifiées de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ». Seulement moins de 15% appartiennent à tous les autres grands groupes de professions. Selon le sexe, 86,9% des hommes âgés et 82,7% des femmes âgées font partie du grand groupe de professions « agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ». En dehors du grand groupe « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » où les femmes âgées représentent 52,9%, partout ailleurs elles sont faiblement représentées.

Du fait que le Tchad est un pays à vocation agro-pastorale, 85,1% des personnes âgées pratiquent l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche. La quasi-totalité des personnes âgées résidant en milieu rural sont du grand groupe de branches d'activité ci-dessus cité (91,5%). En milieu urbain, moins de 50% des personnes âgées pratiquent l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche et 26,6% sont dans le commerce de gros et de détail, et de réparation de véhicules. Dans les autres grands groupes de branches d'activités, les personnes âgées n'atteignent pas 10%.

A l'échelle nationale, 50 645 des 479 141 personnes âgées soit 10,6% vivent seules. Le pourcentage des femmes âgées vivant seules avoisine 77% contre 23,3% chez les hommes âgés. Dans toutes les régions, le pourcentage des femmes âgées vivant seules se situe au-delà de 50%.

Les personnes âgées chefs de ménage sont, dans leur majorité, sans salarié dans leur ménage. Sur 328 307 personnes âgées chefs de ménage, 314 939 n'ont aucun salarié dans leur ménage soit 95,9% de l'ensemble des personnes âgées chefs de ménage.

Le taux d'handicap parmi les personnes âgées est de 5,6% représentant un effectif de 26 710 personnes âgées souffrant d'handicap. Il est de 5,2% parmi les hommes âgés et 6,0% parmi les femmes âgées. L'analyse par groupe d'âges et catégorie d'âges a indiqué que le handicap croît avec l'âge. Ce taux est plus élevé chez les femmes âgées que chez les hommes âgés quels que soient le groupe d'âges et la catégorie d'âges. Les personnes du quatrième âge connaissent plus le handicap ; le taux d'handicap est de 4,8% parmi les personnes du troisième âge et de 9,2% parmi celles du quatrième âge.

Près d'un tiers des personnes âgées (32,9%) sont aveugles. Celles souffrant de paralysie des membres inférieurs représentent un peu plus d'un cinquième soit 20,5%. Quant aux personnes âgées souffrant d'autres types d'handicap et de paralysie des membres supérieurs, elles représentent respectivement 16,0% et 10,4%.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Bénin (2003), *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, Analyse des résultats : Caractéristiques des personnes vulnérables*, Direction des Etudes Démographiques, 295 p.
2. Burkina Faso (2009), *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006, Analyse des résultats : Situation socioéconomique des personnes âgées*, Bureau Central du Recensement, 156 p.
3. Dackam Ngatchou, R. (2004), *Recensement général de la population et de l'habitation en Afrique : des produits pour répondre aux programmes de développement*, UNFPA, Dakar, 181 p.
4. Gani, L. et Simmat-Durand, L. (2001), *Démographie expliquée*, Nathan, Paris, 181 p.
5. Henri, L. (1981), *Dictionnaire démographique multilingue*, Ordina, Liège, 179 p.
6. Nations Unies (2001), *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat deuxième révision*, Département des affaires économiques et sociales, New York, 448 p.
7. Pressat, R. (1979), *Dictionnaire de démographie*, PUF, Paris, 295 p.
8. Rwanda (2005), *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, Analyse des résultats : Situation des personnes âgées*, Service National Recensement, 56 p.
9. Tchad (1995), *Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993, Analyse des résultats : Etat de la population*, DSEED, N'Djaména, 164 p.
10. Tchad (2005), *Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Tchad de 2004, Analyse des résultats*, INSEED, N'Djaména, 414 p.
11. Tchad (2012), *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique*, INSEED, N'Djaména, 92 p.
12. Véron, J. (1991), *Résumé de cours, exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 127 p.
13. Willems, M. (2002), *Quel processus de vieillissement pour les pays du Sahel ? L'exemple du Burkina Faso*. In Jeunesse, vieillesse, démographies et Société, Academia-Brylant, Louvain-la-Neuve, pp. 85-106.

ANNEXES

TABLEAU A2.01 : REPARTITION DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	234 495	253 036	487 531
Borkou	49 472	43 596	93 068
Chari Baguirmi	285 090	291 361	576 451
Guéra	260 049	277 133	537 182
Hadjer Lamis	279 102	283 406	562 508
Kanem	162 574	170 521	333 095
Lac	217 745	214 750	432 495
Logone Occidental	332 765	354 502	687 267
Logone Oriental	368 320	389 404	757 724
Mandoul	304 927	322 202	627 129
Mayo Kebbi Est	370 512	403 328	773 840
Mayo Kebbi Ouest	272 758	291 054	563 812
Moyen Chari	283 843	289 258	573 101
Ouadaï	305 707	331 026	636 733
Salamat	143 472	152 524	295 996
Tandjilé	314 984	346 361	661 345
Wadi Fira	198 610	214 619	413 229
N'Djaména	499 057	445 002	944 059
Barh El Gazal	136 940	119 651	256 591
Ennedi	72 219	58 410	130 629
Sila	126 405	131 217	257 622
Tibesti	10 547	9 718	20 265
Tchad	5 229 593	5 392 079	10 621 672

TABLEAU A2.02 : REPARTITION DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE SEXE

Groupe ethnique	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Gorane	387 642	348 799	736 441
Arabe	684 919	686 883	1 371 801
Baguirmi/Barma et autres ethnies	68 785	70 421	139 205
Kanembou/Bornou/Boudouma	451 901	447 113	899 014
Boulala/Médégo/Kouka	195 699	197 450	393 150
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	359 793	383 141	742 934
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	123 782	115 175	238 957
Dadjo/Kibet/Mouro et autres ethnies	135 248	140 071	275 319
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	191 659	201 380	393 039
Moundang	132 128	138 369	270 498
Massa/Mousseye/Mousgoume	247 498	267 075	514 574
Toupouri/Kéra	102 318	112 750	215 067
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies)	1 367 842	1 456 989	2 824 831
Peul/Foulbé/Bodoré	112 140	109 961	222 101
Tama/Assongori/Mararit	83 240	91 211	174 451
Gabri/Kabalaye/Nangtchéré/Soumraye et autres ethnies	124 660	134 091	258 751
Marba/Lélé/Mesmé	153 852	167 529	321 381
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	51 060	56 468	107 529
Karo/Zimé/Pévé	70 704	75 600	146 304
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	131 306	138 574	269 881
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	35 135	34 183	69 318
Autres nationalités	18 280	18 847	37 128
Tchad	5 229 593	5 392 079	10 621 672

TABLEAU A2.03 : REPARTITION DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR RELIGION SELON LE SEXE

Religion	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Animiste	219 141	217 946	437 087
Catholique	947 562	1 065 044	2 012 606
Musulman	3 051 011	3 053 904	6 104 915
Protestant	839 173	907 274	1 746 447
Autres religions	28 363	27 464	55 828
Sans religion	144 342	120 448	264 790
Tchad	5 229 593	5 392 079	10 621 672

TABLEAU A2.04 : REPARTITION DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE SELON LE SEXE

Mode de vie	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Nomade	196377	171689	368066
Sédentaire	5033216	5220390	10253606
Tchad	5 229 593	5 392 079	10 621 672

TABLEAU A2.05 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES SELON LE SEXE

Groupe de nationalités	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Afrique Centrale	4 139	5 484	9 623
Afrique de l'Ouest	6 264	5 232	11 496
Autre Afrique	6 367	6 647	13 014
Reste du monde	1 492	1 472	2 964
Ensemble	18 262	18 835	37 097

TABLEAU A3.01 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SITUATION MATRIMONIALE SELON LE SEXE

Milieu de résidence et situation matrimoniale	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Célibataire	3363	3271	6634
Monogame	28359	13154	41513
Polygame2	9853	2892	12745
Poligame3	2781	935	3716
Polygame4	1054	523	1577
Veuf (ve)	2193	19863	22056
Divorcé(e)	842	1883	2725
Séparé(e)	325	621	946
Union libre	101	289	390
Total Urbain	48872	43430	92302
Rural			
Célibataire	7943	9671	17614
Monogame	126906	51192	178098
Polygame2	45107	14777	59883
Poligame3	11887	5058	16945
Polygame4	4956	2883	7839
Veuf (ve)	9986	79927	89913
Divorcé(e)	2478	7337	9815
Séparé(e)	1498	3920	5418
Union libre	307	1006	1312
Total Rural	211068	175771	386839
Tchad			
Célibataire	11306	12942	24248
Monogame	155265	64346	219612
Polygame2	54960	17668	72628
Poligame3	14668	5993	20661
Polygame4	6010	3406	9416
Veuf (ve)	12180	99789	111969
Divorcé(e)	3320	9221	12540
Séparé(e)	1823	4541	6364
Union libre	408	1295	1703
Total	259940	219201	479141

TABLEAU A.302 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE SEXE

Groupe ethnique	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Gorane	21 874	11 892	33 766
Arabe	39 674	29 558	69 232
Baguirmi/Barma et autres	3 694	3 029	6 723
Kanembou/Bornou/Boudouma	26 076	17 445	43 520
Boulala/Médégo/Kouka	12 484	9 417	21 902
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	21 280	19 072	40 351
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	6 346	3 733	10 079
Dadjo/Kibet/Mouro et autres ethnies	7 088	6 758	13 846
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	10 381	10 036	20 418
Moundang	5 831	6 358	12 189
Massa/Mousseye/Mousgoume	14 454	12 325	26 780
Toupouri/Kéra	5 989	5 892	11 881
Sara (Ngambaye/Sara Madingaye/Mbaye et autres ethnies)	45 509	49 123	94 632
Peul/Foulbé/Bodoré	6 957	4 550	11 507
Tama/Assongori/Mararit	6 427	5 500	11 927
Gabri/Kabalaye/Nangtchéré/Soumraye et autres ethnies	4 441	4 238	8 679
Marba/Lélé/Mesmé	6 276	6 419	12 695
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	2 844	2 881	5 725
Karo/Zimé/Pévé	3 156	2 949	6 105
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	6 505	6 126	12 631
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	1 636	1 074	2 710
Autres nationalités	1 015	824	1 839
Tchad	259 940	219 201	479 141

TABLEAU A3.03 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES SELON LE SEXE

Groupe de nationalités	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Afrique Centrale	255	335	590
Afrique de l'Ouest	346	150	496
Autre Afrique	308	264	572
Reste du monde	106	76	182
Ensemble	1 015	825	1 840

TABLEAU A3.04 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES DE NATIONALITE ETRANGERE PAR GROUPE DE NATIONALITES SELON LA CATEGORIE D'AGES

Groupe de nationalités	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et plus	Total
Afrique Centrale	492	98	590
Afrique de l'Ouest	391	105	496
Autre Afrique	472	100	572
Reste du monde	158	24	182
Ensemble	1 513	327	1 840

TABLEAU A4.01 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES ACTIVES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	13 832	7 826	21 658
Borkou	1 926	360	2 286
Chari Baguirmi	15 687	5 415	21 102
Guéra	13 654	10 345	23 999
Hadjer Lamis	14 815	4 836	19 651
Kanem	8 520	1 259	9 779
Lac	11 070	2 516	13 586
Logone Occidental	9 129	7 583	16 712
Logone Oriental	10 304	8 499	18 803
Mandoul	8 985	7 658	16 643
Mayo Kebbi Est	18 884	10 784	29 668
Mayo Kebbi Ouest	10 930	5 536	16 466
Moyen Chari	8 856	3 877	12 733
Ouaddaï	15 156	8 198	23 354
Salamat	7 064	3 936	11 000
Tandjilé	11 497	9 798	21 295
Wadi Fira	11 432	4 768	16 200
N'Djaména	11 444	2 230	13 674
Barh El Gazal	6 972	950	7 922
Ennedi	3 156	441	3 597
Sila	5 204	3 849	9 053
Tibesti	461	53	514
Tchad	218 978	110 717	329 695

TABLEAU A4.02 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES ACTIVES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Région de résidence	Catégorie d'âges		
	3 ^{ème} âge 60-79 ans	4 ^{ème} âge 80 ans et plus	Total
Batha	17 705	3 953	21 658
Borkou	2 101	185	2 286
Chari Baguirmi	17 939	3 163	21 102
Guéra	19 518	4 481	23 999
Hadjer Lamis	16 695	2 956	19 651
Kanem	8 889	890	9 779
Lac	11 831	1 755	13 586
Logone Occidental	15 133	1 579	16 712
Logone Oriental	16 509	2 294	18 803
Mandoul	14 846	1 797	16 643
Mayo Kebbi Est	25 357	4 311	29 668
Mayo Kebbi Ouest	13 567	2 899	16 466
Moyen Chari	11 156	1 577	12 733
Ouaddaï	19 196	4 158	23 354
Salamat	9 069	1 931	11 000
Tandjilé	18 972	2 323	21 295
Wadi Fira	13 063	3 137	16 200
N'Djaména	12 363	1 311	13 674
Barh-El-Gazal	7 047	875	7 922
Ennedi	3 321	276	3 597
Sila	7 667	1 386	9 053
Tibesti	438	76	514
Tchad	282 382	47 313	329 695

TABLEAU A4.03 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Milieu de résidence et situation d'activité	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et plus	Total
Urbain			
Occupé	40 827	5 032	45 859
Chômeur	1 015	212	1 227
Femme au foyer	13 259	2 161	15 420
Rentier/retraité	5 370	1 071	6 441
Autre	10 359	3 707	14 066
Total	70 830	12 183	83 013
Rural			
Occupé	238 056	41 207	279 263
Chômeur	1 566	565	2 131
Femme au foyer	34 874	5 661	40 535
Rentier/retraité	4 866	2 606	7 472
Autre	26 477	13 171	39 648
Total	305 839	63 210	369 049
Tchad			
Occupé	278 883	46 239	325 122
Chômeur	2 581	777	3 358
Femme au foyer	48 133	7 822	55 955
Rentier/retrait	10 236	3 677	13 913
Autre	36 836	16 878	53 714
Total	376 669	75 393	452 062

N.B : Les modalités « En quête de 1^{er} emploi » et « Etudiant » sont exclues.

TABLEAU A4.04 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	15 429	12 868	28 297
Borkou	2 521	1 532	4 053
Chari Baguirmi	17 692	11 662	29 354
Guéra	15 473	14 852	30 325
Hadjer Lamis	17 340	12 340	29 680
Kanem	10 885	7 217	18 102
Lac	12 425	7 508	19 933
Logone Occidental	10 954	11 984	22 938
Logone Oriental	11 858	12 794	24 652
Mandoul	10 519	11 519	22 038
Mayo Kebbi Est	21 406	19 310	40 716
Mayo Kebbi Ouest	12 616	12 395	25 011
Moyen Chari	10 881	10 145	21 026
Ouadaï	18 268	16 704	34 972
Salamat	7 869	6 992	14 861
Tandjilé	12 981	13 265	26 246
Wadi Fira	13 966	11 086	25 052
N'Djaména	18 454	14 145	32 599
Barh El Gazal	8 073	3 716	11 789
Ennedi	3 807	1 685	5 492
Sila	5 810	5 109	10 919
Tibesti	713	373	1 086
Tchad	259 940	219 201	479 141

TABLEAU A4.05 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES

Région de résidence	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et +	Total
Batha	21 979	6 318	28 297
Borkou	3 630	423	4 053
Chari Baguirmi	23 989	5 365	29 354
Guéra	23 742	6 583	30 325
Hadjer Lamis	24 076	5 604	29 680
Kanem	15 781	2 321	18 102
Lac	16 679	3 254	19 933
Logone Occidental	20 194	2 744	22 938
Logone Oriental	21 099	3 553	24 652
Mandoul	19 153	2 885	22 038
Mayo-Kebbi Est	34 122	6 594	40 716
Mayo-Kebbi Ouest	20 161	4 850	25 011
Moyen Chari	17 933	3 093	21 026
Ouaddaï	27 384	7 588	34 972
Salamat	11 805	3 056	14 861
Tandjilé	22 690	3 556	26 246
Wadi Fira	19 337	5 715	25 052
N'Djaména	27 844	4 755	32 599
Barh El Gazal	10 248	1 541	11 789
Ennedi	4 947	545	5 492
Sila	8 872	2 047	10 919
Tibesti	905	181	1 086
Tchad	396 570	82 571	479 141

TABLEAU A4.06 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES OCCUPEES PAR GRAND GROUPE DE PROFESSIONS SELON LE SEXE

Grand groupe de professions	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Directeurs, cadres de direction et gérants, membres de l'Exécutif et des corps législatifs	1 901	141	2 042
Professions intellectuelles et scientifiques	3 771	171	3 942
Professions intermédiaires	1 298	173	1 470
Employés de type administratif	440	47	486
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	12 015	13 484	25 499
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	187 794	90 141	277 936
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	5 276	4 723	10 000
Constructeurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage	1 339	27	1 367
Professions élémentaires	435	71	506
Professions militaires, policières et douanières	1 819	56	1 874
Tchad	216 088	109 034	325 122

TABLEAU A4.07 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES OCCUPEES PAR GRAND GROUPE DE PROFESSIONS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Grand groupe de professions	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Directeurs, cadres de direction et gérants, membres de l'Exécutif et des corps législatifs	1 039	1 023	2 063
Professions intellectuelles et scientifiques	2 279	1 710	3 989
Professions intermédiaires	905	585	1 490
Employés de type administratif	391	104	495
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	13 081	12 685	25 765
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	21 147	256 285	277 432
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	4 217	5 861	10 079
Constructeurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage	1 113	279	1 392
Professions élémentaires	381	133	514
Professions militaires, policières et douanières	1 307	597	1 903
Tchad	45 859	279 263	325 122

TABLEAU A4.08 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES OCCUPEES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SEXE SELON LE STATUT DANS LA PROFESSION

Milieu de résidence et sexe	Statut dans la profession					
	Employeur	Indépendant	Salarie	Aide familial	Autre	Total
Urbain						
Masculin	648	24810	6188	426	234	32305
Féminin	126	12293	342	692	36	13489
Total	774	37103	6530	1117	269	45794
Rural						
Masculin	2086	175023	2558	3466	493	183626
Féminin	868	83787	235	10395	196	95481
Total	2953	258809	2794	13862	689	279107
Tchad						
Masculin	2734	199832	8746	3892	727	215931
Féminin	994	96080	578	11087	232	108970
Total	3728	295912	9324	14979	958	324901

N.B : La modalité « Apprenti » est exclue.

TABLEAU A4.09 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES OCCUPEES PAR GRAND GROUPE DE BRANCHES D'ACTIVITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Grand groupe de branches d'activités	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	20 895	255 446	276 341
Activité extractives	65	62	126
Activités de fabrication	1 606	2 560	4 166
Production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	57	10	67
Construction des bâtiments et génie civil	1 178	317	1 495
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	12 217	12 760	24 977
Activités d'hébergement et de restauration	1 054	2 867	3 922
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	65	53	117
Transport et entreposage	844	251	1 095
Activités de poste et de télécommunication	68	33	101
Activités financières et d'assurance	80	71	151
Activités professionnelles, scientifiques et technique	57	28	85
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	321	103	424
Administration publique, Défense et Sécurité sociale obligatoire	3 978	2 285	6 262
Education	397	208	605
Santé et Action sociale	407	342	750
Arts, spectacles et loisirs	88	314	403
Autres activités de service fourni à la collectivité et de services personnels	2 000	1 360	3 360
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	239	40	279
Autres branches d'activité non classées ailleurs	245	151	396
Tchad	45 859	279 263	325 122

TABLEAU A5.01 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Région de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	15 429	12 868	28 297
Borkou	2 521	1 532	4 053
Chari Baguirmi	17 692	11 662	29 354
Guéra	15 473	14 852	30 325
Hadjer Lamis	17 340	12 340	29 680
Kanem	10 885	7 217	18 102
Lac	12 425	7 508	19 933
Logone Occidental	10 954	11 984	22 938
Logone Oriental	11 858	12 794	24 652
Mandoul	10 519	11 519	22 038
Mayo-Kebbi Est	21 406	19 310	40 716
Mayo-Kebbi Ouest	12 616	12 395	25 011
Moyen Chari	10 881	10 145	21 026
Ouaddaï	18 268	16 704	34 972
Salamat	7 869	6 992	14 861
Tandjilé	12 981	13 265	26 246
Wadi Fira	13 966	11 086	25 052
N'Djaména	18 454	14 145	32 599
Barh El Gazal	8 073	3 716	11 789
Ennedi	3 807	1 685	5 492
Sila	5 810	5 109	10 919
Tibesti	713	373	1 086
Tchad	259 940	219 201	479 141

TABLEAU A5.02 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE SEXE

Groupe ethnique	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Gorane	21 874	11 892	33 766
Arabe	39 674	29 558	69 232
Baguirmi/Barma et autres ethnies	3 694	3 029	6 723
Kanembou/Bornou/Boudouma	26 076	17 445	43 521
Boulala/Médégo/Kouka	12 484	9 417	21 901
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	21 280	19 072	40 352
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	6 346	3 733	10 079
Dadjo/Kibet/Mouro et autres ethnies	7 088	6 758	13 846
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres ethnies	10 381	10 036	20 417
Moundang	5 831	6 358	12 189
Massa/Mousseye/Mousgoume	14 454	12 325	26 779
Toupouri/Kéra	5 989	5 892	11 881
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres ethnies)	45 509	49 123	94 632
Peul/Foulbé/Bodoré	6 957	4 550	11 507
Tama/Assongori/Mararit	6 427	5 500	11 927
Gabri/Kabalaye/Nangtchééré/Soumraye et autres ethnies	4 441	4 238	8 679
Marba/Lélé/Mesmé	6 276	6 419	12 695
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	2 844	2 881	5 725
Karo/Zimé/Pévé	3 156	2 949	6 105
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres ethnies)	6 505	6 126	12 631
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	1 636	1 074	2 710
Autres nationalités	1 018	826	1 844
Tchad	259 940	219 201	479 141

TABLEAU A5.03 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR CATEGORIE D'AGES SELON LE SEXE

Milieu de résidence et catégorie d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
60-79 ans	41 666	36 215	77 881
80 ans et plus	7 206	7 215	14 421
Total	48 872	43 430	92 302
Rural			
60-79 ans	172 214	146 475	318 689
80 ans et plus	38 854	29 296	68 150
Total	211 068	175 771	386 839
Tchad			
60-79 ans	213 880	182 690	396 570
80 ans et plus	46 060	36 511	82 571
Total	259 940	219 201	479 141

TABLEAU A5.04 : EFFECTIF DES MENAGES ORDINAIRES ET DE LA POPULATION RESIDENTE CORRESPONDANTE PAR SEXE DU CM ET PAR STATUT D'OCCUPATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Sexe du CM et type d'occupation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Masculin						
Propriétaire	24887	29833	181949	198333	206836	228167
Locataire	11367	13412	2427	2708	13794	16120
Logement de fonction	539	653	452	520	991	1173
Logé gratuit	5266	6100	4811	5266	10076	11366
Total	42058	49998	189638	206828	231697	256826
Féminin						
Propriétaire	11080	29006	75408	170924	86488	199930
Locataire	4297	9922	840	1878	5137	11800
Logement de fonction	135	377	111	331	246	709
Logé gratuit	2416	5384	2324	4493	4739	9877
Total	17928	44689	78682	177626	96610	222315
Tchad						
Propriétaire	35967	58839	257357	369257	293324	428097
Locataire	15664	23334	3267	4586	18931	27920
Logement de fonction	674	1030	562	852	1236	1882
Logé gratuit	7681	11484	7134	9759	14815	21243
Total	59987	94687	268320	384454	328307	479141

**TABLEAU A5.05 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES HANDICAPEES DES MENAGES ORDINAIRES
PAR REGION DE RESIDENCE SELON LA CATEGORIE D'AGES**

Région de résidence	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et +	Total
Batha	753	495	1248
Borkou	455	59	514
Chari Baguirmi	968	405	1374
Guéra	1402	777	2180
Hadjer Lamis	948	479	1426
Kanem	523	161	684
Lac	324	168	492
Logone Occidental	1399	307	1707
Logone Oriental	1377	344	1721
Mandoul	1650	382	2033
Mayo-Kebbi Est	1585	577	2163
Mayo-Kebbi Ouest	914	410	1324
Moyen Chari	1251	390	1640
Ouaddaï	1039	623	1662
Salamat	537	252	789
Tandjilé	1417	387	1804
Wadi Fira	537	428	965
N'Djaména	1360	608	1968
Barh El Gazal	274	101	375
Ennedi	205	55	260
Sila	324	154	478
Tibesti	29	11	40
Tchad	19273	7574	26847

**TABEAU A5.06 : EFFECTIF DES PERSONNES AGEES HANDICAPEES DES MENAGES ORDINAIRES
PAR SEXE ET PAR TYPE D'HANDICAP SELON LA CATEGORIE D'AGES**

Sexe et type d'handicap	Catégorie d'âges		
	60-79 ans	80 ans et plus	Total
Masculin			
Aveugle	2 545	1 566	4 111
Sourd	906	274	1 180
Muet	572	260	832
Handicap mental	558	173	731
Paralysie membres inférieurs	2 136	669	2 805
Paralysie membres supérieurs	1 151	336	1 487
Autres types de handicap	1 681	605	2 286
Total	9 549	3 883	13 432
Féminin			
Aveugle	3 050	1 532	4 582
Sourd	732	246	978
Muet	573	305	878
Handicap mental	568	173	741
Paralysie membres inférieurs	2 056	564	2 620
Paralysie membres supérieurs	956	299	1 255
Autres types de handicap	1 457	482	1 939
Total	9 392	3 601	12 993
Tchad			
Aveugle	5 595	3 098	8 693
Sourd	1 638	520	2 158
Muet	1 145	565	1 710
Handicap mental	1 126	346	1 472
Paralysie membres inférieurs	4 192	1 233	5 425
Paralysie membres supérieurs	2 107	635	2 742
Autres types de handicap	3 138	1 087	4 225
Total	18 941	7 484	26 425